



Société anonyme au capital de 1 009 380 011,25 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

DEUXIEME ACTUALISATION

DU

DOCUMENT DE REFERENCE 2016

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2016

Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mars 2016
sous le numéro D.16-0115.
Première actualisation du Document de référence déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 mai 2016
sous le numéro D.16-0115-A01



La présente actualisation du Document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 4 août 2016 sous le numéro D.16-0115-A02. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de son signataire.

SOMMAIRE

ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016

1 - CHAPITRE 2 : RAPPORT D'ACTIVITE DU GROUPE	4
1.1 COMMUNIQUEES DE PRESSE ET EVENEMENTS POSTERIEURS AU DEPOT DE LA PREMIERE ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016.....	4
1.1.1 <i>Communiqué de presse du 18 mai 2016 : Assemblée générale et Conseil d'administration du 18 mai 2016</i>	4
1.1.2 <i>Communiqué de presse du 29 juillet 2016 : publication par l'Autorité Bancaire Européenne des résultats du test de résistance 2016</i>	4
1.1.3 <i>Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé</i>	4
1.2 PRESENTATION DES PRINCIPALES ACTIVITES DE SOCIETE GENERALE.....	29
1.3 NOUVEAUX PRODUITS OU SERVICES IMPORTANTS LANCES.....	30
1.4 ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE.....	33
1.4.1 <i>Bilan consolidé</i>	33
1.4.2 <i>Principales évolutions du périmètre de consolidation</i>	34
1.4.3 <i>Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé</i>	34
1.5 PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS.....	35
1.6 POLITIQUE FINANCIERE.....	36
1.6.1 <i>Situation d'endettement du Groupe</i>	36
1.7 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET CESSIIONS EFFECTUES.....	40
1.8 PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LES 6 MOIS A VENIR – ACTUALISATION DE LA PAGE 59 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016.....	41
2 - CHAPITRE 3 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	42
2.1 ASSEMBLEE GENERALE DU 18 MAI 2016.....	42
2.1.1 <i>Extrait du communiqué de presse du 18 mai 2016</i>	42
2.2 STRUCTURE ET ORGANES DU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	42
2.2.1 <i>Conseil d'administration et direction générale</i>	42
2.2.2 <i>Composition du Conseil d'administration au 19 mai 2016</i>	42
2.3 COMITE EXECUTIF.....	43
2.4 PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS AUX SALARIES.....	46
3 - CHAPITRE 4 : RISQUES ET ADEQUATION DES FONDOS PROPRES	47
3.1 FACTEURS DE RISQUES - ACTUALISATION DES PAGES 139 A 147 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016.....	47
3.2 CHIFFRES CLES.....	59
3.2.1 <i>Extrait de la présentation du 3 août 2016 : Résultats du premier semestre 2016 (et annexes) – actualisation de la page 137 du Document de référence 2016</i>	60
3.3 RATIOS REGLEMENTAIRES.....	61
3.3.1 <i>Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous le périmètre prudentiel – actualisation des pages 149 et 150 du Document de référence 2016</i>	62
3.3.2 <i>Filiales exclues du périmètre prudentiel – Actualisation du Tableau 3 en page 151 du Document de référence 2016</i>	63
3.3.3 <i>Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 151 et 153 du Document de référence 2016</i>	63
3.4 RISQUES DE CREDIT – ACTUALISATION DES PAGES 170-171 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016.....	64
3.5 COUVERTURE DES ENCOURS DOUTEUX - ACTUALISATION DU TABLEAU 19 DE LA PAGE 173 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016.....	66
3.6 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING - ACTUALISATION DE LA PAGE 178 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016.....	67
3.7 RISQUES STRUCTURELS DE TAUX ET DE CHANGE.....	67
3.7.1 <i>Opérations en devises, mise à jour du tableau N°28, page 191 du Document de référence 2016</i>	67
3.8 RISQUES DE LIQUIDITE.....	68
3.8.1 <i>Réserve de liquidité – actualisation de la page 195 du Document de référence 2016</i>	68
3.8.2 <i>Bilan échancé – actualisation des pages 196 et 197 du Document de référence 2016</i>	69
3.9 RISQUES ET LITIGES - ACTUALISATION DES PAGES 202 A 205 DU DOCUMENT DE REFERENCE 2016.....	70
4 - CHAPITRE 6 : ETATS FINANCIERS	71
4.1 ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2016.....	71
4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2016.....	109
<i>Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</i>	109
5 - CHAPITRE 7 : ACTION, CAPITAL ET ELEMENTS JURIDIQUES	111

5.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE ⁽¹⁾	111
5.2 LISTE DES INFORMATIONS REGLEMENTEES PUBLIEES AU COURS DES 6 DERNIERS MOIS	112
6 - CHAPITRE 8 : RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	113
6.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	113
6.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	113
6.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	114
7 - CHAPITRE 9 : TABLE DE CONCORDANCE.....	115
7.1 TABLE DE CONCORDANCE DE L'ACTUALISATION	115
7.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	117

1 - Chapitre 2 : Rapport d'activité du Groupe

1.1 Communiqués de presse et événements postérieurs au dépôt de la première actualisation du Document de référence 2016

1.1.1 Communiqué de presse du 18 mai 2016 : Assemblée générale et Conseil d'administration du 18 mai 2016

Voir section 2, page 42.

1.1.2 Communiqué de presse du 29 juillet 2016 : publication par l'Autorité Bancaire Européenne des résultats du test de résistance 2016

L'Autorité Bancaire Européenne publie le 29 juillet 2016 les résultats du test de résistance effectué sur 51 banques de l'Union Européenne.

Société Générale confirme la solidité de son bilan et la qualité de son portefeuille : le ratio de capital réglementaire CET 1 phasé à fin 2018 ressort à 11,94% selon le scénario central et à 8,03% selon le scénario de stress sévère.

Les résultats détaillés du test sont disponibles en format téléchargeable sur le site de Société Générale dans la section « Pilier 3 et Autres Publications Prudentielles », année 2016, à l'adresse suivante :

<https://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/donnees-et-publications/document-de-reference>

L'ensemble des résultats relatifs aux banques européennes et des informations méthodologiques est disponible sur le site de l'Autorité Bancaire Européenne : www.eba.europa.eu.

1.1.3 Communiqué de presse du 3 août 2016 : Résultats du 2ème trimestre 2016 – Actualisation des pages 24 à 41 du Document de référence 2016.

Paris, 3 août 2016

T2-16 : DES RESULTATS SOLIDES DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

- Produit net bancaire hors éléments non économiques** à 7,2 Md EUR (contre 6,5 Md EUR au T2-15), +11,5%*, intégrant la plus value de cession de Visa (725 M EUR). Bonne performance commerciale des métiers
- Frais de gestion stables /T2-15
- Poursuite de la baisse du coût du risque (coût du risque commercial⁽¹⁾ de 38 pb au T2-16 contre 44 pb au T2-15)
- Résultat net part du Groupe comptable de 1 461 M EUR au T2-16 contre 1 351 M EUR au T2-15. Résultat net part du Groupe hors éléments non-économiques** : 1 599 M EUR au T2-16 (+44,6%* /T2-15)
- Bonne génération de capital : ratio CET 1 non phasé de 11,1% (10,9% fin 2015). Ratio global de solvabilité de 16,7% (16,3% à fin 2015)

S1-16 : BONS RESULTATS SEMESTRIELS

- Produit net bancaire hors éléments non économiques** à 13,2 Md EUR (contre 12,8 Md EUR au S1-15)
- Frais de gestion stables hors effet du remboursement de l'amende Euribor et retraités d'IFRIC 21
- Charge du risque en baisse de -11,1% /S1-15.
- Résultat net part du Groupe : 2 385 M EUR au S1-16 contre 2 219 M EUR au S1-15
Résultat net part du Groupe hors éléments non-économiques** : 2 428 M EUR (+25,5%* /S1-15)

BNPA : 2,77 EUR au S1-16 contre 2,22 EUR au S1-15 (+25%)⁽²⁾**

Les éléments relatifs aux données financières de l'année 2015 ont été retraités en produit net bancaire et pour le capital alloué aux métiers afin de tenir compte de la nouvelle règle d'allocation du capital sur la base de 11% des RWA (encours pondérés) des métiers.

Les notions de Produit net bancaire des piliers, Frais de gestion, ajustement d'IFRIC 21, coût du risque en points de base, ROE, RONE, Actif net, Actif net tangible, BNPA, éléments non-économiques et les montants servant de base aux différents retraitements effectués sont présentés dans les notes méthodologiques, section 10 de ce communiqué de presse, ainsi que les principes de présentation des ratios prudentiels.

Les renvois * et ** dans ce document sont précisés ci-dessous :

* A périmètre et taux de change constants.

** Hors éléments non économiques.

(1) Hors litiges, en points de base sur encours de début de période, y compris locations simples. Calcul annualisé

(2) Hors éléments non-économiques. BNPA brut au S1-15 : 2,54 EUR et 2,71 EUR au S1-16. Voir note méthodologique n°3

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni le 2 août 2016 sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi, a examiné les résultats du premier semestre et du deuxième trimestre de l'année 2016.

Le résultat net part du Groupe comptable du trimestre est de 1 461 millions d'euros contre 1 351 millions d'euros en 2015, sous l'effet de la progression du résultat des activités de Banque de détail et Services Financiers Internationaux ainsi que de l'enregistrement de la plus value de cession des titres Visa Inc. (soit 662 millions d'euros après impôt dans les résultats du Hors Pôles). Les résultats du pôle de Banque de détail et Services Financiers Internationaux progressent de près de 36%, en hausse dans toutes les activités. Les résultats sont résilients dans les activités de Banque de détail en France (-5,2% par rapport au deuxième trimestre 2015) dans un environnement de taux très défavorable. La contribution des activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs est en baisse par rapport à un deuxième trimestre 2015 exceptionnellement élevé, à 448 millions d'euros, son meilleur niveau depuis le T2-15 dans un contexte toujours incertain (702 millions d'euros au T2-15). Au premier semestre 2016, le résultat net part du Groupe s'inscrit à 2 385 millions d'euros contre 2 219 millions d'euros au premier semestre 2015. Hors éléments non-économiques, il est de 2 428 millions d'euros (contre 1 970 millions au premier semestre 2015). Dans un contexte économique difficile pour les activités bancaires, marqué par un environnement de taux bas et d'instabilité des marchés, le Groupe bénéficie de l'équilibre de son modèle bancaire diversifié, avec une contribution en forte hausse des activités de Banque de détail au premier semestre.

Le produit net bancaire s'élève à 6 984 millions d'euros au deuxième trimestre 2016 (+3,0%* par rapport au deuxième trimestre 2015). Hors éléments non économiques, il s'établit à 7 195 millions d'euros (+11,5%* par rapport au T2-15), intégrant notamment la plus value de cession Visa (725 millions d'euros). Au premier semestre, le produit net bancaire du Groupe atteint 13 159 millions d'euros contre 13 222 millions d'euros au premier semestre 2015, en hausse de 0,7%* à périmètre et change constants. Hors éléments non-économiques, la progression est de +4,3%*, à 13 225 millions d'euros contre 12 843 millions d'euros en 2015.

Le Groupe poursuit son effort de maîtrise des **frais de gestion**, qui ressortent à 4 119 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, stables par rapport au deuxième trimestre 2015. En cumul semestriel, les frais de gestion sont de -8 403 millions d'euros au premier semestre 2016, contre -8 566 millions d'euros en 2015. Hors remboursement de l'amende Euribor et ajustés d'IFRIC 21, les frais de gestion sont stables au premier semestre 2016 par rapport à la même période en 2015.

Le **coût du risque commercial** du Groupe poursuit sa baisse, à 42 points de base au premier semestre 2016 contre 49 points de base au S1-15, dans le bas de la fourchette annoncée par le Groupe en début d'année, et à 38 points de base au T2-16, en baisse de -6 points de base par rapport au T2-15. La charge nette du risque s'établit à -1 188 millions d'euros au premier semestre (-1 337 millions d'euros au premier semestre 2015). Au cours du deuxième trimestre, le Groupe a enregistré une dotation complémentaire à la provision pour litiges de -200 millions d'euros, comme au T2-15. Le coût du risque total du deuxième trimestre 2016 est de -664 millions d'euros contre -724 millions d'euros au T2-15.

Le ratio Common Equity Tier 1 (CET1 non phasé) s'inscrit à 11,1 % dans le référentiel « Bâle 3 » (10,9% à fin 2015). La génération de capital du deuxième trimestre a permis de financer les acquisitions ciblées du Groupe, (groupe de gestion de flotte automobile Parcours en France ainsi que des activités de Banque Privée de Kleinwort-Benson au Royaume-Uni), et la progression des encours pondérés des risques du Groupe. Le ratio global de solvabilité atteint 16,7% à fin juin 2016 (contre 16,3% fin 2015).

Commentant les résultats du Groupe du premier semestre 2016, Frédéric Oudéa – Directeur général – a déclaré :

« Société Générale a enregistré de solides résultats au deuxième trimestre grâce aux bonnes performances commerciales et financières de tous les métiers du Groupe, qui dégage ainsi sur les six premiers mois de 2016 un résultat net part du Groupe de 2 385 millions d'euros, en forte hausse par rapport au premier semestre 2015. Ces résultats acquis dans un environnement difficile reflètent le dynamisme et la force du modèle bancaire équilibré du Groupe, la qualité de ses portefeuilles et l'engagement de ses équipes au service de ses clients. Société Générale poursuit avec détermination la transformation en profondeur de son modèle pour l'adapter à l'évolution des besoins de ses clients et au nouveau contexte réglementaire avec pour objectif de développer encore les synergies, renforcer l'efficacité opérationnelle et accroître sa rentabilité. »

1. RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE

En m EUR	T2-16	T2-15	Variation		S1-16	S1-15	Variation	
Produit net bancaire	6 984	6 869	+1,7%	+3,0%*	13 159	13 222	-0,5%	+0,7%*
<i>Produit net bancaire(1)</i>	7 195	6 543	+10,0%	+11,5%*	13 225	12 843	+3,0%	+4,3%*
Frais de gestion	(4 119)	(4 124)	-0,1%	+1,3%*	(8 403)	(8 566)	-1,9%	-0,6%*
Résultat brut d'exploitation	2 865	2 745	+4,4%	+5,6%*	4 756	4 656	+2,1%	+3,2%*
<i>Résultat brut d'exploitation(1)</i>	3 076	2 419	+27,2%	+28,8%*	4 822	4 277	+12,7%	+14,0%*
Coût net du risque	(664)	(724)	-8,3%	-5,3%*	(1 188)	(1 337)	-11,1%	-7,4%*
Résultat d'exploitation	2 201	2 021	+8,9%	+9,4%*	3 568	3 319	+7,5%	+7,2%*
<i>Résultat d'exploitation(1)</i>	2 412	1 695	+42,3%	+43,0%*	3 634	2 940	+23,6%	+23,2%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(16)	(7)	n/s	n/s	(12)	(41)	+70,7%	+66,7%*
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s	0	0	n/s	n/s
Résultat net part du Groupe	1 461	1 351	+8,1%	+10,8%*	2 385	2 219	+7,5%	+9,3%*
<i>Résultat net part du Groupe(1)</i>	1 599	1 137	+40,6%	+44,6%*	2 428	1 970	+23,2%	+25,5%*
ROE (après impôts)	11,7%	11,2%			9,4%	9,1%		
ROE ajusté (2)	11,0%	10,6%			10,1%	9,7%		

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA

(2) Corrigé de l'application d'IFRIC 21

Produit net bancaire

Le produit net bancaire du Groupe s'élève à 6 984 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, portant le produit net bancaire semestriel à 13 159 millions d'euros. En 2015, le produit net bancaire du deuxième trimestre était de 6 869 millions d'euros et le produit net bancaire du premier semestre de 13 222 millions d'euros. Retraité de l'incidence de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et de la DVA, le produit net bancaire s'élève au T2-16 à 7 195 millions d'euros, contre 6 543 millions d'euros en 2015 (+11,5%*) et à 13 225 millions d'euros pour le premier semestre 2016, à rapprocher de 12 843 millions d'euros pour le premier semestre 2015 (+4,3%*). Il intègre la plus-value de cession des titres Visa Inc, enregistrée en Hors-Pôles à hauteur de 725 millions d'euros au deuxième trimestre 2016. Retraité de cet élément non-récurrent, le produit net bancaire du Groupe hors éléments non-économiques est de 12 500 millions d'euros pour le premier semestre 2016 (dont 6 470 millions d'euros au deuxième trimestre).

- Le produit net bancaire des activités de Banque de détail en France (RBDF) s'inscrit en baisse de -2,0% hors PEL/CEL au deuxième trimestre 2016 et de -2,5% au premier semestre 2016 par rapport à une très bonne année 2015. Dans un contexte de taux bas, la marge d'intérêt se réduit tandis que les commissions financières baissent dans un environnement de marché défavorable.
- Le produit net bancaire de la Banque de détail et Services Financiers Internationaux (IBFS) progresse de +4,2%* au deuxième trimestre 2016 et de +4,6%* au premier semestre 2016 par rapport aux mêmes périodes en 2015, avec un produit net bancaire en hausse dans l'ensemble des activités. L'Assurance poursuit son développement (+8,1%* par rapport au premier semestre 2015, et +8,3%* au deuxième trimestre). Le produit net bancaire des Financements Spécialisés aux Entreprises est en hausse de +9,3%* au deuxième trimestre 2016 par rapport au T2-15, soit une variation semestrielle de +8,1%*, tiré par le dynamisme des activités de location longue durée et de gestion de flottes de véhicules (+11,7%* au S1-16 par rapport au S1-15).
- Dans un contexte de marchés instable notamment à la suite du référendum britannique et des mouvements sur les marchés de matières premières, la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs (GBIS) démontre une fois de plus la résilience de son modèle multi-spécialiste au service de leurs clients. Le produit net bancaire du premier semestre 2016 est en retrait de -8,7%* comparé à un début d'année 2015 très élevé (-8,3%* entre le T2-15 et le T2-16).

L'incidence comptable de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre est de -212 millions d'euros au T2-16, et de -67 millions d'euros sur le premier semestre 2016. En 2015, la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre avait conduit à l'enregistrement d'un produit net de +312 millions d'euros au T2 et de +374 millions d'euros sur le premier semestre. L'effet de la DVA est d'un million d'euros en 2016, constaté au T2-16 – il était de +14 millions d'euros au T2-15 pour un total semestriel de +5 millions d'euros (voir note méthodologique n°7). Ces deux facteurs constituent les éléments non économiques retraités dans les analyses des résultats du Groupe. Ils conduisent en effet à constater un résultat sur soi-même reflétant l'évaluation par le marché du risque de contrepartie sur le Groupe. Ils sont également retraités du résultat du Groupe pour les calculs de ratios prudentiels.

Frais de gestion

Les frais de gestion du Groupe s'élèvent à 8 403 millions d'euros au S1-16, contre 8 566 millions d'euros au S1-15. Sans prise en compte du remboursement d'une partie de l'amende Euribor et après correction de l'impact IFRIC 21, les frais du S1-16 sont stables par rapport au S1-15. Les taxes enregistrées dans leur intégralité au premier semestre 2016 s'élèvent à 523 millions d'euros au S1-16 contre 400 millions d'euros en 2015 (en hausse de +123 millions d'euros). L'ajustement IFRIC 21 consiste à lisser la charge ainsi constatée sur l'exercice afin de donner une idée plus économique des coûts réellement imputables à l'activité de la période.

Les frais de gestion sont de 4 119 millions d'euros au T2-16, stables par rapport au T2-15 (4 124 millions d'euros). Cette stabilité traduit la poursuite des efforts de maîtrise des coûts engagés depuis plusieurs années. Le plan en cours a ainsi permis de dégager 400 millions d'euros d'économies cumulées à fin juin 2016 pour des coûts de mise en œuvre non-récurrents de 129 millions d'euros. A l'échéance de ce plan fin 2017, le Groupe aura ainsi réduit de 2 milliards d'euros par an sa base de coûts en cinq ans.

Résultat d'exploitation

Le **résultat brut d'exploitation du Groupe** s'établit à 4 756 millions d'euros au premier semestre 2016 (4 656 millions d'euros au S1-15), dont 2 865 millions d'euros au T2-16 (contre 2 745 millions d'euros au T2-15)

Le **coût du risque du Groupe** au T2-16 est de -664 millions d'euros, en baisse de -5,3%* par rapport au T2-15, confirmant la bonne qualité des actifs du Groupe. Pour le premier semestre 2016, le coût du risque s'inscrit en baisse de -7,4%* par rapport au S1-15, à 1 188 millions d'euros. Il intègre une dotation à la provision pour litiges de -200 millions d'euros au T2-16, portant le total de cette provision à 1,9 milliard d'euros.

La baisse du coût du risque commercial se poursuit : il se situe dans le bas de la fourchette-cible annuelle du Groupe, à 38 points de base au deuxième trimestre 2016 et à 42 points de base au premier semestre 2016 (contre 44 et 49 points de base respectivement pour les mêmes périodes en 2015) :

- Dans la Banque de détail en France, le coût du risque commercial poursuit son repli et s'établit à 33 points de base au T2-16 et 34 points de base au S1-16 (contre 38 points de base au T2-15 et 43 points de base au S1-15), grâce à une baisse sur l'ensemble des segments de clientèle.
- A 64 points de base au T2-16 et 69 points de base au S1-16 (contre 96 points de base au T2-15 et 106 points de base au S1-15), le coût du risque du pôle Banque de détail et Services Financiers Internationaux est en forte baisse, en raison notamment d'une amélioration du coût du risque sur la clientèle d'entreprise en Europe. Le coût du risque en Russie demeure stable dans un contexte économique toujours difficile.
- Le coût du risque de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs s'établit à 29 points de base au deuxième trimestre 2016 et 35 points de base au S1-16 (contre 10 points de base au T2-15 et 11 points de base au S1-15). Ce deuxième trimestre est marqué par une stabilité du coût du risque sur le secteur du pétrole et du gaz.

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 5,1% à fin juin 2016 (contre 5,7% à fin juin 2015). Le taux de couverture brut des encours douteux du Groupe s'établit à 64%, en hausse de +1 point par rapport à fin juin 2015. L'amélioration de ces indicateurs confirme la tendance observée depuis plusieurs années, et reflète la qualité des actifs du Groupe.

Le résultat d'exploitation du Groupe est de 2 201 millions d'euros au T2-16 soit 3 568 millions d'euros pour le premier semestre, (contre 2 021 millions d'euros au T2-15 et 3 319 millions d'euros au S1-15).

Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'élève à 1 461 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, soit 2 385 millions d'euros au premier semestre 2016, à rapprocher d'un résultat net part du Groupe de 1 351 millions d'euros pour le deuxième trimestre 2015 et 2 219 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette progression s'explique notamment par l'effet de la plus value de cession des titres Visa Inc., partiellement compensée par une forte baisse de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre. Les résultats des métiers du Groupe sont globalement stables (-1,6%), les bons résultats des activités de Banque de détail compensant les moindres résultats de activités de Banque de Grande clientèle et Solutions Investisseurs dans un environnement défavorable.

Corrigé des éléments non économiques (réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et DVA), le résultat net part du Groupe est de 1 599 millions d'euros au deuxième trimestre 2016, et de 2 428 millions d'euros pour le premier semestre, contre 1 137 millions d'euros au T2-15 et 1 970 millions d'euros au S1-15.

Le ROE du Groupe est de 8,1%⁽¹⁾ au deuxième trimestre (11,7% en données brutes) et de 7,4%⁽¹⁾ au premier semestre (9,4% en données brutes). Sur base comparable, le ROE du premier trimestre 2015 s'élevait à 10,3% pour le T2-15 (9,1% en données brutes) et 9,7% pour le S1-15 (11,2% en données brutes).

Le bénéfice net par action s'élève pour le premier semestre à 2,71 euros (contre 2,54 euros en S1-15). Ajusté des éléments non-économiques, le BNPA du premier semestre 2016 est de 2,77 euros, à rapprocher de 2,22 euros au premier semestre 2015.

(1) Ajusté d'IFRIC 21 et hors éléments non économiques, dotations PEL/CEL. En 2016, hors remboursement Euribor, et plus-value Visa (soit une réduction du résultat net part du Groupe de -880 M EUR au S1-16, dont -662 M EUR au T2-16)

2. STRUCTURE FINANCIERE DU GROUPE

Au 30 juin 2016, les **capitaux propres** part du Groupe s'élèvent à 58,5 milliards d'euros (59,0 milliards d'euros au 31 décembre 2015). L'actif net par action est de 61,41 euros, dont 1,77 euro de plus-values latentes. L'actif net tangible par action est de 55,37 euros

Le total du **bilan consolidé** s'établit à 1 460 milliards d'euros au 30 juin 2016 (1 334 milliards d'euros au 31 décembre 2015). Le montant net des encours de **crédits à la clientèle**, y compris location financement, est de 393 milliards d'euros (386 milliards d'euros au 31 décembre 2015) – hors valeurs et titres donnés en pension. Parallèlement les **dépôts de la clientèle** atteignent 379 milliards d'euros, contre 360 milliards d'euros au 31 décembre 2015 (hors valeurs et titres donnés en pension).

Au premier semestre 2016, le Groupe a émis 20,0 milliards d'euros de dette à moyen et long terme dont 17,8 milliards d'euros au niveau de la maison mère (sur un programme de financement de 31 milliards d'euros en 2016), avec une maturité moyenne de 5,6 ans et un spread moyen de 47 points de base (par rapport au mid-swap 6 mois, hors dette subordonnée), et 2,2 milliards d'euros par les filiales. Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) progresse et s'inscrit bien au dessus des exigences réglementaires à 148% à fin juin 2016, contre 124% à fin 2015.

Les **encours pondérés** par les risques du Groupe s'élèvent à 355,1 milliards d'euros au 30 juin 2016 (contre 356,7 milliards d'euros à fin décembre 2015) selon les règles CRR/CRD4. Les encours pondérés au titre du risque de crédit représentent 83% du total, à 293,6 milliards, en baisse de 1,6% par rapport au 31 décembre 2015.

Au 30 juin 2016, le ratio **Common Equity Tier 1** ⁽¹⁾ non phasé du Groupe s'établit à 11,1% (10,9% à fin décembre 2015), stable au second trimestre 2016 et en progression de +22 points de base par rapport à fin décembre 2015. Le ratio Tier 1 est de 13,6% (13,5% à fin décembre 2015) et le ratio global de solvabilité s'établit à 16,7% (16,3% à fin décembre 2015) et en progression de +23 points de base par rapport à fin mars 2016 et de +40 points de base par rapport à fin décembre 2015. Le Groupe poursuit ses efforts de renforcement des capitaux propres et vise un ratio Common Equity Tier 1 de 11,5% à 12% à horizon 2018.

Le **ratio de levier** s'établit à 3,9% au 30 juin 2016 (4,0% à fin décembre 2015).

L'Autorité Bancaire Européenne a publié le 29 juillet dernier les résultats du test de résistance 2016. Société Générale confirme la solidité de son bilan et la qualité de son portefeuille permettant de résister à une situation de stress sévère : le ratio de capital réglementaire à fin 2018 ressort à 11,9% selon le scénario de stress standard et à 8,0% en situation de stress sévère.

Le Groupe est noté par les agences de notation DBRS (notation long terme : « A(high) » assortie de perspectives stables; notation court-terme : « R-1(middle) »), FitchRatings (notation long terme : « A » assortie de perspectives stables; notation court-terme : « F1 »), Moody's (notations dépôts et « senior unsecured » long terme : « A2 » assorties de perspectives stables; notation court-terme : « P-1 » et « Counterparty Risk Assessment » long-terme de « A1 »), Standard and Poor's (notation long terme « A » assortie de perspectives Stables; notation court-terme : « A-1 ») et R&I (notation long terme « A » assortie de perspectives stables).

(1) Le ratio phasé, incluant les résultats de l'exercice en cours, s'élève à 11,5% à fin juin 2016, contre 11,4% à fin décembre 2015.

3. BANQUE DE DETAIL EN FRANCE

En m EUR	T2-16	T2 15	Variation	S1-16	S1-15	Variation
Produit net bancaire	2 100	2 163	-2,9%	4 184	4 227	-1,0%
<i>Produit net bancaire hors PEL/CEL</i>	<i>2 087</i>	<i>2 129</i>	<i>-2,0%</i>	<i>4 194</i>	<i>4 302</i>	<i>-2,5%</i>
Frais de gestion	(1 340)	(1 304)	+2,8%	(2 765)	(2 695)	+2,6%
Résultat brut d'exploitation	760	859	-11,5%	1 419	1 532	-7,4%
<i>Résultat brut d'exploitation hors PEL/CEL</i>	<i>747</i>	<i>825</i>	<i>-9,5%</i>	<i>1 429</i>	<i>1 607</i>	<i>-11,1%</i>
Coût net du risque	(168)	(183)	-8,2%	(348)	(413)	-15,7%
Résultat d'exploitation	592	676	-12,4%	1 071	1 119	-4,3%
Résultat net part du Groupe	403	425	-5,2%	731	704	+3,8%
RONE	15,7%	15,8%		14,1%	13,1%	
RONE ajusté (1)	14,8%	14,7%		14,8%	14,4%	

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21 et PEL/CEL

Au T2-16 et au S1-16, la Banque de détail en France bénéficie d'une bonne dynamique commerciale qui s'accompagne d'une solide rentabilité en dépit de l'environnement de taux bas.

Le développement de la base de clientèle se poursuit au S1-16 : sur le segment des particuliers, Boursorama première banque 100% mobile conforte sa position de leader en France avec près de 870 000 clients et les entrées en relation sont solides dans les réseaux d'agences (+230 000). Sur le segment des entreprises, la Banque de détail en France est entrée en relation avec plus de 2,800 nouvelles entreprises sur le semestre (+8% par rapport au S1-15) grâce au dynamisme de ses équipes et la qualité reconnue de ses services. Société Générale demeure leader en France sur le marché des entreprises qui se développent à l'international (source CSA).

Les encours moyens de crédits progressent de +3,5% au T2-16 par rapport au T2-15 et atteignent 183,0 milliards d'euros. Cette hausse est notamment tirée par la croissance des encours de crédits immobiliers (+5,7%) ainsi que par les crédits aux entreprises (+1,9%). La production de crédits d'investissement est en hausse de 27% par rapport au T2-15, illustrant le rebond observé depuis quelques trimestres. Après une année 2015 record, la production de crédits immobiliers est en retrait au T2-16 de -33% sur un an, avec toutefois une reprise de la production par rapport au T1-16.

Les dépôts au bilan sont toujours en forte croissance de 6,9% à 182,5 milliards d'euros par rapport au T2-15, tirée par les dépôts à vue (+17,9%). Sur la même période, le niveau de collecte brute d'assurance-vie reste soutenu (+2,6 milliards d'euros), de même que la collecte nette de la Banque Privée en France (+1,1 milliard d'euros). Les autres relais de croissance sont également bien orientés, avec notamment une hausse solide des produits de l'affacturage et du cash management. Poursuivant sa tendance baissière, le ratio crédits sur dépôts moyens atteint désormais 100% (contre 105% au T4-15).

Cette bonne dynamique commerciale se reflète partiellement dans le produit net bancaire de la Banque de détail en France qui subit les effets négatifs de l'environnement de taux bas et de la renégociation des prêts immobiliers. Après neutralisation de l'impact des provisions PEL/CEL, le produit net bancaire ressort à 2 087 millions d'euros en baisse de 2,0% par rapport au T2-15, en ligne avec les anticipations.

La marge d'intérêt hors provision PEL/CEL s'inscrit en retrait de -2,7% par rapport au T2-15, la production de crédits à plus forte marge et la forte collecte de dépôt n'atténuant qu'en partie l'impact des taux bas et des renégociations. Les commissions sont en recul de -0,8%, reflétant des tendances contrastées : les commissions de service progressent de +4,0%, grâce au développement des synergies avec les autres métiers du Groupe et la forte conquête de clientèle, alors que les commissions financières sont en baisse de -15,4% sous l'effet d'une diminution des volumes de transactions dans un environnement de marché instable.

La Banque de détail en France enregistre une progression des frais de gestion de +2,8% au T2-16 (par rapport au T2-15), traduisant l'accroissement des investissements dans la transformation digitale alors que les autres dépenses sont strictement maîtrisées. Dans le cadre de son plan de transformation, Société Générale a notamment lancé la souscription 100% en ligne de crédits à la consommation et le Groupe a fermé 43 agences en France depuis le début de l'année.

Sur le trimestre, le coût du risque se réduit de 8,2% par rapport au T2-15, reflétant la qualité du portefeuille. Sur le T2-16, le résultat d'exploitation s'établit à 592 millions d'euros (en baisse de -12,4%).

La Banque de détail en France enregistre un résultat net part du Groupe de 403 millions d'euros au T2-16 (contre 425 millions d'euros au T2-15). Hors PEL/CEL, le résultat net s'inscrit en légère baisse de -2,5%, toutefois le niveau de rentabilité demeure solide (ROE de 14,8% hors PEL/CEL et proforma IFRIC).

Sur le premier semestre 2016, la Banque de détail en France affiche un produit net bancaire de 4,184 millions d'euros (-2,5% hors PEL/CEL par rapport au S1-15), des frais de gestion de -2 765 millions d'euros (+2,6%), un résultat d'exploitation de 1 071 millions d'euros (-4,3%). Son résultat net part du Groupe s'établit à 731 millions d'euros en progression de +3,8% par rapport au S1-15, soit une rentabilité très satisfaisante de 14,8% (hors PEL/CEL et retraitée d'IFRIC 21).

4. BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX

Au T2-16, le pôle réalise un résultat net part du Groupe de 436 millions d'euros, en hausse de +35,8% par rapport au T2-15. Cette évolution s'explique par la croissance des revenus de +4,2%*, une baisse du coefficient d'exploitation de 1 point et un coût du risque en net recul de -27,5%*, par rapport au T2-15.

Sur le premier semestre 2016, les revenus s'élèvent à 3 716 millions d'euros, en hausse de +4,6%* par rapport au S1-15, le résultat d'exploitation s'établit à 1 142 millions d'euros (+32,3%*) et le résultat net part du Groupe ressort à 736 millions d'euros (+56,9%).

En m EUR	T2-16	T2 15	Variation		S1-16	S1-15	Variation	
Produit net bancaire	1 891	1 867	+1,3%	+4,2%*	3 716	3 662	+1,5%	+4,6%*
Frais de gestion	(1 038)	(1 047)	-0,9%	+2,9%*	(2 171)	(2 204)	-1,5%	+2,3%*
Résultat brut d'exploitation	853	820	+4,0%	+5,7%*	1 545	1 458	+6,0%	+8,1%*
Coût net du risque	(191)	(287)	-33,4%	-27,5%*	(403)	(620)	-35,0%	-29,0%*
Résultat d'exploitation	662	533	+24,2%	+21,7%*	1 142	838	+36,3%	+32,3%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	13	(1)	n/s	n/s	13	(26)	n/s	n/s
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	0	0	n/s	n/s	0	0	n/s	n/s
Résultat net part du Groupe	436	321	+35,8%	+32,4%*	736	469	+56,9%	+49,4%*
RONE	16,6%	12,3%			14,0%	9,0%		
RONE ajusté (1)	16,0%	11,6%			14,7%	9,9%		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21

Banque de détail à l'International

Au T2-16 les encours de crédits de la Banque de détail à l'International progressent de +6,8%* par rapport au T2-15, pour s'établir à 80,4 milliards d'euros ; la hausse est particulièrement soutenue en Europe et en Afrique. La croissance des dépôts reste également forte dans la quasi-totalité des implantations du Groupe ; les encours de dépôts s'établissent en effet à 72,2 milliards d'euros à fin juin 2016, en hausse de +5,2%* sur un an, avec une collecte très dynamique dans les pays d'Europe centrale et orientale et en Afrique.

Au T2-16, la Banque de détail à l'International affiche un produit net bancaire de 1 243 millions d'euros (+3,4%*), en raison notamment de la bonne performance de l'activité en Europe centrale et orientale et en Afrique subsaharienne, ainsi que du redressement progressif en Russie et en Roumanie. Le résultat brut d'exploitation s'établit à 517 millions d'euros (+9,5%*) et le résultat net part du Groupe à 195 millions d'euros, contre 128 millions au T2-15 (+52,3%).

Sur le S1-16, le produit net bancaire de la Banque de détail à l'International s'élève à 2 461 millions d'euros, en hausse de +4,9%* par rapport au S1-15, et le résultat net part du Groupe ressort à 317 millions d'euros comparé à 162 millions d'euros au S1-15.

En Europe de l'ouest, les encours de crédits sont en hausse de +7,6%* à 15,0 milliards d'euros ; le financement automobile est particulièrement dynamique sur la période. Au T2-16 la région affiche un produit net bancaire de 171 millions d'euros, un résultat brut d'exploitation de 81 millions d'euros et un résultat net part du Groupe de 45 millions d'euros en hausse de +25,0% par rapport au T2-15.

En République tchèque, Komerční Banka (KB) enregistre une solide performance commerciale au T2-16. Les encours de crédits progressent de +9,4%* par rapport au T2-15 à 20,8 milliards d'euros, portés par le dynamisme de la production de crédits aux particuliers et aux grandes entreprises. Sur la même période, les encours de dépôts augmentent de +6,5%* à 25,8 milliards d'euros. Au T2-16, le produit net bancaire est en léger recul (-0,4%*) par rapport au T2-15 à 259 millions d'euros, compte tenu de la persistance de l'environnement de taux bas. Sur la même période, les frais de gestion sont en baisse de -12,8%* compte tenu notamment de la plus

faible contribution au fonds de garantie des dépôts ce trimestre. Le coût du risque se normalise et s'établit à 17 millions d'euros au T2-16. La contribution au résultat net part du Groupe est stable à 52 millions d'euros.

La filiale de KB, Essox a conclu le 1er juillet 2016 un accord pour l'acquisition de 100% des parts dans PSA Finance en République Tchèque et en Slovaquie.

En Roumanie (BRD), l'environnement économique s'améliore progressivement. Les encours de crédits de BRD progressent de +3,7%* à 6,3 milliards d'euros, notamment sur les segments des particuliers et des grandes entreprises. Les encours de dépôts sont en hausse de +6,4%*, à 8,9 milliards d'euros. Dans ce contexte, le produit net bancaire du groupe BRD est en hausse de +6,3%* par rapport au T2-15 à 136 millions d'euros. Les frais de gestion sont en baisse de -1,3%* sur la période sous l'effet d'un contrôle strict des coûts, à 74 millions d'euros, et le coût du risque est en baisse de -47,1%* à 18 millions d'euros. Sur le trimestre, BRD affiche un résultat net part du Groupe de 21 millions d'euros, comparé à 8 millions d'euros au T2-15.

Dans les autres pays d'Europe, le Groupe maintient une forte collecte de dépôts au T2-16 (encours en progression de +6,1%* à 11,2 milliards d'euros) alors que les encours de crédits sont en hausse de +6,6%* à 11,6 milliards d'euros, principalement sur le segment des particuliers. Sur le trimestre, le produit net bancaire est en hausse de +4,5%* par rapport au T2-15 à 186 millions d'euros, les frais de gestion sont en baisse de -0,9%* à 109 millions d'euros et le coût du risque est en baisse de -8,3%*. Le résultat net part du Groupe ressort à 40 millions d'euros en hausse de +21,2% par rapport au T2-15.

En Russie, l'environnement se stabilise. L'activité reste soutenue sur les entreprises et l'on observe une reprise progressive de la production de crédits aux particuliers. Dans ce contexte, les encours de crédits sont en légère baisse de -1,5%* par rapport au T2-15 à 8,3 milliards d'euros. Les encours de dépôts sont en baisse de -7,4%* par rapport au T2-15 à 6,4 milliards d'euros, en raison d'une baisse des encours de dépôts en dollars en ligne avec les objectifs. Sur le trimestre, le produit net bancaire augmente de +22,9%*, à 145 millions d'euros, en lien avec l'amélioration des marges et des volumes de production; les coûts restent maîtrisés à 120 millions d'euros, en hausse de +0,8%* dans un contexte d'inflation élevée. Au total, l'ensemble SG Russie⁽¹⁾ réalise une perte de -12 millions d'euros au T2-16, en amélioration par rapport au T1-16 (-18 millions d'euros) et au T2-15 (-43 millions d'euros). Dans cet environnement, le Groupe confirme pour 2016 l'anticipation d'une perte de -50 à -100 millions d'euros pour SG Russie.

En Afrique et dans les autres zones d'implantation de la Banque à l'International, les encours de crédits progressent de +8,4%* par rapport au T2-15 et s'établissent à 18,4 milliards d'euros ; l'activité est particulièrement dynamique en Algérie et en Côte d'Ivoire. Sur la même période, les encours de dépôts s'établissent à 18,1 milliards d'euros, en hausse de +7,0%*. A 346 millions d'euros, le produit net bancaire progresse de +1,5%* par rapport au T2-15. Les frais de gestion sont en hausse de +7,4%* et le coût du risque en baisse de -24,0%*. Au global, le résultat net part du Groupe progresse de +3,4% à 60 millions d'euros.

Assurances

L'activité Assurances maintient au T2-16 sa dynamique commerciale. En Assurance-vie, les encours progressent de +2,8%* par rapport au T2-15 à 95,8 milliards d'euros ; la collecte nette s'établit à 0,6 milliard d'euros sur le trimestre, avec une part de produits en unités de compte qui se maintient à un niveau élevé (76%). En matière de Protection (Prévoyance et Assurance Dommages), l'activité est également soutenue avec des primes qui progressent de +9,2%* par rapport au T2-15 pour s'établir à 345 millions d'euros au T2-16.

La performance financière du métier Assurances demeure solide sur le trimestre. Le produit net bancaire est en hausse de +8,3%* par rapport au T2-15, à 221 millions d'euros. La contribution au résultat net part du Groupe s'inscrit en hausse de +10.2% au T2-16 à 97 millions d'euros.

Au S1-16, le produit net bancaire est en hausse de +8,1%* et le résultat net part du Groupe en hausse de +10,8% par rapport au S1-15.

Services Financiers aux Entreprises

Le métier de location longue durée et gestion de flottes de véhicules continue d'afficher sur le trimestre une croissance soutenue de son parc de +15,0% par rapport au T2-15. L'acquisition du Groupe Parcours, réalisée ce trimestre (+66 000 véhicules), permet à ALD Automotive de se renforcer sur le segment de la clientèle des PME et TPE et d'accélérer sa croissance sur les marchés français et européen. Cette performance s'appuie également sur le développement réussi de ses partenariats avec les constructeurs automobiles et les réseaux bancaires.

(1) Résultat de SG Russie : contribution des entités Rosbank, Delta Credit Bank, Rusfinance Bank, Société Générale Insurance, ALD automotive et de leurs filiales consolidées aux résultats des métiers du Groupe

Les activités de Financement de biens d'équipement professionnels affichent des encours de crédits de 16,0 milliards d'euros (hors affacturage), en hausse de +4.9%* par rapport au T2 15, tirés par les secteurs du transport et de l'équipement industriel. Les marges à la production se maintiennent malgré un environnement concurrentiel intense.

Au T2-16, les Services Financiers aux Entreprises affichent une dynamique toujours soutenue avec un produit net bancaire de 418 millions d'euros, en forte progression par rapport au T2-15 (+9,3%*). Les frais de gestion s'élèvent à 207 millions d'euros, en hausse de +6,4%*. Les résultats sont en hausse de +23,3% par rapport au T2-15, avec une contribution au résultat net part du Groupe de 148 millions d'euros. Sur le premier semestre 2016, le produit net bancaire des Services Financiers aux Entreprises ressort à 803 millions d'euros (+8,1%* par rapport au S1-15), et le résultat net s'établit à 276 millions d'euros (+20,0% par rapport au S1-15).

5. BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En m EUR	T2-16	T2 15	Variation		S1-16	S1-15	Variation	
Produit net bancaire	2 435	2 691	-9,5%	-8,3%*	4 792	5 295	-9,5%	-8,7%*
Frais de gestion	(1 753)	(1 760)	-0,4%	+0,6%*	(3 470)	(3 634)	-4,5%	-3,8%*
Résultat brut d'exploitation	682	931	-26,7%	-25,2%*	1 322	1 661	-20,4%	-19,5%*
Coût net du risque	(106)	(56)	+89,3%	+86,0%*	(246)	(106)	x 2,3	x 2,4
Résultat d'exploitation	576	875	-34,2%	-32,6%*	1 076	1 555	-30,8%	-30,1%*
Résultat net part du Groupe	448	702	-36,2%	-32,3%*	902	1 234	-26,9%	-23,2%*
RONE	11,8%	16,5%			11,7%	15,5%		
RONE ajusté (1)	10,6%	15,7%			10,1%	16,3%		

(1) Corrigé de l'application d'IFRIC 21 et de l'impact non-récurrent positif du remboursement de l'amende Euribor au T1-16

Au T2-16, le produit net bancaire de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs atteint 2 435 millions d'euros, en hausse pour le troisième trimestre consécutif. Il s'inscrit toutefois en retrait de -9,5% par rapport à un T2-15 qui bénéficiait d'un environnement de marché particulièrement favorable sur l'ensemble des activités (2 691 millions d'euros).

Sur le premier semestre 2016, le produit net bancaire s'élève à 4 792 millions d'euros, en baisse de -9,5% sur un an.

Activités de Marché et Services aux Investisseurs

Au T2-16, le produit net bancaire des **Activités de Marché et Services aux Investisseurs** s'inscrit à 1 544 millions d'euros, en baisse de -11,3% par rapport au T2-15 (et de -12,1% au S1-16 à 3 093 millions d'euros). Dans la continuité du trimestre précédent, le second trimestre a été marqué par une normalisation progressive des marchés et une activité commerciale globalement soutenue, malgré le résultat du referendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'UE.

- Les activités **Actions** présentent un produit net bancaire en baisse de -29,2% au T2-16 par rapport au T2-15, à 568 millions d'euros, et une baisse de -33,1% au S1-16 par rapport au S1-15. En dépit d'une reprise de la demande sur les produits structurés, notamment en Asie, l'activité est en baisse par rapport à un premier semestre 2015 très porteur. Les produits listés, dans lesquels le Groupe conserve une position reconnue de leader mondial, confirment la bonne tendance du premier trimestre, avec une forte demande des clients, alors que les autres activités du métier, notamment le « cash actions » connaissent des résultats en baisse.
- A 629 millions d'euros, le produit net bancaire des activités **Taux, crédit, changes et matières premières** est en hausse de +2,8% par rapport au T2-15 et de +9,7% au S1-16. Cette bonne performance est tirée par les activités Taux et Matières Premières qui continuent sur leur lancée du premier trimestre, ainsi que de la contribution en hausse de l'activité Emergents.
- Le produit net bancaire des activités de **Prime Services** s'élève à 176 millions d'euros au T2-16, en progression de +23,1% par rapport au T2-15 (et de +17,0% au S1-16 par rapport au S1-15). Ce résultat reflète une dynamique commerciale soutenue et la réussite de l'intégration de Newedge.
- Les actifs en conservation du **Métier Titres** atteignent 4 012 milliards d'euros à fin juin 2016, en progression de 1,0% sur un an. Sur la même période, les actifs administrés sont en recul de -4,0% à 580 milliards d'euros. Sur le T2-16, les revenus du Métier Titres sont en baisse de -7,1% par rapport au T2-15 à 171 millions d'euros (et de -11,5% au S1-16 par rapport au S1-15), sous l'effet d'une moindre activité transactionnelle, de la baisse des marchés et d'un environnement de taux négatif.

Financement et Conseil

Le produit net bancaire des métiers de **Financement et Conseil** ressort à 637 millions d'euros, en recul de -7,8% par rapport à un T2-15 très élevé, mais quasiment stables au S1-16 (-0,7% par rapport au S1-15). La performance est tirée par les activités de marchés de capitaux, notamment sur *Debt Capital Markets* qui tire profit d'un marché actif ce trimestre. Le T2-16 est également marqué par le dynamisme commercial des activités de banque d'investissement, tant sur les émissions actions que sur les métiers de conseil. Les activités de financement de ressources naturelles conservent leur dynamisme, dans un environnement fortement concurrentiel. L'expertise de Société Générale a été à nouveau saluée ce trimestre par le titre de « *Best Export Finance Bank* » décerné par *Trade Export Finance*.

Gestion d'Actifs et Banque Privée

Le produit net bancaire de la ligne-métier **Gestion d'Actifs et Banque Privée** s'établit à 254 millions d'euros au T2-16, en recul de -1,9% par rapport au T2-15. Sur le semestre, le recul s'établit à -12,2%, dans un contexte de marché baissier et de faible activité transactionnelle.

Les actifs sous gestion de la **Banque Privée** atteignent 116,8 milliards d'euros à fin juin 2016. Tirés par une collecte de +0,7 milliard d'euros, notamment en France et au Royaume-Uni. Après l'intégration de Kleinwort Benson, les actifs sous gestion sont en légère hausse (+0,4%) par rapport au S1-15, malgré des effets de marché et de change négatifs. Le produit net bancaire est en hausse de +1,5% par rapport au T2-15, à 204 millions d'euros, grâce aux effets périmètre, mais en recul de -9,5% au S1-16. La marge brute se maintient à un niveau satisfaisant de 106 points de base.

Les actifs sous gestion de **Lyxor** ressortent à 100,9 milliards d'euros (+1,4% par rapport au S1-15), soutenus par une collecte positive. Lyxor conserve sa position de n°3 en Europe sur les ETF avec une part de marché de 10,1% (source ETFGI). Sur le T2-16, le produit net bancaire s'élève à 43 millions d'euros, en retrait par rapport à 2015 (-17,3% par rapport au T2-15 et -27,9% au S1-16 par rapport au S1-15) mais en forte progression comparativement au premier trimestre.

Frais de gestion

Les frais de gestion de la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs sont en léger recul de -0,4% au T2-16 par rapport au T2-15. Sur le semestre, ils sont en baisse de -4,5%, le premier trimestre intégrant l'effet négatif de l'application de la norme IFRIC 21, compensée par le remboursement d'une partie de l'amende Euribor⁽¹⁾. Retraité de ces deux effets, les frais de gestion sont globalement stables par rapport au S1-15, reflétant les efforts de maîtrise des coûts réalisés. Le coefficient d'exploitation s'établit à 72,4% au S1-16.

Résultat d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 682 millions d'euros, en recul de -26,7% par rapport à un niveau élevé au T2-15, et de -20,4% au S1-16 par rapport au S1-15, à 1 322 millions d'euros.

Le coût du risque s'élève à -106 millions d'euros au T2-16 en amélioration de 36 millions d'euros par rapport au T1-16. Au S1-16 le coût du risque est de -246 millions (-106 millions d'euros au S1-15).

Au total, le pôle enregistre un résultat d'exploitation de 576 millions d'euros au T2-16 en recul de -34,2% en par rapport au T2-15 et de 1 076 millions d'euros au S1-16 en recul de -30,8%.

Résultat net

Au T2-16, la contribution du pôle au résultat net part du Groupe s'élève à 448 millions d'euros (-36,2% par rapport au T2-15) et à 902 millions d'euros au S1-16. Retraité de l'effet de la norme IFRIC 21 et du remboursement partiel de l'amende Euribor, le ROE du pôle s'établit à 10,1% au S1-16 (11,7% en données brutes).

(1) Remboursement partiel de l'amende Euribor au T1-16 de 218 M EUR

6. HORS PÔLES

En m EUR	T2-16	T2 15	S1-16	S1-15
Produit net bancaire	558	148	467	38
<i>Produit net bancaire (1)</i>	770	(164)	534	(336)
Frais de gestion	12	(13)	3	(33)
Résultat brut d'exploitation	570	135	470	5
<i>Résultat brut d'exploitation (1)</i>	782	(177)	537	(369)
Coût net du risque	(199)	(198)	(191)	(198)
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(29)	(12)	(11)	(3)
Résultat net part du Groupe	174	(97)	16	(188)
<i>Résultat net part du Groupe (1)</i>	313	(302)	60	(433)

(1) Hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les fonctions de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux et certains coûts engagés par le Groupe et non refacturés aux métiers.

Le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à 558 millions d'euros au T2-16 (148 millions d'euros au T2-15), et à 770 millions d'euros hors réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (-164 millions au T2-15). Le résultat brut d'exploitation du Hors Pôles s'élève à 570 millions d'euros au T2-16 contre 135 millions d'euros au T2-15. Retraité de la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre (voir note méthodologique n°7), le résultat brut d'exploitation s'élève à 782 millions d'euros au T2-16 (contre -177 millions d'euros au T2-15).

Les revenus du Hors Pôles intègrent au T2-16 la plus value de cession des titres Visa Inc, pour 725 millions d'euros au T2-16, reflétant les cessions de titres réalisées par les différentes entités et filiales du Groupe. Le résultat brut d'exploitation, hors éléments non-économiques et plus value de cession s'élève ainsi à 57 millions d'euros au T2-16 et -188 millions d'euros au S1-16.

La contribution au résultat net part du Groupe du Hors Pôles est de 174 millions d'euros au T2-16, contre -97 millions d'euros en au T2-15.

7. CONCLUSION

Au premier semestre 2016, Société Générale dégage un résultat net part du Groupe de 2 385 millions d'euros. Ce résultat solide réalisé dans des conditions difficiles reflète le dynamisme et la force du modèle bancaire équilibré du Groupe, la qualité de ses portefeuilles et l'engagement de ses équipes au service de ses clients. Soutenu par la cession des titres Visa, le BNPA est en forte progression au premier semestre, à 2,77 euros hors éléments non-économiques (+25% par rapport au premier semestre 2015). L'Actif Net Tangible par Action est en hausse de +4,1% par rapport à fin juin 2015 et de +18,4% en quatre ans. Société Générale réaffirme ce trimestre ses engagements de maîtrise des frais de gestion, de poursuite d'une transformation en profondeur de son modèle vers plus de synergies et d'efficacité, pour compenser la hausse des coûts réglementaires financer son développement, et accroître sa rentabilité.

8. CALENDRIER FINANCIER 2016-2017

Calendrier de communication financière 2016-2017

3 novembre 2016	Résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'année 2016
9 février 2017	Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2016
4 mai 2017	Résultats du premier trimestre 2017
2 août 2017	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2017
3 novembre 2017	Résultats du troisième trimestre 2017

Ce document comporte des éléments de projection relatifs aux objectifs et stratégies du Groupe Société Générale.

Ces projections reposent sur des hypothèses, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union européenne, ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour.

Ces éléments sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Le Groupe peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans cette présentation.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces éléments de projection sont soumis à de nombreux risques et incertitudes, notamment des sujets dont le Groupe ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs, et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints. Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les éléments de projection comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires et prudentiels et le succès des initiatives stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations détaillées sur les risques potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Il est recommandé aux investisseurs de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations du Groupe lorsqu'ils examinent les informations contenues dans les éléments de projection. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ses éléments de projection. Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes.

9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)

	S1-16	S1-15	Variation		T2-16	T2-15	Variation	
En M EUR								
Produit net bancaire	13 159	13 222	-0,5%	+0,7%*	6 984	6 869	+1,7%	+3,0%*
Frais de gestion	(8 403)	(8 566)	-1,9%	-0,6%*	(4 119)	(4 124)	-0,1%	+1,3%*
Résultat brut d'exploitation	4 756	4 656	+2,1%	+3,2%*	2 865	2 745	+4,4%	+5,6%*
Coût net du risque	(1 188)	(1 337)	-11,1%	-7,4%*	(664)	(724)	-8,3%	-5,3%*
Résultat d'exploitation	3 568	3 319	+7,5%	+7,2%*	2 201	2 021	+8,9%	+9,4%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(12)	(41)	+70,7%	+66,7%*	(16)	(7)	n/s	n/s
Quote-part des résultats net des entreprises mises en équivalence	68	110	-38,2%	+7,9%*	33	42	-21,4%	x 2,2
Pertes de valeur des écarts d'acquisition	-	-			-	-		
Impôts sur les bénéficiaires	(1 011)	(967)	+4,6%	+4,2%*	(627)	(597)	+5,0%	+5,8%*
Résultat net	2 613	2 421	+7,9%	+9,6%*	1 591	1 459	+9,0%	+11,5%*
Dont participations ne donnant pas le contrôle	228	202	+12,9%	+12,9%*	130	108	+20,4%	+20,4%*
Résultat net part du Groupe	2 385	2 219	+7,5%	+9,3%*	1 461	1 351	+8,1%	+10,8%*
Ratio Tier 1 fin de période	13,6%	12,7%			13,6%	12,7%		

* A périmètre et taux de change constants

RESULTAT NET PART DU GROUPE APRES IMPOT PAR METIER

(en millions d'euros)

	S1-16	S1-15	Variation		T2-16	T2-15	Variation	
Banque de détail en France	731	704	+3,8%		403	425	-5,2%	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	736	469	+56,9%		436	321	+35,8%	
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	902	1 234	-26,9%		448	702	-36,2%	
TOTAL METIERS	2 369	2 407	-1,6%		1 287	1 448	-11,1%	
Hors Pôles	16	(188)			174	(97)		
GROUPE	2 385	2 219	+7,5%		1 461	1 351	+8,1%	

BILAN CONSOLIDE

Actif - en Md EUR	30.06.2016	31.12.2015
Caisse, banques centrales	105,9	78,6
Actifs financiers à la juste valeur	560,3	519,3
Instruments dérivés de couverture	22,8	16,5
Actifs financiers disponibles à la vente	145,3	134,2
Prêts et créances sur les établissements de crédit	79,7	71,7
Prêts et créances sur la clientèle	420,1	405,3
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3,2	2,7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4,1	4,0
Actifs d'impôts	6,3	7,4
Autres actifs	85,6	69,4
Actifs non courants destinés à être cédés	0,1	0,2
Participations dans les sociétés mises en équivalence	1,1	1,4
Immobilisations corporelles et incorporelles	20,9	19,4
Ecarts d'acquisition	4,7	4,4
Total	1 460,2	1 334,4

Passif - en Md EUR	30.06.2016	31.12.2015
Banques centrales	8,2	7,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	522,5	455,0
Instruments dérivés de couverture	13,7	9,5
Dettes envers les établissements de crédit	104,1	95,5
Dettes envers la clientèle	400,5	379,6
Dettes représentées par un titre	105,2	106,4
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	11,2	8,1
Passifs d'impôts	1,1	1,6
Autres passifs	100,9	83,1
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,2	0,5
Provisions techniques des entreprises d'assurance	111,4	107,3
Provisions	5,8	5,2
Dettes subordonnées	13,8	13,1
Capitaux propres part du Groupe	58,5	59,0
Participations ne donnant pas le contrôle	3,5	3,6
Total	1 460,2	1 334,4

(1) Les prêts et créances sur la clientèle incluent les créances de location-financement.

10. NOTES METHODOLOGIQUES

1 – Les résultats consolidés du Groupe au 30 juin 2016 ont été examinés par le Conseil d'administration en date du 2 août 2016. Les procédures d'examen limité par les Commissaires aux comptes sont en cours sur les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2016.

A noter que les données relatives à l'exercice 2015 ont été retraitées en raison de la modification des règles de calcul d'allocation des fonds propres normatifs (sur la base de 11% des RWA - encours pondérés des risques - depuis le 1er janvier 2016 contre 10% auparavant).

2 – Produit net bancaire

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 39 du Document de référence 2016 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

3- Frais de gestion

Les **Frais de gestion** correspondent aux « Charges Générales d'exploitation » telles que présentées dans la note 8.1 aux Etats financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2015 (pages 361 et s. du Document de référence 2016 de Société Générale). Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux Charges générales d'exploitation.

Le **Coefficient d'exploitation** est défini en page 488 du Document de référence 2016 de Société Générale.

4 – Ajustement IFRIC 21

L'**ajustement IFRIC 21** corrige le résultat des charges constatées en comptabilité dans leur intégralité dès leur exigibilité (fait générateur) pour ne reconnaître que la part relative au trimestre en cours, soit un quart du total. Il consiste à lisser la charge ainsi constatée sur l'exercice afin de donner une idée plus économique des coûts réellement imputables à l'activité sur la période analysée.

Les corrections apportées à ce titre aux frais de gestion pour les différents pôles et le Groupe pour le premier semestre 2016 sont rappelées ci-dessous :

En M EUR	Banque de détail en France		Banque de détail et Services Financiers Internationaux		Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs		Hors pôles		Groupe	
	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15	S1-16	S1-15
Total IFRIC 21 - Frais de gestion	-85	-62	-126	-116	-261	-188	-49	-35	-523	-400
dont Fonds de Résolution	-34	-20	-34	-23	-160	-100	-5		-232	-142

5 – Retraitements et autres éléments notables de la période

Les éléments non économiques correspondent à la réévaluation de la dette liée au risque de crédit propre et à l'ajustement de valeur lié au risque de crédit propre sur instruments dérivés (DVA). Ces deux facteurs constituent les éléments non économiques retraités dans les analyses des résultats du Groupe. Ils conduisent à constater un résultat sur soi-même reflétant l'évaluation par le marché du risque de contrepartie sur le Groupe. Ils sont également retraités du résultat du Groupe pour les calculs de ratios prudentiels.

Par ailleurs, le Groupe retraite des revenus et résultats du pilier de Banque de détail en France les dotations ou reprises aux provisions PEL/CEL. Cet ajustement permet de mieux identifier les revenus et résultats relatifs à l'activité du pilier, en excluant la part volatile liée aux engagements propres à l'épargne réglementée.

Ces éléments, ainsi que les autres éléments faisant l'objet d'un retraitement ponctuel ou récurrent, sont détaillés ci-après.

En M EUR

T2-16	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	(212)				(139)	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	1				0	Groupe
Impact CVA comptable**	(24)				(17)	Groupe
Plus value de cession Visa	725				662	Hors Pôles
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles
Provision PEL/CEL	13				9	Banque de détail en France

En M EUR

T2-15	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*	312				204	Hors Pôles
Impact DVA comptable*	14				9	Groupe
Impact CVA comptable**	16				10	Groupe
Provision pour litiges				(200)	(200)	Hors Pôles
Provision PEL/CEL	34				21	Banque de détail en France

En M EUR

	S1-16	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*		(67)				(44)	Hors Pôles
Impact DVA comptable*		1				1	Groupe
Impact CVA comptable**		(78)				(56)	Groupe
Remboursement Amende Euribor			218			218	Banque de la Grande Clientèle et Solutions Investisseurs
Plus value de cession Visa		725				662	Hors Pôles
Provision pour litiges					(200)	(200)	Hors Pôles
Provision PEL/CEL		(10)				(7)	Banque de détail en France

En M EUR

	S1-15	Produit net bancaire	Frais de gestion	Autres	Coût du risque	Résultat net part du Groupe	
Réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre*		374				245	Hors Pôles
Impact DVA comptable*		5				3	Groupe
Impact CVA comptable**		17				11	Groupe
Provision pour litiges					(200)	(200)	Hors Pôles
Provision PEL/CEL		(75)				(47)	Banque de détail en France

6 – Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque ou coût net du risque commercial est défini en pages 39 et 488 du Document de référence 2016 de Société Générale. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples.

		T2-16	T2-15	S1-16	S1-15
Banque de détail en France	Coût net du risque (M EUR)	157	169	323	380
	Encours bruts de crédits (EUR M)	187 263	178 922	187 750	178 526
	Coût du risque en pb	33	38	34	43
Banque de détail et services financiers internationaux	Coût net du risque (M EUR)	185	283	401	618
	Encours bruts de crédits (EUR M)	116 393	117 075	116 310	116 043
	Coût du risque en pb	64	96	69	106
Banque de grande clientèle et services aux investisseurs	Coût net du risque (M EUR)	103	36	244	73
	Encours bruts de crédits (EUR M)	143 925	136 825	140 970	130 526
	Coût du risque en pb	29	10	35	11
Groupe Société Générale	Coût net du risque (M EUR)	442	487	958	1 071
	Encours bruts de crédits (EUR M)	459 994	440 946	456 950	432 746
	Coût du risque en pb	38	44	42	49

Le **taux de couverture brut des encours douteux** est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

7 – ROE, RONE

La notion de ROE ainsi que la méthodologie de calcul de celui-ci sont précisées en page 40 du Document de référence 2016 de Société Générale. Cette mesure permet d'apprécier le rendement des fonds propres de Société Générale.

Le RONE (*Return on Normative Equity*) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 39 du Document de référence de Société Générale. Les données relatives à l'exercice 2015 ont été ajustées pour tenir compte du principe d'allocation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016, sur la base de 11% des encours pondérés des métiers.

Détermination du ROE (*Return on Equity*) du Groupe

Les corrections apportées aux capitaux propres comptables et symétriquement au résultat net part du Groupe pour la détermination du ROE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)

<i>Fin de période</i>	S1-16	T1-16	2015	S1-15
Capitaux propres part du Groupe	58 475	59 039	59 037	56 146
Titres super subordonnés (TSS)	(8 944)	(8 823)	(9 552)	(8 282)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(373)	(358)	(366)	(356)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(185)	(235)	(146)	(161)
Gains/Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	(1 414)	(1 732)	(1 582)	(1 150)
Provision pour dividende	(1 106)	(1 952)	(1 593)	(885)
Fonds propres ROE	46 453	45 939	45 798	45 312
Fonds propres ROE moyens	46 033	45 869	44 889	44 219

Détermination du RONE : Fonds propres alloués aux métiers (M EUR)

	T2-16	T2-15	S1-16	S1-15
Banque de détail en France	10 275	10 765	10 355	10 722
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	10 493	10 466	10 494	10 382
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	15 164	17 039	15 472	15 971

8 – L'Actif net et l'Actif net tangibles sont définis dans la méthodologie, page 40 du Document de référence 2016 du Groupe (« Actif Net »). Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après.

(en millions d'euros)

<i>Fin de période</i>	S1-16	T1-16	2015	S1-15
Capitaux propres part du Groupe	58 475	59 039	59 037	56 146
Titres super subordonnés (TSS)	(8 944)	(8 823)	(9 552)	(8 282)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)	(373)	(358)	(366)	(356)
Intérêts nets d'impôts à verser sur TSS & TSDI, intérêts versés aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission	(185)	(235)	(146)	(161)
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités de trading	103	32	125	160
Actif Net Comptable	49 076	49 655	49 098	47 507
Ecarts d'acquisition	4 820	4 532	4 533	5 159
Actif Net Tangible par Action	44 256	45 123	44 565	42 348
Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA**	799 217	799 217	796 726	796 533
ANA** (EUR)	61,4	62,1	61,6	59,6
Actif Net Tangible par Action (EUR)	55,4	56,5	55,9	53,2

9 – Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (Cf. page 40 du Document de référence 2016 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE. Ainsi que précisé en page 40 du Document de référence 2016 de Société Générale, le Groupe publie également un BNPA ajusté de l'incidence des éléments non-économiques présentés en note méthodologique n°5.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul est le suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	S1-16	T1-16	2015	S1-15
Actions existantes	807 083	806 872	805 950	805 803
Déductions				
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	3 807	3 191	3 896	3 943
Autres actions d'autodétention et d'auto-contrôle	4 889	5 709	9 551	12 112
Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA	798 387	797 972	792 503	789 748
Résultat net part du Groupe	2 385	924	4 001	2 219
Intérêts net d'impôt sur TSS et TSDI	(220)	(112)	(442)	(215)
Plus-values nette d'impôt sur rachats partiels	0	0	0	0
Résultat net part du Groupe corrigé	2 165	812	3 559	2 004
BNPA (en EUR) ⁽¹⁾	2,71	1,02	4,49	2,54

Conformément à la norme IAS 33, les données historiques par action antérieures à la date de détachement d'un Droit Préférentiel de Souscription sont retraitées du coefficient d'ajustement correspondant à l'opération

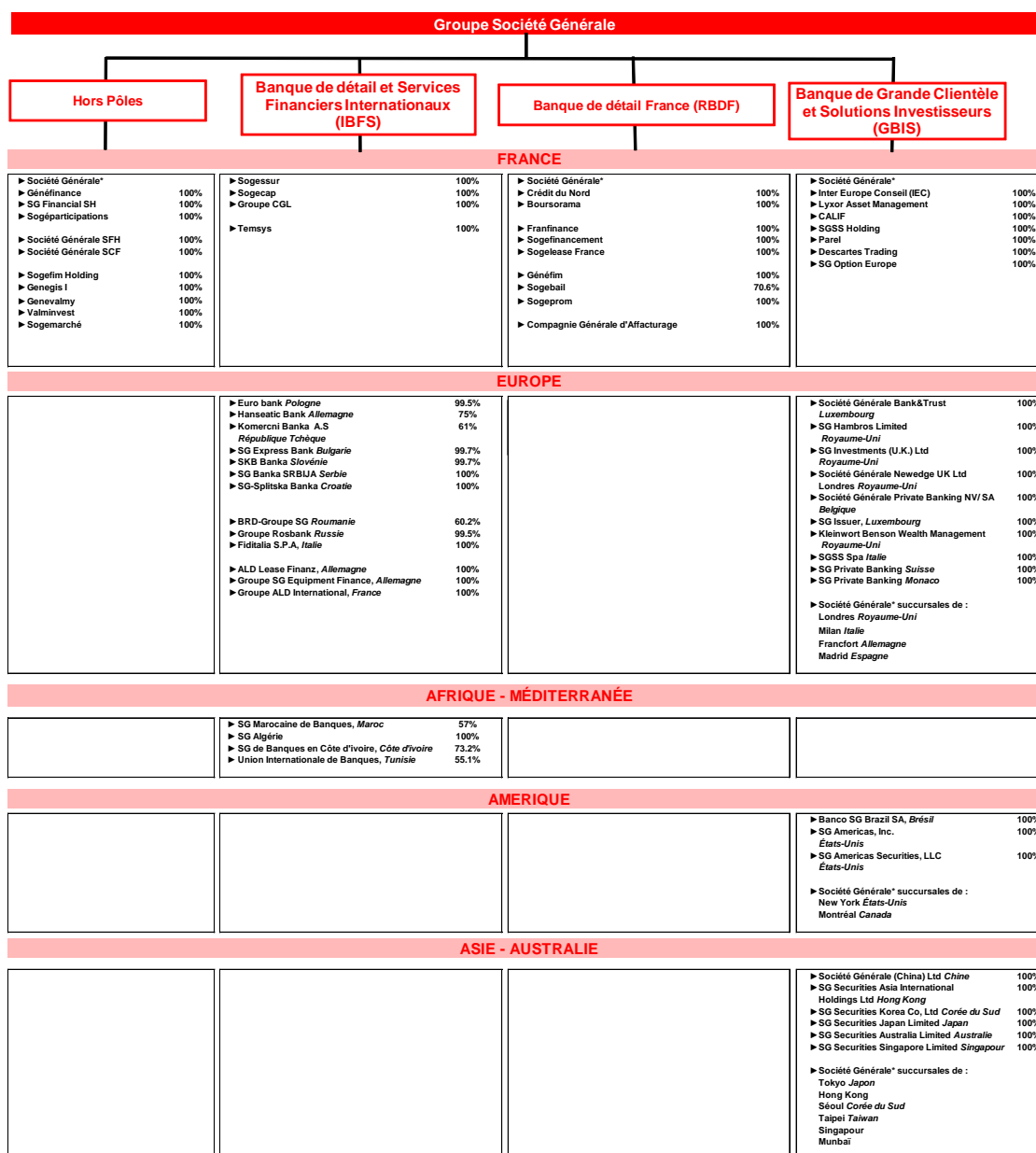
10 – Les fonds propres Common Equity Tier 1 du Groupe Société Générale sont déterminés conformément aux règles CRR/CRD4 applicables. Les ratios de solvabilité non phasés sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Lorsqu'il est fait référence aux ratios phasés, ceux-ci n'intègrent pas les résultats de l'exercice en cours, sauf mention contraire. Le ratio de levier est déterminé selon les règles CRR/CRD4 applicables intégrant les dispositions de l'acte délégué d'octobre 2014.

NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet www.societegenerale.com dans la partie « Investisseur ».

1.2 Présentation des principales activités de Société Générale

Présentation des principales activités du Groupe Société Générale Organigramme simplifié au 30 juin 2016



* Société mère
Remarques :
- Les taux indiqués sont les taux d'intérêt du Groupe dans la filiale détenue.
- Les groupes ont été positionnés dans la zone géographique où ils exercent principalement leur activité

1.3 Nouveaux produits ou services importants lancés

Métier

Nouveaux produits ou services

Banque de détail en France	SG Opcimmo (Février 2016) (Société Générale)	Nouveau produit d'épargne immobilière accessible en compte titre ordinaire pour les clients désireux de diversifier leur patrimoine vers l'immobilier de bureaux en IDF et en Europe ou vers des sociétés à dominante immobilière et percevoir des revenus potentiels, avec un horizon de placement de 8 ans minimum et sans garantie en capital. Une part du fonds est placée en produits obligataires et en trésorerie.
	Refonte de l'option internationale de Jazz (Mars 2016) (Société Générale)	Afin de répondre aux attentes de nos clients particuliers en matière d'opérations à l'international, refonte de l'option Internationale cadre de notre package de banque au Quotidien Jazz avec 4 niveaux de facturation donnant lieu à des exonérations sur les paiements les retraits et les virements hors zone euro.
	Crédit du Nord rejoint la plateforme <i>jedeclare.com</i> (Février 2016) (Crédit du Nord)	<i>jedeclare.com</i> émanation du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables. Cet accord concerne, l'envoi de ses relevés de compte sur la plateforme. En contrepartie, le cabinet adressera les liasses fiscales de son client au Groupe Crédit du Nord.
	Nouveau parcours de souscription en ligne (Avril 2016) (Boursorama)	Nouveau parcours de souscription lancé en avril afin de faciliter et rendre plus rapide la souscription en ligne à l'ensemble des produits, depuis n'importe quel terminal, et améliorer le temps de traitement des dossiers.
	L'offre Assurance vie pour les mineurs (Mai 2016) (Boursorama)	Lancement de l'offre Assurance vie pour les mineurs : le contrat Boursorama Vie est désormais accessible aux enfants des clients et toujours sans aucun frais d'entrée.
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Pack Jeune (Juillet 2016) ; Essox-République tchèque (Banque de détail à l'International)	Gratuit, le « pack Jeunes » offre aux jeunes clients de 20 – 25 ans un compte courant, un compte sur livret et une carte bancaire GIM UEMOA HIBISCUS, qui permet d'effectuer des opérations de retraits sur tous les distributeurs du réseau Société Générale Burkina Faso et sur les distributeurs partenaires de l'espace UEMOA. Grâce au service de banque à distance MESSALIA également compris dans le pack, les jeunes peuvent recevoir sur leur téléphone portable les informations relatives à leur compte bancaire. Cette offre permet de soutenir l'effort de la bancarisation des jeunes.
	Sogepay (Mars 2016) (Banque de détail à l'International)	Depuis le lancement le 7 mars 2016 de SOGEPAY, solution bancaire de paiement mobile, la clientèle de SGBCI peut effectuer des paiements depuis un téléphone mobile par débit de compte bancaire. Les aspects techniques de SOGEPAY ont été développés en collaboration avec MTN Côte d'Ivoire. La version de lancement de la solution permet d'acquiescer du crédit de communication MTN et de consulter le solde de son compte bancaire. Totalelement sécurisée et facile d'utilisation grâce à la technologie USSD, la solution évoluera prochainement pour intégrer le transfert de compte à compte et de compte à tiers, le paiement marchand et le paiement de grands facturiers (distributeurs nationaux d'eau et d'électricité).
	Application bancaire pour Apple Watch (Février 2016 ; KB, République tchèque) (Banque de détail à l'International)	Cette application permet aux clients de KB d'accéder à leurs soldes de compte, de consulter leurs opérations récentes ou encore de trouver le distributeur le plus proche.
	Cartes et stickers sans contact (Mars 2016 ; SGME, Montenegro) (Banque de détail à l'International)	La technologie sans contact permet aux consommateurs de régler des biens et services sans avoir à saisir leur code de carte bancaire, pour des sommes n'excédant pas 15 €. Le sticker MasterCard, délivré aux clients porteurs d'une carte MasterCard Debit ou Mastercard Debit Gold, utilise la même technologie et permet au client d'effectuer des paiements sans contact et fonctionne comme la carte éponyme.
	Nouvelle solution de bons d'achat adossée à une carte de crédit	En partenariat avec OptioPay, FinTech basée à Berlin, la banque allemande a ouvert une plateforme en ligne de bons d'achat sur

Métier

Nouveaux produits ou services

	(Mars 2016 ; Hanseatic Bank, Allemagne) (Banque de détail à l'International)	« Vorteilswelt », son portail d'avantages client. Les titulaires d'une carte de crédit Hanseatic Bank ou d'une carte co-brandée disposent sur cette plateforme d'un large choix de bons d'achat pour des boutiques diverses : Amazon, Ikea, Adidas, Esprit ou encore iTunes, pouvant valoir jusqu'à deux fois la somme déboursée par le client.
	ALD free (Mars 2016 ; ALD Automotive Pays Bas) (Services Financiers aux entreprises et Assurances)	ALD Automotive lance ALD free, une plateforme qui permettra aux collaborateurs de créer leurs propres packages de mobilité en combinant différents modes de transport.
	My ALD application (Mai 2016 ; ALD Automotive) (Services Financiers aux entreprises et Assurances)	My ALD est une application mobile unique et complète qui permet aux conducteurs d'accéder à l'intégralité des services ALD Automotive. Avec l'appli My ALD, les conducteurs de voitures d'entreprise peuvent : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Trouver rapidement une station-service, un parking et d'autres services en utilisant la fonctionnalité de géolocalisation ; ▪ Demander de l'assistance en un clic ; ▪ Accéder rapidement à toutes les informations relatives à leur contrat, à leur véhicule et à d'autres documents utiles ; ▪ Ne jamais manquer un nouveau service grâce à des alertes personnalisées.
	Contrat d'assurance-vie en unités de compte 100% Exchange Traded Fund (ETF) (Juin 2016 ; Oradéa Vie, Unep et Lyxor) (Services Financiers aux entreprises et Assurances)	Nouveau contrat, baptisé « Unep Sélection Trackers », au sein duquel la gestion indiciaire, appréciée des investisseurs institutionnels, est mise à la portée des particuliers pour la première fois. Ce contrat, assuré par Oradéa Vie, est vendu par les Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI) distribuant les contrats Unep. Il comprend une liste d'ETF Lyxor (entre 50 et 100) accessibles en gestion libre mais surtout une gestion pilotée par Lyxor dans laquelle les clients délèguent la faculté d'arbitrages entre ETF à Lyxor, selon trois thématiques au choix : Europe, monde ou 50 % monde et 50 % Europe.
	La Multirisque des Pros (Juin 2016 Sogessur- France) (Services Financiers aux entreprises et Assurances)	La Multirisque des Pros est à destination des Commerçants et Artisans et des Professions libérales et TPE. Cette offre regroupe dans un seul contrat : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la protection des biens professionnels, ▪ la garantie Responsabilité civile, ▪ la protection financière de l'activité.
	Protect Invest (Février 2016 SOGELIFE Bulgarie et Société Générale Expressbank) (Services Financiers aux entreprises et Assurances)	Premier produit d'assurance entièrement dédié à la « Clientèle Prestige » de Société Générale Expressbank (SGEB), une solution d'investissement à long terme qui offre aux clients la possibilité de bénéficier de la performance des marchés financiers tout en profitant de la protection d'une couverture d'assurance. Ce produit complète l'offre d'épargne de la banque en proposant une alternative aux dépôts dont les taux d'intérêt sont actuellement très bas et qui promet de belles perspectives de croissance sur le marché des unités de compte.
Banque de la Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	SG Smart Low Volatility Index (Juin 2016) (Banque de Financement et d'Investissement)	L'indice <i>SG Smart Low Volatility Index</i> vise à répliquer une position à l'achat (long) sur le <i>iStoxx Low Variance Adjusted Beta Index</i> associée à une position à la vente (short) sur le <i>STOXX Europe 600</i> (le Benchmark). La stratégie long/short permet de bénéficier de la différence de performance entre le <i>iStoxx Low Variance Adjusted Beta Index</i> et son Benchmark. La composition de l'indice est revue chaque mois. A chaque date de rebalancement, les titres éligibles sont classés en fonction de leur volatilité sur les 6 derniers mois. Les 120 titres ayant la volatilité la plus faible et répondant au filtre de liquidité sont retenus pour constituer l'indice.
	SGL Cross Asset Dual Momentum Strategy Index (Mars 2016) (Banque de Financement et d'Investissement)	L'indice <i>SGL Cross Asset Dual Momentum Strategy</i> offre la possibilité d'investir sur différentes stratégies multi-actifs basées sur des règles préétablies provenant du modèle quantitatif créé par Mizuho Alternative Investments, LLC. Ces règles visent à générer des profits sur différents indices sur titres et sur des contrats futures sur instruments financiers et matières premières. Le modèle est basé sur une stratégie d'achat/vente suivant les tendances de marché. L'indice vise à répliquer les tendances suivant les mouvements de prix sur différents instruments liquides (indices d'actions, de produits de taux, de change et de matières premières) et maturités. L'indice vise à profiter des opportunités à la fois à la hausse comme à la baisse des marchés. Cette stratégie démontre une faible corrélation au marché.

Métier

Nouveaux produits ou services

	Enfin, l'indice est capable de bien performer durant des périodes de stress (ex : 2008).
Lyxor's Enhanced Architecture Program (Janvier 2016) (Lyxor)	LYXOR a été sélectionné pour créer, gérer et administrer un véhicule d'investissement de 2.5 Mrds d'euros destiné à adosser les contrats d'assurance venant en couverture de passifs sociaux du groupe Engie. Ce dispositif original et novateur constitue pour le groupement des assureurs en charge de la couverture du passif social du groupe une opportunité pour un meilleur adossement de leurs contrats. L'objectif attendu par les assureurs d'ENGIE est d'abord de disposer d'une solution d'investissement multi-fonds modernisée, construite en architecture ouverte, pour une gestion efficiente de la performance et des coûts. Par sa construction, le véhicule dédié permet une gestion réactive des portefeuilles, une meilleure maîtrise des risques grâce à un pilotage global et la possibilité de recourir à un large panel de stratégies passives, actives et alternatives.

1.4 Analyse du bilan consolidé

1.4.1 Bilan consolidé

ACTIF

<i>(en Md EUR)</i>	30.06.2016	31.12.2015
Caisse, Banques centrales	105,9	78,6
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	560,4	519,3
Instruments dérivés de couverture	22,8	16,5
Actifs financiers disponibles à la vente	145,3	134,2
Prêts et créances sur les établissements de crédit	79,7	71,7
Prêts et créances sur la clientèle	420,2	405,3
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3,2	2,7
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4,1	4,0
Actifs d'impôts	6,3	7,4
Autres actifs	85,6	69,4
Actifs non courants destinés à être cédés	0,1	0,2
Participations dans les sociétés mises en équivalence	1,1	1,4
Immobilisations corporelles et incorporelles	20,9	19,4
Ecart d'acquisition	4,6	4,4
Total	1 460,2	1 334,4

PASSIF

<i>(en Md EUR)</i>	30.06.2016	31.12.2015
Banques centrales	8,1	7,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	522,4	455,0
Instruments dérivés de couverture	13,7	9,5
Dettes envers les établissements de crédit	104,0	95,5
Dettes envers la clientèle	400,5	379,6
Dettes représentées par un titre	105,1	106,4
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	11,2	8,1
Passifs d'impôts	1,1	1,6
Autres passifs	100,9	83,1
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,2	0,5
Provisions techniques des entreprises d'assurance	111,4	107,3
Provisions	5,8	5,2
Dettes subordonnées	13,8	13,0
Capitaux propres part du Groupe	58,5	59,0
Participations ne donnant pas le contrôle	3,5	3,6
Total	1 460,2	1 334,4

Au 30 juin 2016, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 1 460,2 Md EUR, en hausse de 125,8 Md EUR (+ 9 %) par rapport à celui du 31 décembre 2015 (1 334,4 Md EUR).

1.4.2 Principales évolutions du périmètre de consolidation

Les principales variations du périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2016, par rapport au périmètre du 31 décembre 2015 sont les suivantes :

PARCOURS

Le 3 mai 2016, ALD Automotive a acquis le Groupe Parcours, filiale de Wendel implantée en Europe et principalement en France. Cette acquisition permet à ALD Automotive de se renforcer sur le segment de la clientèle des PME et TPE et d'accélérer sa croissance sur le marché de la location longue durée en France.

KLEINWORT BENSON

Le 6 juin 2016, Société Générale Private Banking Hambros a acquis Kleinwort Benson Bank Limited et Kleinwort Benson Channel Islands Holdings Limited. L'acquisition de ces entités s'inscrit dans la stratégie de développement de la Banque Privée du Groupe dans ses marchés cœur, en ligne avec son ambition d'être la banque relationnelle de référence.

1.4.3 Variations sur les postes significatifs du bilan consolidé

Le poste **Caisse, Banques centrales** (105,9 Md EUR au 30 juin 2016) augmente de 27,3 Md EUR (+ 34,8 %) par rapport au 31 décembre 2015.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat augmentent respectivement de 40,9 Md EUR (+ 7,9 %) et 67,4 Md EUR (+14,8 %) par rapport au 31 décembre 2015.

Les instruments financiers à la juste valeur par résultat comprennent principalement :

- des instruments de dettes et de capitaux propres ;
- des dérivés de transaction ;
- des titres donnés / reçus en pension livrée ;
- des prêts de titres et dettes sur titres empruntés.

L'évolution des **actifs et passifs financiers** à la juste valeur par résultat résulte d'une augmentation des dérivés de taux d'intérêts, en lien avec la baisse des taux et d'une augmentation de notre activité de pension livrée.

L'impact de la variation des cours de change sur la valorisation des instruments est symétrique entre l'actif et le passif.

Les **prêts et créances sur la clientèle**, y compris les titres reçus en pension livrée enregistrés au coût amorti, augmentent de 14,9 Md EUR (+ 3,7%) par rapport au 31 décembre 2015. Cette évolution traduit une hausse de la demande des crédits à l'habitat, de trésorerie, autres crédits, découverts autorisés et opérations de pension livrée.

Les **dettes envers la clientèle**, y compris les titres donnés en pension livrée enregistrés au coût amorti, augmentent de 20,9 Md EUR (+ 5,5 %) par rapport au 31 décembre 2015. Cette évolution traduit le dynamisme de notre activité de collecte au niveau des comptes d'épargne à régime spécial et des dépôts à vue dans la plupart des zones géographiques.

Les **prêts et créances sur les établissements de crédit**, y compris les titres reçus en pension livrée enregistrés au coût amorti, sont en hausse de 8,0 Md EUR (+ 11,2 %) par rapport au 31 décembre 2015 en lien avec la détente du marché interbancaire.

Les **dettes envers les établissements de crédit**, y compris les titres donnés en pension livrée enregistrés au coût amorti, sont en hausse de 8,5 Md EUR (+ 9 %) par rapport au 31 décembre 2015.

Les **capitaux propres part du Groupe** s'élevaient à 58,5 Md EUR au 30 juin 2016 contre 59 Md EUR au 31 décembre 2015. Cette évolution résulte principalement des éléments suivants :

- Résultat de l'exercice au 30 juin 2016 : + 2,4 Md EUR ;
- Distribution du dividende relatif à l'exercice 2015 : - 1,9 Md EUR ;
- Diminution des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres : -0,6 Md EUR ;
- Remboursement d'un TSS : - 0,4 Md EUR.

Après intégration des participations ne donnant pas le contrôle (3,5 Md EUR), les fonds propres du Groupe s'élevaient à 62,0 Md EUR au 30 juin 2016.

1.5 Propriétés Immobilières et équipements

La valeur brute totale des immobilisations corporelles d'exploitation du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2016 à 30,0 Md EUR. Elle comprend la valeur des terrains et constructions pour 5,1 Md EUR, des actifs de location simple des sociétés de financement spécialisés pour 19,2 Md EUR, et des autres immobilisations corporelles pour 5,7 Md EUR.

La valeur brute totale des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève au 30 juin 2016 à 0,8 Md EUR.

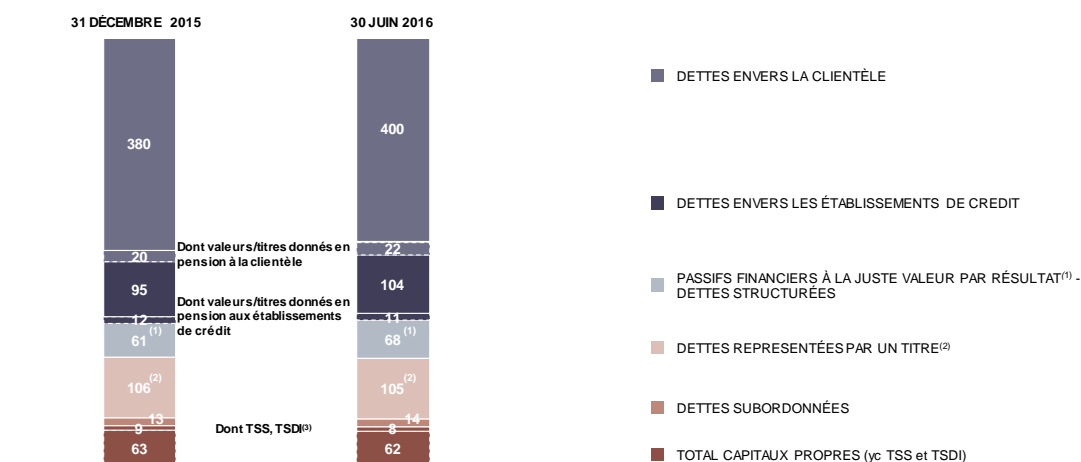
La valeur nette des immobilisations corporelles d'exploitation et des immeubles de placement du groupe Société Générale s'élève à 19,3 Md EUR, soit seulement 1,3 % du total de bilan consolidé au 30 juin 2016. De fait, de par la nature des activités de Société Générale, les propriétés immobilières et les équipements représentent peu à l'échelle du Groupe.

1.6 Politique financière

1.6.1 Situation d'endettement du Groupe

Structure de financement :

STRUCTURE DE FINANCEMENT DU GROUPE



(1) Dont dettes représentées par un titre dans le portefeuille de transaction, et dettes évaluées à la juste valeur par résultat sur option. Montant des émissions non sécurisées à échéance supérieure à un an : 43,7 Md EUR à fin T2-16 et 38,5 Md EUR à fin T4-15

(2) Dont : SGSCF (8,8 Md EUR), SGSFH (9,4 Md EUR), CRH (6,6 Md EUR), titrisations et autres émissions sécurisées (3,6 Md EUR), conduits (9,6 Md EUR) à fin juin 2016 (respectivement à fin décembre 2015 : SGSCF (8,9 Md EUR), SGSFH (9,7 Md EUR), CRH (7,1 Md EUR), titrisations (4,4 Md EUR), conduits (9,0 Md EUR)). Montant des émissions non sécurisées à échéance supérieure à un an : 29,9 Md EUR à fin T2-16 et 29,6 Md EUR à fin T4-15

(3) Titres Subordonnés à Durée Indéterminée. Montants nominaux hors notamment effet change, primes d'émission et intérêts courus

La structure de financement du Groupe est notamment composée de :

ses capitaux propres y compris TSS et TSDI (soit 9,4 Md EUR au 30 juin 2016 et 10,0 Md EUR au 31 décembre 2015) ;

les dettes émises par le Groupe dont :

- des dettes subordonnées à durée déterminée (13,4 Md EUR au 30 juin 2016 et 13,0 Md EUR à fin 2015) ;
- des dettes senior vanille long terme (35,0 Md EUR au 30 juin 2016 et 33,9 Md EUR à fin 2015) ;
- des *covered bonds* émis au travers des véhicules SGSCF (8,8 Md EUR au 30 juin 2016 et 8,9 Md EUR à fin 2015) ; SGSFH (9,4 Md EUR au 30 juin 2016 et 9,7 Md EUR à fin 2015) ; CRH (6,6 Md EUR au 30 juin 2016 et 7,1 Md EUR à fin 2015) ;
- des titrisations et autres émissions sécurisées : 3,6 Md EUR au 30 juin 2016 (4,4 Md EUR à fin 2015) ;
- des émissions « conduits » (9,6 Md EUR au 30 juin 2016 et 9,0 Md EUR à fin 2015) ;
- les passifs financiers à la juste valeur par résultat y compris dettes représentées par un titre dans le portefeuille de transaction, et les émissions évaluées à la juste valeur par résultat sur option.

les dettes envers la clientèle, en particulier les dépôts.

A ces ressources s'ajoutent des financements au moyen de prêts-emprunts de titres ou de pensions livrées évalués à la juste valeur par résultat pour 205,7 Md EUR au 30 juin 2016, contre 178,5 Md EUR au 31 décembre 2015 (Cf. note 6 des États financiers consolidés), qui ne sont pas repris dans ce graphique

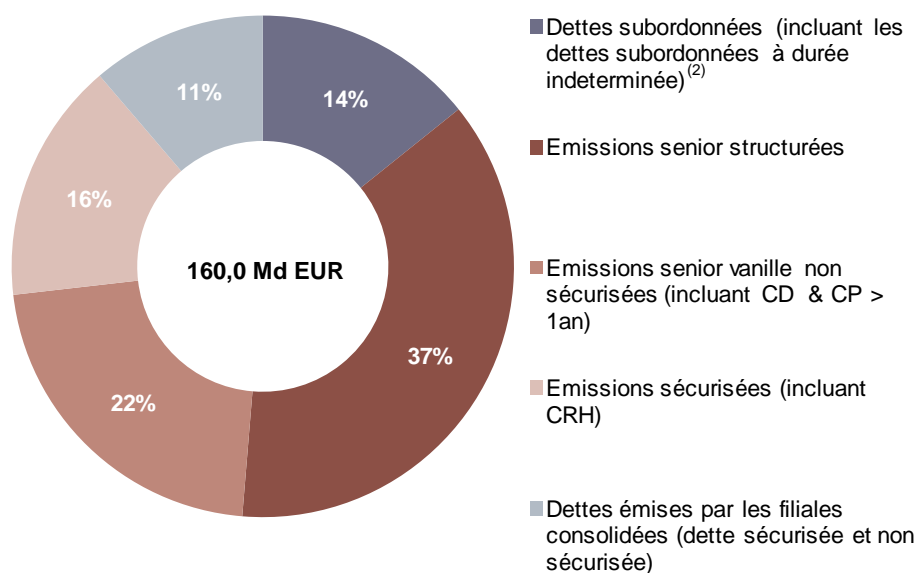
La **politique d'endettement du groupe Société Générale** émis sur le marché des capitaux a pour but non seulement d'assurer le financement de la croissance des activités commerciales des métiers ainsi que le renouvellement de la dette arrivant à maturité, mais également de maintenir des échéanciers de remboursements compatibles avec la capacité d'accès au marché du Groupe et sa croissance future.

La politique d'endettement du Groupe repose sur 2 principes :

d'une part, maintenir une politique active de diversification des sources de refinancement du groupe Société Générale levées sur les marchés de capitaux afin d'en garantir la stabilité,

d'autre part, adopter une structure de refinancement de marché du Groupe telle que les maturités des actifs et des passifs soient cohérentes.

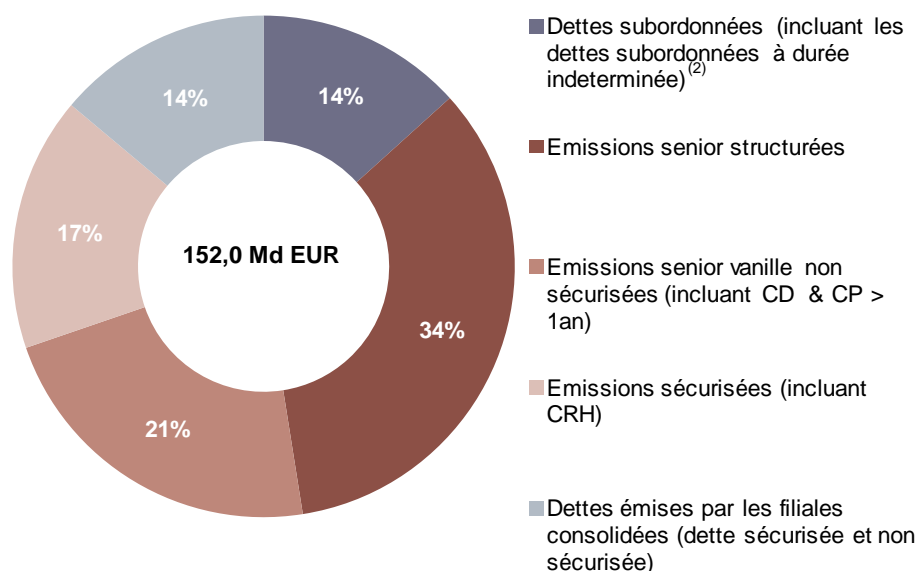
ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE EMIS SUR LE MARCHE DES CAPITAUX AU 30.06.2016⁽¹⁾



(1) L'endettement court terme du Groupe s'élevait à 36,5 Md EUR au 30 juin 2016 (dont 9,6 Md EUR au titre des conduits).

(2) Dont 9,4 Md EUR inscrits parmi les instruments de capitaux propres en comptabilité (voir tableau d'évolution des capitaux propres des États financiers consolidés).

ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE EMIS SUR LE MARCHE DES CAPITAUX AU 30.06.2015⁽¹⁾



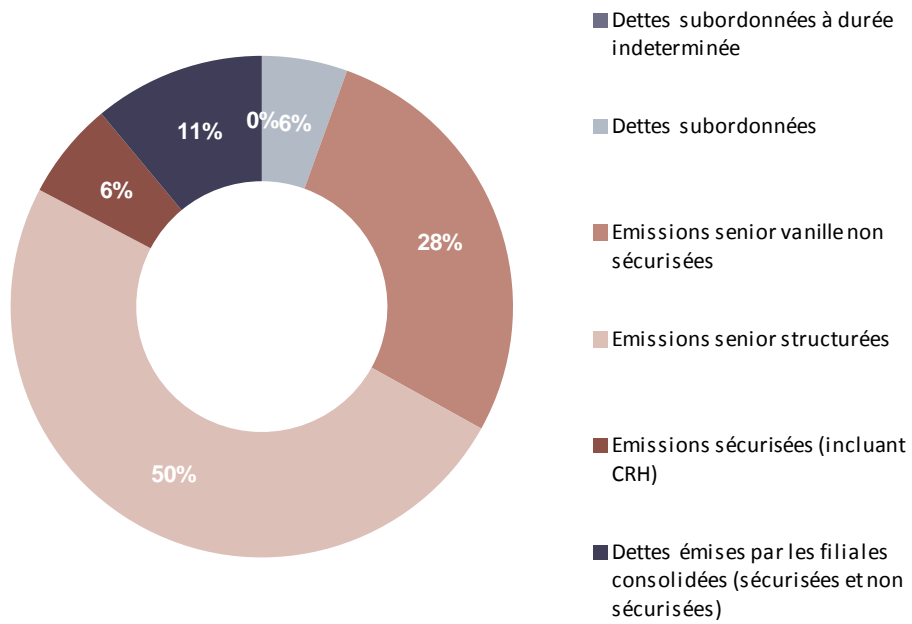
1) L'encours de titres court terme émis par le Groupe s'élevait à 36,4 Md EUR au 30.06.2015, dont 9,3 Md EUR au titre des conduits

2) Dont 8,7 Md EUR inscrits parmi les instruments de capitaux propres en comptabilité (cf. 2^{ème} Actualisation du Document de référence 2015 ; voir tableau d'évolution des capitaux propres des Etats financiers consolidés)

Ainsi, le **plan de financement à long terme du Groupe**, exécuté de manière progressive et coordonnée au cours de l'année suivant une politique d'émission non opportuniste, vise à maintenir une position de liquidité excédentaire sur le moyen-long terme.

Au 30 juin 2016, la liquidité levée au titre du programme de financement 2016 s'élevait à 20.0 Md EUR en dette senior et subordonnée. Au niveau de la maison-mère, 17,8 Md EUR avaient été levés au 30 juin 2016. Les sources de refinancement se répartissent entre 5,5 Md EUR d'émissions senior vanille non sécurisées, 9,9 Md EUR d'émissions senior structurées, 1,25 Md EUR d'émissions sécurisées (SG SFH) et 1,1 Md EUR d'émissions subordonnées *Tier 2*. Au niveau des filiales, 2,2 Md EUR avaient été levés au 30 juin 2016.

REALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT A FIN JUIN 2016 : 20,0 MD EUR



1.7 Principaux investissements et cessions effectués

Le Groupe a poursuivi en 2016 une politique d'acquisitions et de cessions ciblées conforme à ses objectifs de recentrage et de gestion des ressources rares.

Métier	Description des investissements
Année 2016	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition du groupe Parcours (location longue durée de véhicules en France).
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Acquisition du groupe Kleinwort Benson (banque privée au Royaume-Uni et Iles anglo-normandes).
Année 2015	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Prise de participation de 65% dans MCB Mozambique.
Banque de détail en France	Acquisition de 20,5% et prise de contrôle total de Boursorama. Acquisition de 49% et prise de contrôle total de Selftrade Bank en Espagne.
Année 2014	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Acquisition de 7% de Rosbank, portant la participation du Groupe à 99,4%.
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Acquisition de 50% et prise de contrôle totale de Newedge.
Banque de détail en France	Augmentation de 55,3% à 79,5% du taux de détention du Groupe dans Boursorama suite à offre publique d'achat simplifiée et offre de retrait obligatoire. Participation portée à 100 % du capital de la Banque Nuger
Hors Pôles	Prise de participation de 3% dans le capital d'Euronext NV.

Métier	Description des cessions
Année 2016	
Hors Pôles	Cession de la participation du Groupe dans le capital de Visa Europe.
Hors Pôles	Cession de la participation de 8% dans le capital de Axway.
Année 2015	
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	Cession des activités de crédit à la consommation au Brésil.
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession de l'intégralité de la participation dans Amundi (20%) à l'occasion de l'introduction en Bourse de la société.
Hors Pôles	Cession des actions d'autocontrôle (1% du total des actions Société Générale). Cession de la participation du Groupe de 7% dans le capital de Sopra Steria.
Année 2014	
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession des opérations de banque privée en Asie (Hong-Kong et Singapour).
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Cession de 5% d'Amundi à Crédit Agricole, portant la participation du Groupe à 20%.

1.8 Principaux risques et principales incertitudes pour les 6 mois à venir – Actualisation de la page 59 du Document de référence 2016

Société Générale reste soumise aux risques habituels et propres à son activité tels que mentionnés dans le chapitre 4 du Document de référence déposé le 7 mars 2016 et dans son actualisation déposée le 4 mai 2016.

La croissance de l'économie mondiale resterait fragile. D'une part, Les économies émergentes enregistrent une stabilisation de leur croissance, mais à un bas niveau. D'autre part, la croissance dans les pays développés, qui était déjà molle, devrait être négativement affectée par le choc d'incertitude lié au « Brexit » (à la suite du référendum du 23 juin 2016 lors duquel une majorité de britanniques a voté pour une sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne). En outre, de nombreux aléas négatifs continuent de peser sur les perspectives : le risque d'un regain des tensions financières en Europe, le risque de nouvelles turbulences (financières, socio-politiques) dans les économies émergentes, les incertitudes induites par les politiques monétaires non conventionnelles mises en œuvre par les principaux pays développés, la montée du risque terroriste et de tensions géopolitiques. Plus spécifiquement, le Groupe pourrait être affecté par :

- un regain des tensions financières au sein de la zone euro pouvant résulter de doutes accrus sur l'intégrité de la zone, faisant suite au « Brexit » ou à des blocages institutionnels ou politiques dans certains pays de la région ;
- une remontée brutale et marquée des taux d'intérêt et de la volatilité sur les marchés, tant obligataires qu'actions ou des matières premières, qui pourraient résulter d'une mauvaise communication de banques centrales, notamment la Fed, lors de changements d'orientation de la politique monétaire ;
- un ralentissement brutal de l'activité en Chine, déclenchant des fuites de capitaux de ce pays, des pressions baissières sur la devise chinoise et par contagion sur les autres devises émergentes, ainsi qu'une rechute des prix des matières premières ;
- des tensions socio-politiques dans certains pays dépendants de rentes pétrolières ou gazières et devant encore s'adapter à une situation de bas prix de ces matières premières ;
- une correction baissière en France sur les prix de l'immobilier commercial ou des logements ;
- une aggravation supplémentaire des tensions géopolitiques au Moyen-Orient, en mer de Chine ou encore en Ukraine. Ces dernières pourraient conduire à une prolongation et un renforcement des sanctions entre les pays occidentaux et la Russie, une activité encore plus déprimée en Russie et une nouvelle forte dépréciation du rouble.

2 - Chapitre 3 : Gouvernement d'entreprise

2.1 Assemblée générale du 18 mai 2016

2.1.1 Extrait du communiqué de presse du 18 mai 2016

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Société Générale s'est tenue le 18 mai 2016 à Paris Expo - Espace Grande Arche, à la Défense, sous la présidence de M. Lorenzo Bini Smaghi.

Le quorum s'est établi à 56,97% contre 54,66% en 2015 :

- 620 actionnaires étaient présents à l'Assemblée générale ;
- 932 actionnaires étaient représentés ;
- 6789 actionnaires ont voté par Internet ;
- 2932 actionnaires ont voté par correspondance ;
- 8458 actionnaires, dont 6676 par Internet, représentant 0,63% du capital, ont donné pouvoir au Président.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées, notamment :

- Les comptes sociaux et consolidés de l'année 2015 ont été approuvés ;
- Le dividende par action a été fixé à 2 euros. Il sera détaché le 25 mai 2016 et mis en paiement à compter du 27 mai 2016 ;
- Un administrateur a été renouvelé pour 4 ans : Mme Nathalie Rachou ;
- Deux administrateurs ont été nommés pour 4 ans : M. Juan Maria Nin Genova et M. Emmanuel Roman ;
- Des avis favorables ont été émis sur les éléments de rémunération des dirigeants mandataires sociaux (« Say on pay ») ainsi que sur la rémunération versée en 2015 aux personnes régulées ;
- Les autorisations d'augmentation de capital, notamment celle permettant l'émission d'actions en faveur des salariés dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe, ainsi que l'autorisation d'attribuer des actions de performance émises ou à émettre dans le cadre de la loi du 6 août 2015 dite « loi Macron », ont été adoptées pour 26 mois.

2.2 Structure et organes du gouvernement d'entreprise

2.2.1 Conseil d'administration et direction générale

Composition du Conseil d'administration au 19 mai 2016

A la suite du renouvellement et des nominations d'administrateurs, 50% des membres du Conseil d'administration sont des femmes dont 5 femmes nommées par l'Assemblée (41,6%). Le taux d'administrateurs indépendants est supérieur à 91,6% (11/12) selon le mode de calcul du Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF. Le Conseil d'administration sera composé de 14 membres dont 2 administrateurs élus par les salariés en mars 2015 pour 3 ans :

- M. Lorenzo Bini Smaghi, Président
- M. Frédéric Oudéa, Directeur général et administrateur
- M. Robert Castaigne, administrateur
- Mme Barbara Dalibard, administrateur
- Mme Kyra Hazou, administrateur
- Mme France Houssaye, administrateur élu par les salariés
- Mme Béatrice Lepagnol, administrateur élu par les salariés
- M. Jean-Bernard Lévy, administrateur
- Mme Ana Maria Llopis Rivas, administrateur
- M. Gérard Mestrallet, administrateur
- M. Juan Maria Nin Genova, administrateur, à compter du 1^{er} septembre 2016
- Mme Nathalie Rachou, administrateur
- M. Emmanuel Roman, administrateur
- Mme Alexandra Schaapveld, administrateur.

Sur proposition du Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a revu la composition des comités qui, à compter du 1^{er} septembre 2016, seront composés comme suit :

- Comité d'audit et de contrôle interne : Mme Alexandra Schaapveld (Président), M. Robert Castaigne, Mme Kyra Hazou et Mme Nathalie Rachou ;
- Comité des risques : Mme Nathalie Rachou (Président), Mme Kyra Hazou, M. Juan Maria Nin Genova et Mme Alexandra Schaapveld ;
- Comité des rémunérations : M. Jean-Bernard Levy (Président), Mme France Houssaye, M. Gérard Mestrallet et M. Juan Maria Nin Genova ;
- Comité des nominations et du gouvernement d'entreprise : M. Gérard Mestrallet (Président), M. Robert Castaigne, M. Jean-Bernard Levy et Mme Ana Maria Llopis Rivas.

2.3 Comité exécutif

(AU 1^{er} JUILLET 2016)

Le Comité exécutif assure sous l'autorité du Directeur général le pilotage stratégique du Groupe.

Frédéric OUDÉA

Directeur général

Séverin CABANNES

Directeur général délégué

Bernardo SANCHEZ INCERA

Directeur général délégué

Gilles BRIATTA

Secrétaire général et Responsable de la conformité du Groupe

Laurent GOUTARD

Directeur de la Banque de détail Société Générale en France

Caroline GUILLAUMIN

Directrice de la communication du Groupe

Didier HAUGUEL

Co-directeur de la Banque et Services Financiers Internationaux

Philippe HEIM

Directeur financier du Groupe

Édouard-Malo HENRY

Directeur des ressources humaines du Groupe

Diony LEBOT

Directrice des Risques du Groupe

Françoise MERCADAL-DELASALLES

Directrice des ressources et de l'innovation du Groupe

Jean-Luc PARER

Co-Directeur de la Banque et Services Financiers Internationaux

Didier VALET

Directeur, Banque de Financement et d'Investissement,
Banque Privée, Gestion d'Actifs et Métier Titres

COMITÉ DE DIRECTION GROUPE

(AU 1^{er} JUILLET 2016)

Le Comité de direction Groupe, qui rassemble près de 60 cadres dirigeants du Groupe, est un lieu d'échanges sur la stratégie et les questions d'intérêt général du Groupe.

Frédéric Oudéa, Directeur général

Séverin Cabannes, Directeur général délégué

Bernardo Sanchez Incera, Directeur général délégué

Gilles Briatta, Secrétaire général et Responsable de la conformité du Groupe

Laurent Goutard, Directeur de la Banque de détail Société Générale en France

Caroline Guillaumin, Directrice de la communication du Groupe

Didier Hauguel, Co-Directeur de la Banque et Services Financiers Internationaux

Philippe Heim, Directeur financier du Groupe

Édouard-Malo Henry, Directeur des ressources humaines du Groupe

Françoise Mercadal-Delasalles, Directrice des ressources et de l'innovation du Groupe

Jean-Luc Parer, Co-Directeur de la Banque et Services Financiers Internationaux

Didier Valet, Directeur de la Banque de Financement et d'Investissement, Banque Privée, Gestion d'Actifs et Métier Titres

Hervé Audren de Kerdrel, Directeur financier délégué du Groupe

Pascal Augé, Directeur Global Transaction and Payment Services

Philippe Aymerich, Directeur général du Crédit du Nord

Alain Bozzi, Directeur délégué de la conformité du Groupe

Pavel Cejka, Responsable des ressources de la Banque et Services Financiers Internationaux

Marie Cheval, Directeur général de Boursorama

Thierry d'Argent, Co-Directeur Relations Clients et Banque d'Investissement

Véronique de La Bachelerie, Administrateur délégué de Société Generale Bank & Trust

Bruno Delas, Directeur des systèmes d'information, organisation et processus de la Banque de détail en France

Pierre-Yves Demoures, Directeur délégué des ressources humaines du Groupe

Frank Drouet, Directeur des Activités des marchés

Marie-Christine Ducholet, Responsable des métiers de financement des ventes et des biens d'équipement professionnel, Société Générale Equipment Finance

Claire Dumas, Directrice financière de la Banque de détail en France

Ian Fisher, Responsable Pays pour le Groupe au Royaume-Uni

Patrick Folléa, Directeur adjoint de la Banque Privée et Directeur de Société Générale Banque Privée France

Olivier Garnier, Chef économiste du Groupe

Jean-Marc Giraud, Inspecteur général du Groupe

Donato Gonzalez-Sanchez, Responsable Banque de Financement et d'Investissement, Banque Privée, Gestion d'Actifs et Métier Titres pour l'Espagne et le Portugal et Responsable Pays pour le Groupe en Espagne et au Portugal

Jean-François Grégoire, Directeur délégué des Risques du Groupe

Éric Groven, Directeur délégué de la Banque de détail Société Générale en France

Alvaro Huete, Responsable adjoint des activités de Financements et Responsable des activités de Financement pour le Royaume-Uni

Arnaud Jacquemin, Secrétaire général adjoint du Groupe

Jochen Jehmlich, Chief Executive Officer de GEFA Group et Directeur général adjoint de Société Générale Equipment Finance

William Kadouch-Chassaing, Directeur financier délégué et Directeur de la stratégie du Groupe

Jean-Louis Klein, Responsable de la clientèle Grandes Entreprises de la Banque de détail Société Générale en France

Slawomir Krupa, Directeur général de Société Générale Americas

Albert Le Dirac'h, Président du Directoire de Komerční Banka et Responsable Pays pour le Groupe en République tchèque et en Slovaquie

Christophe Leblanc, Chief Operating Officer, Banque de Financement et d'Investissement, Banque Privée, Gestion d'Actifs et Métier Titres

Diony Lebot, Directrice des Risques

Philippe Lhotte, Président-Directeur général de la Banque Roumaine de Développement

Xavier Lofficial, Directeur de la transformation, des processus et des systèmes d'information

Anne Marion-Bouchacourt, Responsable Pays pour le Groupe en Chine

Mike Masterson, Responsable des métiers Location longue durée et Gestion de flottes automobiles, ALD Automotive

Laetitia Maurel, Directrice des relations presse pour le Groupe

Alexandre Maymat, Responsable de la région Afrique/Asie/Méditerranée et Outre-mer, Banque et Services Financiers Internationaux

Jean-François Mazaud, Directeur de la Banque Privée

Christophe Mianné, Directeur délégué, Banque de Financement et d'Investissement, Banque Privée, Gestion d'Actifs et Métier Titres

Patrizia Micucci, Responsable Pays pour le Groupe en Italie et Responsable des activités de Banque de Financement et d'Investissement en Italie

Hikaru Ogata, Directeur, région Asie-Pacifique, Banque de Financement et d'Investissement, Banque Privée, Gestion d'Actifs et Métier Titres

Dmitry Olyunin, Directeur général de Rosbank

Pierre Palmieri, Directeur des activités de financement

Philippe Perret, Responsable des métiers Assurances

Bruno Prigent, Directeur du Métier Titres

Sylvie Rémond, Co-Directeur, Relations Clients et Banque d'Investissement

Giovanni-Luca Soma, Responsable de la région Europe, Banque et Services Financiers Internationaux

Catherine Théry, Directrice de la coordination du contrôle interne et Directrice du programme « Enterprise Risk Management »

Vincent Tricon, Directeur Banque de Financement et d'Investissement pour les PME et ETI clientes de la Banque de détail Société Générale en France

Guido Zoeller, Responsable Pays Allemagne et Responsable des activités de Banque de Financement et d'Investissement en Allemagne

2.4 Plans d'attribution d'actions aux salariés

Politique générale

Le Groupe a mis fin aux attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions en 2011. Des attributions gratuites d'actions sont réalisées en France depuis 2006 et à l'international depuis 2009 dans le cadre des autorisations données par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration, sur proposition du Comité des rémunérations, a défini la politique suivante : les attributions d'actions ont pour but de rémunérer, motiver et fidéliser à long terme 3 catégories de collaborateurs. Ces collaborateurs sont :

- ceux dont la contribution aux résultats du Groupe est importante en fonction des responsabilités qui leur sont confiées ;
- ceux qui, étant des hauts potentiels, ont les compétences les plus recherchées sur le marché du travail ;
- ceux dont les prestations ont été remarquablement utiles à l'entreprise.

Par ailleurs, dans le cadre de la politique spécifique de fidélisation et de rémunération des catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence sur le profil de risque du Groupe et définie en conformité avec la Directive européenne CRD IV applicable depuis le 1^{er} janvier 2014 (dite population régulée), une partie de la rémunération variable des mandataires sociaux et de certains collaborateurs des activités concernées est différée dans le temps sous forme d'actions de performance.

Les attributions sont soumises dans leur totalité à une condition de présence à la date d'acquisition et à une condition de performance liée à la performance collective, quels que soient la catégorie et le niveau du bénéficiaire. Conformément aux recommandations AFEP-MEDEF, les conditions liées à la performance du Groupe et appliquées aux Dirigeants du Groupe sont exigeantes et fixées a priori.

L'attribution de ces instruments financiers est comptabilisée en charge de personnel dans les comptes de l'entreprise en application de la norme IFRS 2.

Plan 2016

Sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil d'administration du 18 mai 2016 a procédé à l'attribution d'actions de performance à certains membres du personnel en application des 19^{ème} et 20^{ème} résolutions de l'Assemblée générale qui s'est tenue préalablement à la même date.

En application de la 19^{ème} résolution, les actions de performance attribuées dans le cadre de la politique spécifique de fidélisation et de rémunération des populations régulées au sens de la réglementation bancaire (y compris mandataires sociaux et membres du comité exécutif) représentent 0,16% du capital pour un total d'environ 1 270 000 actions. Elles comportent des durées d'acquisition allant de 2 à 6 ans, suivies d'une période de conservation des titres de 6 mois minimum. Les actions sont intégralement soumises à des conditions de performance différenciées selon les pôles d'activité et les métiers.

En application de la 20^{ème} résolution, les bénéficiaires du plan annuel d'intéressement à long terme sont au nombre de 5 867 pour un total d'environ 1 215 000 actions, soit 0,15 % du capital. Les mandataires sociaux et les membres du Comité de direction du Groupe n'ont pas bénéficié de ce plan. Les bénéficiaires, 2 379 femmes et 3 488 hommes, qui appartiennent aux autres catégories de salariés (y compris non cadres), sont répartis dans près de 75 pays ; 41 % des attributaires travaillent hors de France.

Les attributions d'actions sont assorties en totalité d'une condition de présence tout au long de la période d'acquisition et d'une condition de performance fonction du résultat du groupe Société Générale. L'attribution des actions sera définitive pour chaque bénéficiaire à l'issue d'une période de trois ans.

3 - Chapitre 4 : Risques et adéquation des fonds propres

3.1 Facteurs de risques - actualisation des pages 139 à 147 du Document de référence 2016

1.L'économie mondiale et les marchés financiers sont toujours affectés par de fortes incertitudes susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe étant un établissement financier d'envergure mondiale, ses métiers sont sensibles à l'évolution des marchés financiers et à l'environnement économique en Europe, aux États-Unis et dans le reste du monde. Le Groupe pourrait être confronté à des détériorations significatives des conditions de marché et de l'environnement économique qui pourraient notamment résulter de crises affectant les marchés de capitaux ou du crédit, de contraintes de liquidité, de récessions régionales ou mondiales, d'une volatilité importante des cours des matières premières (y compris le pétrole), des taux de change ou des taux d'intérêt, de l'inflation ou de la déflation, de dégradations de la notation, de restructurations ou de défauts des dettes souveraines, ou encore d'événements géopolitiques (tels que des actes terroristes ou des conflits armés). De tels événements, qui peuvent intervenir de manière brutale et dont les effets peuvent dès lors ne pas être couverts, pourraient affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions dans lesquelles évoluent les établissements financiers et avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière, les résultats et le coût du risque du Groupe.

Au cours des dernières années, les marchés financiers ont connu des perturbations significatives résultant de l'inquiétude sur la dette souveraine de plusieurs pays de la zone euro, des incertitudes liées au rythme de resserrement de la politique monétaire américaine ainsi que les craintes de ralentissement chinois. L'ajustement insuffisant de certains des pays producteurs de pétrole à la baisse des prix est une source d'incertitude supplémentaire.. En outre, une période prolongée de faible demande et un taux d'inflation très bas dans la zone euro favorisent le risque de déflation, ce qui pourrait impacter les banques par le biais des taux d'intérêt bas affectant notamment la marge d'intérêt pour la Banque de détail.

Le Groupe est exposé à un risque de pertes importantes en cas d'insolvabilité ou d'incapacité de la part des États, des établissements financiers ou d'autres contreparties à honorer leurs engagements vis-à-vis du Groupe. Une reprise des tensions au sein de la zone euro pourrait détériorer significativement la qualité des actifs du Groupe et accroître ses pertes sur crédit dans les pays concernés. L'incapacité du Groupe à recouvrer la valeur de ses actifs évaluée conformément aux pourcentages de recouvrabilité estimés sur la base de tendances historiques (qui pourraient s'avérer inadaptées) pourrait en outre encore affecter défavorablement ses performances. Le Groupe pourrait également être contraint de recapitaliser des activités et/ou des filiales dans la zone euro ou dans des pays d'Europe centrale ou orientale étroitement liés à la zone euro en cas de dégradation macroéconomique marquée. Enfin, les activités et/ou les filiales du Groupe dans certains pays pourraient être soumises à des mesures d'urgence ou à des restrictions imposées par les autorités locales ou nationales qui pourraient avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats.

2. Un certain nombre de mesures exceptionnelles prises par les États, les banques centrales et les régulateurs pourraient être supprimées ou arriver à leur terme et les mesures prises au niveau européen pourraient être confrontées à des risques de mise en œuvre.

Face à la crise financière, les États, les banques centrales et les régulateurs ont mis en place des mesures visant à soutenir les établissements financiers et les États souverains, et par là même à stabiliser les marchés financiers. Les banques centrales ont pris des mesures afin de faciliter l'accès des établissements financiers à la liquidité, notamment en abaissant leurs taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas sur une longue période.

Plusieurs d'entre elles ont décidé d'accroître sensiblement le montant et la durée des financements accordés aux banques, d'assouplir les exigences de collatéral et, dans certains cas, d'appliquer des mesures exceptionnelles afin d'injecter un montant important de liquidité dans le système financier, y compris par le biais d'achat d'obligations souveraines, de billets de trésorerie d'entreprises et de titres adossés à des crédits hypothécaires. Ces banques centrales pourraient décider, seules ou de façon concertée, de durcir leurs politiques, ce qui pourrait diminuer de manière importante et brutale les flux de liquidité dans le système financier et influencer sur le niveau des taux d'intérêts. Par exemple, la Réserve Fédérale Américaine (Fed) a mis fin en octobre 2014 à ses achats d'actifs dans le cadre de son troisième programme d'assouplissement quantitatif. Le 16 décembre 2015, la FED a entamé un cycle de hausse de taux après sept ans de politique de taux zéro. En revanche, elle a annoncé l'intention de maintenir la taille de son bilan (réinvestissement des revenus et refinancement des actifs acquis sous le programme de « Quantitative Easing »). Les questions portent désormais sur le rythme de hausse de taux en lien avec la santé de l'économie américaine. De tels changements, ou préoccupations quant à leur impact potentiel,

pourraient accroître la volatilité des marchés financiers et augmenter les taux d'intérêt de manière significative. Au regard de l'incertitude de la solidité de la croissance, ces changements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les établissements financiers, et donc sur l'activité du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

Depuis juin 2014 la Banque Centrale Européenne (BCE) a réduit ses taux directeurs (avec un taux négatif pour les facilités de dépôts), lancé deux opérations de refinancement ciblées à plus long terme (Targeted Longer-Term Refinancing Operations, « TLTRO ») (la dernière, annoncée en mars 2016 a été proposée à taux nul ou négatif) et introduit et renforcé divers programme d'achat d'actifs (*titres adossés à des actifs* « ABS », obligations sécurisées, obligations souveraines et depuis 2016 des obligations d'entreprises) pour un montant de 80 milliards d'euros par mois depuis avril 2016. Ces achats d'actifs devraient durer au moins jusqu'en mars 2017.

Pour autant, en dépit de toutes ces mesures, une éventuelle résurgence des tensions financières dans certains États membres de la zone euro ne peut être totalement exclue ; ceci pourrait éventuellement conduire à des politiques nationales de restriction des mouvements de capitaux transfrontaliers.

3. Les résultats du Groupe pourraient être affectés par son exposition à des marchés régionaux.

Les résultats du Groupe sont exposés aux conditions économiques, financières et politiques des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent (France, autres pays de l'Union européenne et les États-Unis). En France, principal marché du Groupe, la reprise de la croissance et les taux d'intérêts bas ont stoppé la tendance défavorable du marché de l'immobilier mais la reprise d'une telle tendance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, se traduisant par une baisse de la demande de prêts, une hausse des encours douteux et une dépréciation de la valeur des actifs. Dans les autres pays de l'Union européenne, un ralentissement ou un arrêt de la reprise économique actuelle, par exemple suite à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (« Brexit »), pourrait entraîner une hausse des pertes sur crédit ou des niveaux de provisionnement élevés.

Le Groupe exerce des activités de banque commerciale et de banque d'investissement sur des marchés émergents, en particulier en Russie et dans d'autres pays d'Europe centrale et orientale de même qu'en Afrique du nord. Les activités de marchés de capitaux et de *trading* de titres sur les marchés émergents peuvent être plus volatiles que dans les pays développés, et être exposées à des risques particuliers tels que l'instabilité politique et la volatilité des devises. Il est probable que de fortes incertitudes continuent à peser sur ces marchés et donc sur les risques. Une évolution défavorable des conditions économiques ou politiques affectant ces marchés pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

Ceci est également vrai en Russie compte tenu de la crise en Ukraine. Les États-Unis, l'Union européenne et d'autres pays et organisations internationales ont imposé des sanctions depuis mars 2014 contre les individus et les entreprises russes. Ces sanctions, et la baisse substantielle des prix mondiaux du pétrole, ont nui à la valeur du rouble, et aux conditions de financement et à l'activité économique en Russie. Le risque de nouvelles évolutions défavorables persiste en cas de tensions géopolitiques accrues et/ou des sanctions supplémentaires par les pays occidentaux et/ou par la Fédération Russe.

L'évolution défavorable des conditions politiques ou économiques affectant les marchés dans lesquels le Groupe exerce ses activités peut affecter défavorablement les activités du Groupe, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

4. Le Groupe est présent dans des secteurs très concurrentiels, y compris sur son marché domestique.

Le Groupe est confronté à une concurrence intense sur les marchés locaux et mondiaux dans lesquels il opère. À l'échelle mondiale, il est essentiellement en concurrence dans ses pôles d'activité (Banque de détail en France/Banque de détail et Services Financiers Internationaux/Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs/Directions centrales). À l'échelle locale, y compris sur le marché français, le Groupe fait face à une concurrence importante des établissements locaux, des établissements financiers, des sociétés offrant des services financiers ou autres, et, même, des institutions gouvernementales. Toutes les activités du Groupe sont concernées par cette concurrence.

En France, la présence d'importants concurrents locaux du secteur de la banque et des services financiers ainsi que l'émergence de nouveaux concurrents (banques de détail et prestataires de services financiers en ligne) ont intensifié la concurrence sur la quasi-totalité des produits et des services du Groupe. Sur le marché français, qui est un marché mature, le Groupe détient des parts de marché importantes dans la plupart de ses activités. Le Groupe pourrait ne pas parvenir à conserver ou à renforcer ses parts de marché dans ses principales activités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses résultats et sa situation financière. Il doit également faire face à la concurrence d'acteurs locaux sur d'autres marchés géographiques où sa présence est significative. Progressivement,

certain segments du secteur des services financiers se sont davantage concentrés, en raison d'acquisitions, fusions ou faillites d'établissements fournissant une large gamme de services financiers. Ces évolutions pourraient permettre aux concurrents du Groupe de renforcer leurs capitaux et autres ressources, notamment leur capacité à offrir une gamme de services financiers plus étendue, ou leur diversification géographique. L'ensemble de ces facteurs, ainsi que les réductions de prix pratiquées par certains des concurrents du Groupe afin d'accroître leurs parts de marché, ont par le passé conduit à des pressions sur les prix, qui pourraient se reproduire à l'avenir.

L'importance de la concurrence à l'échelle mondiale, ainsi qu'au niveau local en France et sur ses autres marchés clés, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats et la situation financière du Groupe.

5. Une détérioration de la réputation du Groupe pourrait affecter sa position concurrentielle.

L'image de solidité financière et d'intégrité du Groupe est primordiale dans le secteur des services financiers, afin de fidéliser et développer ses relations avec ses clients et ses autres contreparties (superviseurs, fournisseurs...). La réputation du Groupe pourrait être ternie par des événements qui lui sont imputables, faille dans ses contrôles, non respect de ses engagements ou décisions stratégiques (activités, appétit aux risques...) mais aussi par des événements et des actions de tiers qu'il ne maîtrise pas. Quelle que soit la fiabilité des informations diffusées, des commentaires négatifs concernant le Groupe pourraient avoir un effet défavorable sur son activité et sa position concurrentielle.

La réputation du Groupe pourrait notamment être entachée par des problèmes liés à des faiblesses dans les dispositifs de contrôle (risques opérationnels, réglementaires, de crédit...) ou à la suite du comportement inapproprié d'un employé notamment envers un client (non respect des règles de protection du consommateur) ou altérant l'intégrité des marchés (abus de marché, conflits d'intérêts). La réputation du Groupe pourrait aussi être affectée par une fraude externe. De même, un manque de transparence ou des erreurs dans sa communication ou des erreurs en particulier sur ses résultats financiers pourrait impacter sa réputation. Les conséquences de ses événements potentiels varient selon l'importance de la couverture médiatique et le contexte. Toute atteinte portée à la réputation du Groupe pourrait entraîner une perte d'activité avec nos clients (et prospects) ou de confiance de nos investisseurs qui sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats ou la situation financière ou sa capacité à attirer ou retenir des talents.

6. Une dépendance du Groupe à l'accès au financement et à d'autres sources de liquidité, lequel peut être limité pour des raisons indépendantes de sa volonté.

La capacité à accéder à des financements à court et à long terme est essentielle pour les activités du Groupe. Le financement non assorti de sûreté du Groupe inclut la collecte de dépôts, l'émission de dette à long terme, de billets à ordre et de billets de trésorerie ainsi que l'obtention de prêts bancaires et de lignes de crédit. Le Groupe recourt également à des financements garantis, notamment par la conclusion d'accords de mise en pension. Si le Groupe ne pouvait accéder au marché de la dette garantie et/ou non garantie à des conditions jugées acceptables, ou s'il subissait une sortie imprévue de trésorerie ou de collatéral, y compris une baisse significative des dépôts clients, sa liquidité pourrait être négativement affectée. En outre, si le Groupe ne parvenait pas à maintenir un niveau satisfaisant de collecte de dépôts auprès de ses clients (notamment, par exemple, en raison de taux de rémunération des dépôts plus élevés pratiqués par les concurrents du Groupe), le Groupe pourrait être contraint de recourir à des financements plus coûteux, ce qui réduirait sa marge nette d'intérêts et ses résultats.

La liquidité du Groupe pourrait, en outre, être affectée par des événements que le Groupe ne peut pas contrôler, telles que des perturbations générales du marché, des difficultés opérationnelles affectant des tiers, des opinions négatives sur les services financiers en général, les perspectives financières à court ou long terme du Groupe, des modifications de la notation de crédit ou même la perception parmi les acteurs du marché de la situation du Groupe ou d'autres institutions financières.

La notation de crédit du Groupe est susceptible d'influer significativement sur son accès au financement ainsi que sur ses revenus liés aux activités de marché. Dans le cadre de certaines transactions de marché de gré à gré ou d'autres activités de marché liées aux opérations sur titres, en cas de dégradation de sa notation de crédit, le Groupe pourrait être contraint de fournir des garanties supplémentaires à certaines contreparties ou de trouver une contrepartie éligible qui viendrait en substitution. La notation par les agences s'appuie sur l'examen de caractéristiques propres aux émetteurs, telles que leur gouvernance, le niveau et la qualité de leurs revenus, l'adéquation de leurs fonds propres, leur financement, leur liquidité, leur gestion des risques, leur appétit pour le risque, la qualité de leurs actifs, leur orientation stratégique ainsi que la diversité de leurs lignes de métier et la structure de leur passif. En outre, les agences de notation prennent en considération le cadre législatif et réglementaire, ainsi que l'environnement macroéconomique dans lequel la Banque opère. Ainsi, toute

détérioration de ces facteurs pourrait conduire à une dégradation de la notation du Groupe et de celles d'autres acteurs du secteur bancaire européen.

Une partie des dettes du Groupe peut faire l'objet de remboursement anticipé à la demande des prêteurs en cas de survenance de certains événements, notamment en cas d'incapacité du Groupe d'obtenir des garanties nécessaires suite à une baisse de sa notation en dessous d'un certain seuil, et d'autres cas de défaut mentionnés dans les modalités d'endettement. Si les prêteurs concernés déclarent impayés tous les montants exigibles en raison d'un cas de défaut, le Groupe pourrait se trouver dans l'impossibilité d'obtenir, à des conditions acceptables, des sources de financement alternatives suffisantes, voire aucune, et les actifs du Groupe pourraient ne pas être suffisants au regard de l'ensemble de l'encours de sa dette.

Par ailleurs, la capacité du Groupe à accéder aux marchés des capitaux, ainsi que le coût auquel il obtient un financement à long terme non garanti, est directement liée à l'évolution, que le Groupe ne peut contrôler, de ses *spreads* de crédit tant sur le marché obligataire que sur celui des dérivés de crédit. Les contraintes de liquidité peuvent avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses résultats et sa capacité à honorer ses obligations vis-à-vis de ses contreparties.

7. Un ralentissement prolongé des marchés financiers ou une liquidité réduite de tels marchés pourrait rendre plus difficile la cession d'actifs et entraîner d'importantes pertes.

Dans de nombreux métiers du Groupe, une baisse prolongée des marchés, en particulier du prix des actifs, pourrait réduire le niveau d'activité sur ces marchés financiers ou leur liquidité. Ces variations peuvent entraîner des pertes importantes si le Groupe n'est pas en mesure de solder rapidement les positions concernées ou d'ajuster la couverture de ses positions. Cela est particulièrement le cas pour les actifs détenus par le Groupe dont les marchés sont intrinsèquement peu liquides. Ainsi, les actifs ne se négociant pas sur des marchés réglementés ou sur d'autres plateformes de *trading*, tels que des contrats de dérivés entre banques, sont valorisés sur la base de modèles internes du Groupe plutôt que sur la base de cours de marché. Il est difficile de contrôler l'évolution de la valeur de ces actifs, et le Groupe pourrait ainsi être conduit à enregistrer des pertes non anticipées.

8. La volatilité des marchés financiers pourrait se traduire par des pertes importantes sur les activités de trading et d'investissement du Groupe.

La volatilité du marché pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de *trading* et d'investissement du Groupe, sur les marchés de la dette, du change, des matières premières et des actions, ainsi que sur l'activité de capital-investissement, l'immobilier et sur d'autres actifs. Au cours des dernières années, les marchés ont subi d'importantes perturbations avec une volatilité extrême, qui pourraient se reproduire à l'avenir et se traduire par des pertes significatives sur les activités de marchés de capitaux du Groupe. Ces pertes pourraient s'étendre à de nombreux produits de *trading* et de couverture, notamment aux contrats de *swaps*, *forward* et *future*, aux options et aux produits structurés.

La volatilité des marchés rend difficile les prévisions de tendances et la mise en œuvre de stratégies de *trading* efficaces et augmente également le risque de perte sur les positions nettes acheteuses lorsque les prix baissent et, à l'inverse, sur les positions nettes vendeuses lorsque les prix augmentent. Dans la mesure où ces pertes seraient substantielles, elles pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

9. La variation des taux d'intérêt pourrait peser sur les activités de Banque et de Gestion d'Actifs du Groupe.

Les résultats du Groupe sont sensibles à l'évolution et à la fluctuation des taux d'intérêt en Europe et sur d'autres marchés sur lesquels le Groupe est présent. La sensibilité aux taux d'intérêt se traduit par une variation de la marge d'intérêts et de la valeur au bilan en cas de mouvement des taux de marché. Tout écart entre les intérêts dus par le Groupe et les intérêts qu'il perçoit (en l'absence de protection adaptée) pourrait impacter ses résultats.

Les expositions structurelles du Groupe, mesurées à l'aide de modèles ALM revus périodiquement, induisent un risque dit de modèle. Il se manifeste par des écarts potentiels entre la réalité constatée des opérations et leur comportement modélisé. Les sources de ces écarts peuvent notamment provenir d'erreurs de modélisation (modélisation, calibrage des paramètres ...) et sont de nature à pouvoir impacter financièrement les résultats du Groupe.

10. Les fluctuations des taux de change pourraient impacter les résultats du Groupe.

L'euro est la principale devise opérationnelle du Groupe. Néanmoins, une part importante de son activité est réalisée dans d'autres devises, comme le dollar des États-Unis, la livre sterling, le yen et la couronne tchèque, le leu et le rouble. Dans la mesure où ses revenus et charges et ses actifs et passifs sont libellés dans différentes devises, le Groupe est exposé aux variations de taux de change. Le Groupe

publie ses états financiers consolidés en euros, devise dans laquelle sont libellées la plupart de ses dettes, ce qui l'expose à un risque de conversion lors de la préparation de ses états financiers. Malgré les instruments de couverture mis en place par le Groupe afin de limiter son exposition au risque de change, les fluctuations des taux de change de ces devises par rapport à l'euro pourraient avoir un effet négatif sur les résultats consolidés, la situation financière et les flux de trésorerie du Groupe.

Les variations de taux de change pourraient également affecter la valeur (libellée en euros) des investissements du Groupe dans ses filiales hors de la zone euro.

11. Le Groupe est soumis à un cadre réglementaire étendu dans les pays où il est présent et les modifications de ce cadre réglementaire pourraient avoir un effet significatif sur l'activité du Groupe.

Le Groupe est soumis à une réglementation et à une surveillance rigoureuse dans toutes les juridictions dans lesquelles il exerce des activités. Les règles que les banques doivent respecter ont principalement pour objectif de limiter leur exposition aux risques, de préserver leur stabilité et leur solidité financière et de protéger les déposants, les créanciers et les investisseurs. Les règles applicables aux prestataires de services financiers régissent notamment la vente, le placement et la commercialisation d'instruments financiers. Les entités bancaires du Groupe sont également tenues de se conformer aux exigences en matière de niveaux de capitaux propres et de liquidité réglementaires des pays dans lesquels elles sont présentes. Des ressources considérables sont nécessaires pour assurer la conformité à ces règles et ces réglementations. Le non-respect des lois et des réglementations applicables peut se traduire par des sanctions pécuniaires, la détérioration de l'image du Groupe, la suspension forcée de ses activités ou le retrait de ses agréments.

Depuis le début de la crise financière, de nombreuses instances législatives et réglementaires nationales et internationales, ainsi que d'autres organismes, ont débattu, proposé et instauré diverses mesures. Certaines de ces mesures ont d'ores et déjà été mises en œuvre alors que d'autres sont toujours en discussion. Par conséquent, il demeure difficile d'évaluer précisément les impacts futurs ou, dans certains cas, les conséquences probables de ces mesures.

En particulier, les réformes de Bâle 3 sont mises en œuvre dans l'Union européenne par le biais d'un règlement et d'une directive (respectivement CRR et CRD4), qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2014, l'entrée en vigueur de certaines exigences étant étalée sur une période allant au moins jusqu'en 2019. Bâle 3 constitue un cadre réglementaire international relatif aux exigences de capital et de liquidité dont la finalité est de renforcer la résistance du secteur bancaire en cas de crise. Des recommandations et des mesures relatives à l'exposition des banques d'envergure mondiale à un risque systémique, notamment des exigences supplémentaires en matière d'absorption des pertes, ont été adoptées par le Comité de Bâle et par le Conseil de Stabilité Financière (FSB) mis en place à l'issue du sommet du G20 de Londres en 2009.

Société Générale, parmi d'autres banques, a été désignée par le FSB comme étant une « institution financière d'importance systémique » (G-SIB) et sera en conséquence soumise à des exigences de coussins de capital supplémentaires. En France, la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires (telle que modifiée par l'ordonnance n° 2014-158 du 20 février 2014 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière) (la Loi Bancaire) impose la séparation des activités de marché considérées comme « spéculatives » (c'est-à-dire celles jugées non utiles au financement de l'économie) effectuées par les établissements de crédit significatifs. Sauf à bénéficier d'exceptions prévues par la loi (tenue de marché, trésorerie, etc.) les activités effectuées par les banques pour compte propre sont soumises à cette obligation. Conformément à la loi, le Groupe a ségrégué les activités concernées au sein d'une filiale dédiée depuis le 1^{er} juillet 2015. Il est encore trop tôt pour apprécier les éventuels impacts de la Loi Bancaire sur l'activité du Groupe étant donné sa mise en œuvre récente.

L'ordonnance n° 2015-1024 du 20 août 2015 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière financière (l'Ordonnance) a modifié les dispositions du Code monétaire et financier afin de transposer en droit français la directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le rétablissement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (BRRD). De nombreuses dispositions de la Loi Bancaire étaient déjà similaires dans leurs effets aux dispositions contenues dans l'Ordonnance. Le décret n° 2015-1160 du 17 septembre 2015 et trois arrêtés du 11 septembre 2015 concernant (i) les plans préventifs de rétablissement, (ii) les plans préventifs de résolution et (iii) les critères d'évaluation de la résolvabilité d'une institution ou d'un groupe, ont été publiés le 20 septembre 2015 afin de compléter les dispositions de l'Ordonnance transposant BRRD en droit français.

L'Ordonnance impose notamment aux établissements de crédit soumis à la surveillance directe de la BCE (ce qui est le cas de Société Générale) et aux établissements de crédit et entreprises

d'investissement qui constituent une part importante du système financier, d'élaborer et de communiquer à la BCE un plan préventif de rétablissement décrivant les mesures de rétablissement permettant de faire face à une détérioration significative de leur situation financière. L'Ordonnance étend les pouvoirs de l'ACPR sur ces institutions faisant l'objet d'une procédure de résolution, notamment en permettant la cession de leurs activités, la mise en place d'un établissement-relais ou d'une structure de Gestion d'Actifs, la mise en œuvre d'une mesure de réduction et de conversion ou une modification des conditions (notamment une modification de l'échéance ou de la rémunération ou une suspension provisoire des paiements) de leurs instruments de fonds propres et de leurs engagements éligibles (dite mesure de renflouement interne ou « *bail-in* »). Ces réformes pourraient avoir un impact significatif sur le Groupe et sa structure ainsi que sur la valeur de ses titres de capital et de dette.

Le règlement européen n° 806/2014 du 15 juillet 2014 établissant des règles et une procédure uniformes pour la résolution des établissements de crédit et de certaines entreprises d'investissement dans le cadre d'un mécanisme de résolution unique et d'un Fonds de résolution bancaire unique a créé le Conseil de résolution unique (CRU). Depuis le 1^{er} janvier 2015, le CRU dispose du pouvoir de recueillir des informations et de coopérer avec l'ACPR pour l'établissement des plans de résolution. Les pouvoirs de résolution de l'ACPR ont été supplantés, à compter du 1^{er} janvier 2016, par ceux du CRU dans le cadre du mécanisme de résolution unique. L'entrée en vigueur de ce mécanisme européen pourrait avoir des conséquences imprévues sur le Groupe et sa structure.

Depuis novembre 2014, Société Générale, ainsi que toutes les autres institutions financières significatives de la zone euro, sont soumises au contrôle de la BCE dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme de surveillance unique. Comme indiqué ci-avant, Société Générale est également soumise au mécanisme de résolution unique depuis janvier 2016. L'impact de cette nouvelle structure de surveillance sur le Groupe ne peut pas encore être pleinement évalué. Néanmoins, la nouvelle structure et la mise en œuvre de mesures de surveillance supplémentaires peuvent augmenter la volatilité des marchés financiers. Le ratio MREL (*Minimum requirement for own funds and eligible liabilities* ou « exigence minimale concernant les fonds propres et les engagements éligibles ») est défini dans BRRD et a été transposé en droit français par l'Ordonnance. Il est applicable depuis le 1^{er} janvier 2016. Le ratio MREL correspond à une exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles devant être disponibles pour absorber les pertes en cas de résolution. Cette exigence minimale est calculée comme étant le montant de fonds propres et d'engagements éligibles exprimé en pourcentage du total des engagements et des fonds propres de l'établissement.

Le ratio de « capacité d'absorption des pertes » (*Total loss absorbing capacity* – TLAC) a été élaboré par le FSB à la demande du G20. En novembre 2015, le FSB a finalisé les Principes relatifs à l'absorption des pertes et à la capacité de recapitalisation des G-SIB faisant l'objet d'une procédure de résolution, qui incluaient les Conditions (*Term Sheet*) du ratio TLAC, introduisant ainsi une nouvelle norme internationale pour les ratios TLAC interne et externe. La version finale des Conditions, publiée le 9 novembre 2015 et approuvée par les représentants du G20 à Antalya, définit les règles suivantes qui ont vocation à devenir le nouveau standard international pour les G-SIB :

(i) Les G-SIB peuvent être tenues de respecter les conditions du ratio TLAC en complément des exigences réglementaires minimales mises en place par la réglementation de Bâle 3. Notamment à compter du 1^{er} janvier 2019, les G-SIB pourront être tenues de respecter un ratio TLAC minimal de 16 % des actifs pondérés en fonction des risques de leur groupe, en supplément des coussins de fonds propres de Bâle 3 (*TLAC RWA Minimum*). Cette exigence passera à un minimum de 18 % à compter du 1^{er} janvier 2022. À compter du 1^{er} janvier 2019, le ratio de levier minimum du TLAC (*TLAC Leverage Ratio Exposure Minimum*) devra être d'au moins 6 % du dénominateur du ratio de levier de Bâle 3 et de 6,75 % à partir du 1^{er} janvier 2022. Les autorités nationales auront la possibilité d'appliquer des exigences supplémentaires à des institutions spécifiques.

(ii) Les conditions contiennent les principales caractéristiques des instruments inclus dans le ratio TLAC externe. Ces instruments doivent être subordonnés (structurellement, contractuellement ou réglementairement) aux engagements opérationnels, à l'exception des banques de l'Union européenne qui pourront être autorisées à inclure un montant limité de dette senior (2,5 % des RWA en 2019, 3,5 % des RWA en 2022), sous réserve de l'obtention d'une autorisation de l'autorité de supervision. Les instruments inclus dans le ratio TLAC doivent avoir une maturité résiduelle d'au moins un an, à l'exception des dépôts garantis, à vue ou à court terme et des produits dérivés et structurés.

(iii) Afin de limiter le risque de contagion, les G-SIB seront tenues de déduire de leur propre ratio TLAC leur exposition aux instruments et engagements inclus dans le ratio TLAC externe émis par d'autres G-SIB.

L'impact des ratios MREL et TLAC sur le Groupe et sa structure ne peut pas encore être pleinement évalué, bien que la situation financière et le coût de financement du Groupe puissent être substantiellement affectés.

La réforme américaine dite *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act (Dodd-Frank Act)* affectera le Groupe et certaines de ses activités. Le *Dodd-Frank Act* vise à opérer une réforme structurelle significative de l'industrie des services financiers, y compris pour les banques non-américaines disposant d'activités aux États-Unis, notamment en matière de surveillance du risque systémique, de normes sur le capital des banques, de liquidation ordonnée des institutions financières d'importance systémique en difficulté, de dérivés de gré à gré et des opérations de *trading* pour compte propre ainsi que de financer et investir dans des fonds. Bien que la majorité des règles et réglementations à mettre en place soit désormais arrêtée, un certain nombre d'entre elles sont toujours sous la forme de propositions, n'ont pas encore été proposées ou sont l'objet de prolongation des délais prévus pour leur application. En ce qui concerne, les règles déjà finalisées, des incertitudes demeurent quant à leur interprétation et leur application. Davantage d'efforts seront d'ailleurs sans doute nécessaires pour mener à bien la mise en œuvre et le respect des futures interprétations réglementaires, instructions ou lignes directrices. Ces mesures devraient entraîner une augmentation des frais de mise en conformité et davantage de contraintes à respecter, et pourraient avoir une incidence négative importante sur le Groupe.

Le règlement européen EMIR (*European Market Infrastructure Regulation*) publié en 2012 instaure de nouvelles contraintes applicables aux acteurs sur le marché des dérivés afin d'améliorer la stabilité et la transparence sur ce marché. EMIR impose, notamment, l'utilisation de chambres de compensation pour les produits considérés comme suffisamment liquides et standardisés, qu'un compte-rendu de chaque transaction de produits dérivés soit établi et adressé à un référentiel central et que soient mises en œuvre des procédures d'atténuation des risques (par exemple, l'échange de collatéral) pour les dérivés de gré à gré non compensés par des chambres de compensation. Certaines de ces mesures sont déjà en vigueur, alors que d'autres devraient entrer en vigueur au cours de l'année 2016 (c'est à dire la compensation centrale obligatoire de certains contrats dérivés de taux d'intérêt), ce qui rend difficile une évaluation précise de leurs conséquences. Par ailleurs, le règlement européen n° 2015/2365 du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation a été publié au Journal officiel de l'Union européenne le 23 décembre 2015.

En janvier 2015, l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) a publié le projet final des normes techniques réglementaires (« NTR ») sur la valorisation prudente. Même si le principe de valorisation prudente pour les actifs inscrits à la juste valeur était déjà stipulé dans CRD3, les NTR visent à harmoniser les normes de valorisation prudente à travers l'Europe. Les ajustements de valeur complémentaires (Additional Valuation Adjustments – AVAs) sont définis comme la différence entre une valorisation prudente et la juste valeur comptable et sont déduits du capital classé « Common Equity Tier 1 ».

Des réformes supplémentaires sont à l'étude visant à mieux harmoniser le cadre réglementaire et réduire davantage la variabilité entre les différentes banques de la méthodologie du calcul des actifs pondérés en fonction des risques (*Risk Weighted Assets – RWA*). En particulier, le texte final sur la refonte des approches interne et standard pour le risque de marché (*Minimum capital requirements for market risk*) a été publié en janvier 2016 en vue d'une mise en œuvre en janvier 2019. Les banques seront tenues d'établir des rapports conformes aux nouvelles règles à compter de la fin de l'année 2019. Le Comité de Bâle a également publié en avril 2016 la norme finale relative au risque de taux d'intérêt du banking book (Interest-Rate Risk in the Banking Book, IRRBB) applicable dès 2018, et qui remplace les principes bâlois de 2004. Le 24 mars 2016 un document consultatif émis par le comité de Bale « Réduction de la variation du risque de crédit des actifs pondérés – contraintes d'utilisation de l'approche en modèle interne ([Reducing variation in credit risk-weighted assets - constraints on the use of internal model approaches](#)) propose des modifications dans l'approche en modèle interne. Le comité a également soumis à consultation le 4 mars 2016, une nouvelle méthodologie pour le calcul du risque opérationnel. La proposition consiste en une unique méthode standard, la Standardised Measurement Approach ou SMA, qui remplacerait les méthodes standards actuelles et la méthode de calcul avancée (AMA) basée sur les modèles internes des établissements. Le ratio de levier publié en janvier 2014, a fait l'objet d'une consultation par le Comité de Bâle visant à en compléter le cadre réglementaire.

Au stade actuel, les impacts éventuels sur le Groupe restent impossibles à cerner précisément.

12. Le Groupe est exposé à des risques de contrepartie et de concentration.

Le Groupe est exposé au risque de crédit vis-à-vis de nombreuses contreparties dans le cadre de son activité courante de *trading*, de financement, de réception de fonds, de compensation et de règlement, ainsi que d'autres activités. Ces contreparties incluent des clients institutionnels, des courtiers et négociateurs, des banques d'investissement et des banques commerciales, ainsi que des États. Le Groupe pourrait subir des pertes si une contrepartie était en défaut de ses obligations et que la valeur

des actifs détenus en garantie sur cette contrepartie ne correspond pas, ou que ces actifs sont cédés à un prix ne permettant pas de couvrir l'intégralité de l'exposition au titre des prêts ou produits dérivés en défaut. De nombreuses stratégies de couverture et de gestion des risques du Groupe impliquent également des opérations avec des contreparties financières. Tout défaut ou insolvabilité de ces contreparties pourrait affecter l'efficacité des stratégies de couverture ou de gestion des risques mises en place par le Groupe et ainsi avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

Le Groupe peut également avoir une exposition concentrée sur une contrepartie, un emprunteur ou un émetteur (y compris des émetteurs souverains), ou sur un pays ou un secteur en particulier. La dégradation de la notation, le défaut ou l'insolvabilité d'une telle contrepartie, ou une détérioration de l'environnement économique du pays ou du secteur spécifique concerné, pourraient avoir un effet particulièrement négatif sur les activités du Groupe, ses résultats et sa situation financière. Les systèmes que le Groupe utilise pour limiter et contrôler le niveau de son exposition de crédit à l'égard d'entités individuelles, de secteurs économiques et de pays peuvent ne pas être efficaces dans la prévention de la concentration du risque de crédit. Une concentration du risque pourrait ainsi conduire le Groupe à subir des pertes, même lorsque les conditions économiques et de marché sont généralement favorables pour ses concurrents.

13. La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs de marché pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe.

La capacité du Groupe à effectuer des opérations de financement ou d'investissement ou à conclure des transactions portant sur des produits dérivés pourrait être négativement affectée par la solidité des autres institutions financières et acteurs du marché. Les établissements financiers sont étroitement liés, en raison notamment de leurs activités de *trading*, de compensation, de contrepartie et de financement. La défaillance d'un acteur du secteur voire de simples rumeurs ou interrogations concernant un ou plusieurs établissements financiers ou la perte de confiance en l'industrie financière de manière plus générale pourraient conduire à une contraction généralisée de la liquidité sur le marché et à des pertes ou défaillances supplémentaires. Le Groupe est exposé directement et indirectement à de nombreuses contreparties financières telles que des prestataires de services d'investissement, des banques commerciales ou d'investissement, des fonds communs de placement, des *hedge funds*, ainsi que d'autres clients institutionnels, avec lesquels il conclut des transactions de manière habituelle. Un grand nombre de ces transactions expose le Groupe à un risque de crédit en cas de défaut des contreparties ou des clients concernés. À noter que le nombre de transactions compensées augmente et va continuer d'augmenter venant accroître nos expositions face aux chambres de compensation mais réduisant nos positions bilatérales.

14. Les stratégies de couverture mises en place par le Groupe n'écartent pas tout risque de pertes.

Il existe un risque de pertes importantes en cas d'inefficacité d'un quelconque instrument ou stratégie utilisé par le Groupe pour couvrir son exposition à différents types de risques dans le cadre de ses activités. Un nombre important de ces stratégies repose sur des modèles de *trading* historiques et des corrélations déduites de ces modèles qui pourraient s'avérer inadaptés à l'avenir. Par exemple, si le Groupe détient une position longue sur un actif, il peut couvrir cette position au moyen d'une position courte sur un autre actif dont la valeur évolue historiquement dans une direction permettant de neutraliser toute évolution de la position longue. Il se peut cependant que cette couverture soit partielle, que ces stratégies ne couvrent pas les risques futurs ou qu'elles ne permettent pas une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché ou contre tous types de risques dans le futur. L'efficacité des stratégies de couverture peut également être diminuée par des évolutions inattendues sur les marchés.

15. Une augmentation importante de nouvelles provisions ou des provisions inadaptées pourraient avoir un effet défavorable sur les résultats du Groupe et sa situation financière.

Le Groupe enregistre régulièrement des provisions au titre des créances douteuses dans le cadre de son activité de financement. Le niveau global des provisions enregistrées au compte de résultat à la rubrique « Coût du risque », repose sur une évaluation du taux de recouvrement des prêts concernés. Cette évaluation s'appuie sur une analyse de plusieurs facteurs, incluant les pertes antérieures, le montant et le type de prêt consenti, les normes sectorielles, le montant d'impayés de prêts, les conditions économiques ainsi que le montant et le type de toute garantie et sûreté. Malgré l'attention portée à ces évaluations, le Groupe a par le passé été contraint d'augmenter ses provisions pour créances douteuses et pourrait, à l'avenir, être conduit à augmenter significativement ses provisions, en raison d'une augmentation des actifs en défaut ou pour d'autres raisons. L'augmentation significative des provisions pour créances douteuses, un changement important des estimations du risque de perte pour les prêts non provisionnés, ou la réalisation de pertes supérieures aux provisions enregistrées pourraient donc avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

16. Le Groupe s'appuie sur des hypothèses et estimations qui, si elles se révélaient inexactes, pourraient avoir une incidence significative sur ses états financiers.

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables IFRS tels que décrits dans les états financiers (figurant au chapitre 6 du présent Document de référence) conduit la direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- la juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif enregistrée au bilan ou présentée dans les notes annexes ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers (prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance), des opérations de location financement et assimilées, des immobilisations corporelles et incorporelles et des écarts d'acquisition ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan, dont les provisions sur avantages du personnel et les provisions techniques des entreprises d'assurance ainsi que la participation aux bénéfices différée inscrite à l'actif du bilan ;
- le montant des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan ;
- la valeur initiale des écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises ;
- la juste valeur retenue lors de la perte de contrôle d'une filiale consolidée pour réévaluer la quote-part éventuellement conservée par le Groupe dans cette entité.

17. Les risques juridiques auxquels le Groupe est exposé pourraient avoir un effet défavorable sur sa situation financière et ses résultats.

Le Groupe et certains de ses représentants, anciens et actuels, peuvent être impliqués dans diverses actions en justice, notamment des procédures civiles, administratives et pénales. La grande majorité de ces procédures s'inscrit dans le cadre de l'activité courante du Groupe. Ces dernières années, le nombre de litiges avec des investisseurs ainsi que le nombre de procédures réglementaires intentées contre des intermédiaires financiers comme les banques et les conseillers en investissement ont augmenté, en partie en raison d'un contexte financier difficile. Cette augmentation des litiges a accru le risque, pour le Groupe et les autres établissements financiers, de pertes ou de réputation. De telles procédures ou mesures d'application réglementaires pourraient également conduire à des amendes civiles ou pénales qui nuiraient à l'activité du Groupe, ainsi qu'à sa situation financière et son résultat opérationnel.

Il est par nature difficile de prévoir le dénouement des litiges, des procédures réglementaires et des actes impliquant les entités du Groupe, en particulier si ceux-ci sont initiés par diverses catégories de plaignants, si le montant des demandes de dommages-intérêts n'est pas précisé ou est indéterminé ou encore s'il s'agit d'une procédure sans précédent.

Lors de la préparation de ses états financiers, le Groupe procède à l'estimation des conséquences des procédures légales, réglementaires ou d'arbitrage dans lesquelles il est impliqué, et enregistre une provision lorsque des pertes liées à ces procédures sont probables et peuvent être raisonnablement estimées. Si ces estimations se révélaient inexactes ou si les provisions enregistrées par le Groupe ne permettraient pas de couvrir les risques liés à ces procédures, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et les résultats du Groupe. Se référer à la section « Risques de non-conformité et de réputation, et risques juridiques ».

18. S'il réalisait une acquisition, le Groupe pourrait être dans l'incapacité de mettre en œuvre le processus d'intégration des sociétés acquises dans des conditions de coût favorables ou de tirer parti des avantages attendus.

Le Groupe procède à une analyse approfondie des sociétés ou des actifs qu'il entend acquérir. Toutefois, ces analyses ne peuvent souvent pas être exhaustives en raison de divers facteurs. Les activités acquises peuvent ainsi inclure des actifs peu attractifs ou peuvent exposer le Groupe à des risques accrus, en particulier si le Groupe est dans l'incapacité de réaliser des procédures de *due diligence* exhaustives préalablement aux acquisitions concernées.

Afin de réussir l'intégration d'une nouvelle activité, il est nécessaire d'assurer une coordination efficace des initiatives de développement et de marketing, d'en conserver les principaux collaborateurs, de mettre

en place des plans de recrutement et de formation et de veiller à l'intégration des systèmes d'information. Ces tâches peuvent se révéler plus difficiles à mettre en œuvre que prévu et imposer une implication et des ressources plus importantes. De même, le Groupe peut supporter des coûts d'intégration plus élevés et pâtir d'économies plus faibles ou encore bénéficier de revenus moins importants qu'escompté. Le degré et le délai de réalisation des synergies sont également incertains.

19. Le système de gestion des risques du Groupe pourrait connaître des défaillances et exposer le Groupe à des risques non identifiés ou non anticipés pouvant entraîner des pertes importantes.

Le Groupe a investi d'importantes ressources au développement de sa politique de gestion des risques et des méthodes et procédures d'évaluation correspondantes, et a l'intention de poursuivre ses efforts en la matière. Néanmoins, ces stratégies et techniques de gestion des risques pourraient ne pas être totalement efficaces pour réduire son exposition aux risques dans toutes les configurations de marché. Ces techniques et stratégies pourraient également s'avérer inopérantes face à certains risques, en particulier, ceux que le Groupe n'aurait pas préalablement identifiés ou anticipés. Certains des outils qualitatifs et indicateurs de gestion des risques reposent sur l'observation de l'évolution historique des marchés. Le Groupe applique à ces observations des statistiques, ainsi que d'autres outils, afin d'évaluer ses expositions aux risques. Ces outils et indicateurs pourraient livrer des conclusions erronées quant à la future exposition du Groupe en raison, notamment, de facteurs que le Groupe n'aurait pas anticipés ou correctement évalués dans ses modèles statistiques. Le défaut d'anticipation ou de gestion de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière et les résultats du Groupe.

20. Une défaillance opérationnelle, une interruption ou un incident d'exploitation affectant les partenaires commerciaux du Groupe, ou une défaillance ou une violation des systèmes d'information du Groupe, pourrait entraîner des pertes.

Le Groupe est exposé au risque de défaillance opérationnelle, ainsi que d'interruption ou d'incident d'exploitation de différents partenaires externes, notamment d'intermédiaires financiers auxquels il fait appel pour ses règlements ou transactions sur titres (tels que les agents de compensation, entreprises de marchés et chambres de compensation) ainsi que de clients et d'autres intervenants de marché. Un nombre croissant de transactions impliquant des produits dérivés est, ou sera dans un avenir proche, soumis à compensation obligatoire, ce qui accroît l'exposition du Groupe à ce risque et pourrait affecter sa capacité à recourir à des alternatives adéquates et compétitives si un tel risque venait à se réaliser.

L'interconnexion entre les multiples institutions financières et agents de compensation, entreprises de marché et chambres de compensation, ainsi que la concentration croissante de ces acteurs, augmente le risque que la défaillance opérationnelle de l'un d'entre eux puisse provoquer une défaillance opérationnelle de l'ensemble du secteur, qui pourrait avoir un impact significatif sur la capacité du Groupe à conduire ses activités. La concentration sectorielle, entre intervenants de marché ou entre intermédiaires financiers, est susceptible d'accroître ce risque dans la mesure où des systèmes complexes et disparates doivent être coordonnés, souvent dans de brefs délais. Le Groupe est également exposé au risque de défaillance opérationnelle des systèmes d'information et de communication de ses clients, à mesure que son interconnexion avec ses clients s'accroît. Toute défaillance, interruption ou incident d'exploitation de ce type pourrait affecter défavorablement les capacités du Groupe en matière de réalisation de transactions, service à la clientèle, gestion de l'exposition aux risques ou expansion de ses activités, ou donner lieu à des pertes financières, une mise en cause de sa responsabilité à l'égard de ses clients, ainsi qu'à une détérioration de sa liquidité, une interruption de ses activités, une intervention réglementaire ou une atteinte à sa réputation.

En outre, un nombre croissant de sociétés, y compris des institutions financières, a connu des tentatives d'intrusion ou même de violation de leur système de sécurité des technologies de l'information, certaines impliquant des attaques ciblées et sophistiquées sur leur réseau informatique et aboutissant à des pertes, vols, ou divulgation de données confidentielles. Les techniques utilisées visant à obtenir un accès non autorisé, à dégrader le service ou saboter les systèmes d'information changent fréquemment et sont souvent inconnues avant l'attaque, et le Groupe peut ainsi se trouver dans l'incapacité d'anticiper ces techniques et d'y parer en mettant en œuvre en temps voulu les mesures défensives adéquates. De même, les techniques de fraudes internes et externes sont mouvantes et protéiformes et suivent de près l'évolution technologique des activités financières et les habitudes des clients conduisant les fraudeurs à développer régulièrement de nouvelles techniques d'attaques. De tels agissements sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe et d'être à l'origine de pertes opérationnelles.

Les systèmes de communication et d'information du Groupe jouent un rôle crucial dans la conduite de ses activités. Toute défaillance, interruption ou violation de ces systèmes, même brève et temporaire, pourrait entraîner des défaillances ou des interruptions dans l'activité du Groupe, et ainsi engendrer des coûts additionnels liés à la récupération et à la vérification des informations, une atteinte à sa réputation

ainsi qu'une perte potentielle d'activité. Toute défaillance, interruption ou violation des systèmes d'information est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité du Groupe, ses résultats et sa situation financière.

21. Le Groupe pourrait subir des pertes en raison d'événements imprévus ou catastrophiques, notamment la survenance d'une pandémie, d'attaques terroristes ou de catastrophes naturelles.

La survenance d'événements imprévus ou catastrophiques, tels qu'une pandémie ou toute autre crise sanitaire importante (ou la crainte de la survenance d'une telle crise), des attaques terroristes ou des catastrophes naturelles, pourrait créer des perturbations économiques et financières et provoquer des difficultés opérationnelles (notamment des restrictions de déplacements ou la relocalisation des employés) qui seraient susceptibles d'affecter négativement la capacité du Groupe à conduire ses activités et exposer ses activités d'assurance à des pertes significatives et des coûts accrus (notamment en termes de primes de réassurance).

22. En cas de dégradation du marché, le Groupe pourrait tirer des revenus plus faibles des activités de courtage et de celles fondées sur la perception de commissions.

Au cours de la récente dégradation des marchés, le Groupe a connu un déclin du volume des transactions réalisées pour le compte de ses clients, conduisant à une diminution des revenus générés par cette activité. Le Groupe ne peut garantir qu'il ne connaîtra pas une évolution similaire lors de nouvelles dégradations du marché, susceptibles de survenir périodiquement et inopinément. De plus, l'évolution de la réglementation en vigueur, telle que l'adoption d'une taxe sur les transactions financières, pourrait impacter le volume des transactions que le Groupe effectue au nom de ses clients, entraînant une baisse de chiffre d'affaires lié à ces activités. En outre, les commissions que le Groupe facture à ses clients au titre de la gestion de leurs portefeuilles étant dans de nombreux cas fondées sur la valeur ou la performance de ces portefeuilles, une dégradation du marché qui réduirait la valeur des portefeuilles de ses clients ou augmenterait les montants des retraits, conduiraient à une réduction des revenus que le Groupe perçoit au titre de ses activités de Gestion d'Actifs, de dépositaire et de Banque Privée.

23. Conserver ou attirer des collaborateurs qualifiés est essentiel pour le succès des activités du Groupe ; si le Groupe n'y parvenait pas, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses performances.

Dans un secteur de forte concurrence pour le recrutement de talents, les ressources humaines du Groupe sont un de ses principaux atouts. Afin d'attirer et de retenir des collaborateurs qualifiés, le Groupe doit offrir des perspectives de carrière et de formation ainsi que des niveaux de rémunération en ligne avec les pratiques du marché et comparables à ceux de ses concurrents. Si le Groupe ne parvenait plus à attirer des collaborateurs hautement qualifiés, cela pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses performances, notamment sur sa position concurrentielle et sur la satisfaction de sa clientèle. En outre, le secteur financier en Europe continuera d'être soumis à un encadrement de plus en plus strict de ses politiques de rémunération des employés, avec notamment des règles relatives aux bonus et d'autres conditions de performance et/ou des paiements différés pour certains types de rémunération, ce qui contraindra le Groupe ainsi que la plupart des professionnels du secteur financier à s'adapter en conséquence pour attirer et fidéliser les talents.

La CRD4, qui s'applique aux banques de l'Espace économique européen, a introduit en 2014 un plafonnement de la composante variable de la rémunération par rapport à sa composante fixe. Cette contrainte réglementaire, qui pourrait engendrer au sein du Groupe une augmentation relative de la part fixe de la rémunération par rapport à sa part variable assise sur la performance ajustée des risques, risque de se traduire à la fois par des difficultés à attirer et retenir des profils clés et par un accroissement de la base de coûts fixes, tous deux préjudiciables à la stabilité financière du Groupe.

24. Le départ imminent du Royaume-Uni de l'Union européenne pourrait affecter négativement le Groupe

Le Royaume-Uni a organisé un référendum le 23 Juin 2016 pour lequel une majorité a voté pour quitter l'Union européenne (Brexit). Les négociations devraient commencer afin de déterminer les modalités futures des relations du Royaume-Uni avec l'Union européenne, y compris les modalités commerciales entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Les effets de Brexit dépendront des accords que le Royaume-Uni passera afin de conserver l'accès aux marchés de l'Union européenne, soit au cours d'une période de transition, soit de façon plus durable. Le Brexit pourrait affecter négativement les économies européennes ou mondiales, les conditions du marché et pourrait contribuer à l'instabilité des marchés financiers et des marchés des changes mondiaux, y compris à la volatilité de la valeur de la livre sterling ou de l'euro. En outre, le Brexit pourrait conduire à une incertitude juridique et potentiellement à des lois et règlements nationaux divergents selon que le Royaume-Uni détermine lesquelles des lois de l'Union européenne sont à remplacer ou à répliquer. Chacun de ces effets du Brexit, et d'autres ne pouvant être anticipé, pourraient nuire aux activités, aux résultats d'exploitation, à la situation financière et aux flux de trésorerie du Groupe, et pourraient avoir une incidence négative sur la valeur des Titres.

3.2 Chiffres clés

	30/06/2016	30/06/2015
Indicateurs		
Exposition (EAD ⁽¹⁾) Groupe totale (Md EUR)	859	780
Proportion de l'exposition EAD Groupe dans des pays industrialisés ⁽⁴⁾	88%	87%
Proportion de l'exposition EAD Corporate sur des contreparties <i>investment grade</i>	61%	64%
Coût du risque en points de base (pb) ⁽²⁾	42	49
Taux brut d'encours douteux (Créances douteuses/ Créances brutes)	5,1%	5,7%
Taux brut de couverture des encours douteux (provisions globales/créances douteuses)	64%	63%
VaR annuelle moyenne (M EUR)	Cf. section 3.6	Cf. section 3.6
Sensibilité globale au risque structurel de taux du Groupe* (en % des fonds propres prudentiels)	<1,5%	<1,5%
Ratios réglementaires Bâle 3⁽³⁾		
Ratio de solvabilité	16,7%	15,2%
Ratio de liquidité à un mois	148%	128%
Ratio Common Equity Tier 1 Bâle 3 non phasé	11,1%	10,4%
Ratio de levier CRR ⁽⁴⁾	3,9%	3,8%
Ratio réglementaire Bâle 3 phasé		
Ratio Common Equity Tier 1	11,5%	10,9%

(1) Les EAD sont présentées d'après la Directive sur les fonds propres (Capital Requirement Directive – CRD) transposée dans la réglementation française.

(2) Coût du risque semestriel, calculé en rapportant la dotation semestrielle aux provisions sur risques commerciaux à la moyenne des encours de fin de période des deux trimestres précédant la clôture, hors actifs gérés en extinction.

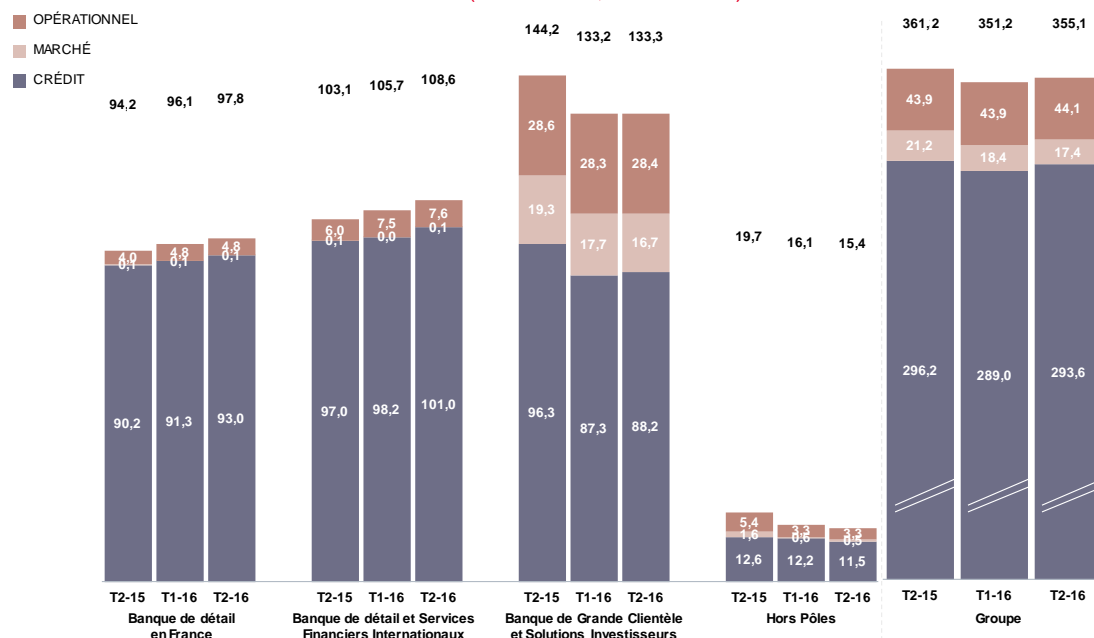
(3) Pro forma sur la base des règles CRR publiées le 26 juin 2013, sans phasage, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des nouvelles règles du calcul du ratio de levier communiquées par le Comité de Bâle en janvier 2014.

(4) Pays entrant dans la liste des « économies avancées » du FMI, avril 2014.
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/01/weodata/weoselagr.aspx>

* Cette estimation est basée sur un scénario de hausse parallèle des taux de 100 pb.

3.2.1 Extrait de la présentation du 3 août 2016 : Résultats du premier semestre 2016 (et annexes) – actualisation de la page 137 du Document de référence 2016

ENCOURS PONDÉRÉS* DES RISQUES (CRR/CRD4, en Md EUR)



* Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

3.3 Ratios réglementaires

RATIOS PRUDENTIELS CRR/CRD4

En Md EUR	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Capitaux propres part du Groupe	58,5	59,0	56,1
Titres Super Subordonnés (TSS)*	(8,9)	(9,6)	(8,3)
Titres Subordonnés à Durée Indéterminée (TSDI)*	(0,4)	(0,4)	(0,4)
Provision pour dividendes et coupons sur hybrides	(1,3)	(1,8)	(1,0)
Ecart d'acquisition et incorporels	(6,3)	(6,0)	(6,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	2,5	2,5	2,5
Déductions et retraitements prudentiels**	(4,6)	(5,0)	(4,9)
Fonds propres Common Equity Tier 1	39,5	38,9	37,4
Fonds propres additionnels de catégorie 1	8,9	9,2	8,5
Fonds propres Tier 1	48,4	48,1	45,9
Fonds propres de catégorie 2	10,8	10,0	8,9
Fonds propres globaux (Tier 1 + Tier 2)	59,2	58,1	54,9
Encours pondérés	355	357	361
Ratio Common Equity Tier 1	11,1%	10,9%	10,4%
Ratio Tier 1	13,6%	13,5%	12,7%
Ratio global	16,7%	16,3%	15,2%
Ratio conglomérat financier	>100%	>100%	>100%

Ratios publiés selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Voir note méthodologique n°5
 * Hors primes d'émission sur les TSS et les TSDI
 ** Déductions sans phasage

RATIO DE LEVIER CRR

Ratio de levier CRR⁽¹⁾ non phasé

En Md EUR	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2015
Fonds propres Tier 1	48,4	48,1	45,9
Total bilan prudentiel (2)	1 352	1 229	1 257
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(144)	(90)	(87)
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres*	(34)	(25)	(35)
Hors bilan (engagements de financement et garanties)	93	90	93
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles fonds propres Tier one)	(10)	(10)	(11)
Exposition Levier	1 256	1 195	1 217
Ratio de levier CRR	3,9%	4,0%	3,8%

(1) Pro forma sans phasage sur la base des règles CRR adoptées par la Commission européenne en octobre 2014 (acte délégué). Voir note méthodologique n°5

(2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance)

* Opérations de financements sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres

3.3.1 Rapprochement du bilan consolidé et du bilan comptable sous le périmètre prudentiel – actualisation des pages 149 et 150 du Document de référence 2016

ACTIF au 30.06.2016 (en M EUR)	Bilan consolidé	Retraitements prudentiels⁽¹⁾	Bilan comptable sous périmètre prudentiel
Caisse et banques centrales	105 887	0	105 887
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	560 281	-26 829	533 451
Instruments dérivés de couverture	22 835	-495	22 340
Actifs financiers disponibles à la vente	145 336	-76 462	68 873
Prêts et créances sur les établissements de crédit	79 723	-7 160	72 563
<i>dont prêts subordonnés bancaires</i>	<i>144</i>	<i>0</i>	<i>144</i>
Prêts et créances sur la clientèle	392 385	914	393 300
Opérations de location financement et assimilées	27 698	0	27 698
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 242	0	3 242
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	4 107	0	4 107
Actifs d'impôts	6 339	19	6 358
<i>dont actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs à l'exclusion de ceux résultant de différences temporelles</i>	<i>1 429</i>	<i>759</i>	<i>2 188</i>
<i>dont actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles</i>	<i>4 294</i>	<i>-709</i>	<i>3 585</i>
Autres actifs	85 635	-345	85 290
<i>dont actifs de fonds de pension à prestations définies</i>	<i>4</i>	<i>0</i>	<i>4</i>
Actifs non courants destinés à être cédés	88	0	88
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 132	3 096	4 228
Immobilisations corporelles et incorporelles	20 909	-656	20 255
<i>dont immobilisations incorporelles hors droit au bail</i>	<i>1 548</i>	<i>-57</i>	<i>1 491</i>
Écarts d'acquisition	4 646	5	4 651
Total ACTIF	1 460 243	-107 912	1 352 332

(1) Retraitement des filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ses filiales.

PASSIF au 30.06.2016 (en M EUR)	Bilan consolidé	Retraitements prudentiels⁽¹⁾	Bilan comptable sous périmètre prudentiel
Banques centrales	8 155	0	8 155
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	522 469	1 641	524 110
Instruments dérivés de couverture	13 708	1	13 709
Dettes envers les établissements de crédit	104 069	-438	103 631
Dettes envers la clientèle	400 490	2 379	402 869
Dettes représentées par un titre	105 149	4 803	109 952
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	11 152	0	11 152
Passifs d'impôts	1 109	-174	935
Autres Passifs	100 860	-4 166	96 694
Dettes liées aux Passifs non courants destinés à être cédés	191	0	191
Provisions techniques des entreprises d'assurance	111 353	-111 369	-16
Provisions	5 761	-22	5 739
Dettes subordonnées	13 764	253	14 017
<i>dont titres subordonnés remboursables y compris réévaluation des éléments couverts</i>	<i>13 238</i>	<i>241</i>	<i>13 479</i>
Total des dettes	1 398 230	-107 092	1 291 138
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres part du groupe	58 475	1	58 476
<i>dont capital et réserves liées</i>	<i>19 981</i>	<i>0</i>	<i>19 981</i>
<i>dont autres instruments de capitaux propres</i>	<i>8 416</i>	<i>0</i>	<i>8 416</i>
<i>dont bénéfices non distribués</i>	<i>4 498</i>	<i>0</i>	<i>4 498</i>
<i>dont autres éléments du résultat global accumulés (y-compris gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres)</i>	<i>23 195</i>	<i>1</i>	<i>23 196</i>
<i>dont résultat de l'exercice</i>	<i>2 385</i>	<i>0</i>	<i>2 385</i>
Participations ne donnant pas le contrôle	3 538	-819	2 719
Total capitaux propres	62 013	-820	61 194
Total PASSIF	1 460 243	-107 912	1 352 332

(1) Retraitement des filiales exclues du périmètre prudentiel et réintégration des opérations intra-groupe liées à ses filiales.

3.3.2 Filiales exclues du périmètre prudentiel – Actualisation du Tableau 3 en page 151 du Document de référence 2016

Société	Activité	Pays
Antarius	Assurance	France
Catalyst RE International LTD	Assurance	Bermudes
Société Générale strakhovanie zhizni LLC	Assurance	Russie
Sogelife	Assurance	Luxembourg
Genecar - Société Générale de courtage d'assurance et de réassurance	Assurance	France
Inora life ltd	Assurance	Irlande
SG Strakhovanie LLC	Assurance	Russie
Sogecap	Assurance	France
Komerčni Pojstovna A.S.	Assurance	République tchèque
La Marocaine Vie	Assurance	Maroc
Oradea Vie	Assurance	France
Société Générale re sa	Assurance	Luxembourg
Sogessur	Assurance	France
Société Générale Life Insurance Broker SA	Assurance	Luxembourg
SG Reinsurance Intermediary Brokerage, LLC	Assurance	Etats-Unis d'Amérique
Catalyst RE Ltd.	Assurance	Bermudes
La Banque Postale Financement	Banque	France
SG Banque au Liban	Banque	Liban

3.3.3 Gestion des ratios prudentiels – actualisation des pages 151 et 153 du Document de référence 2016

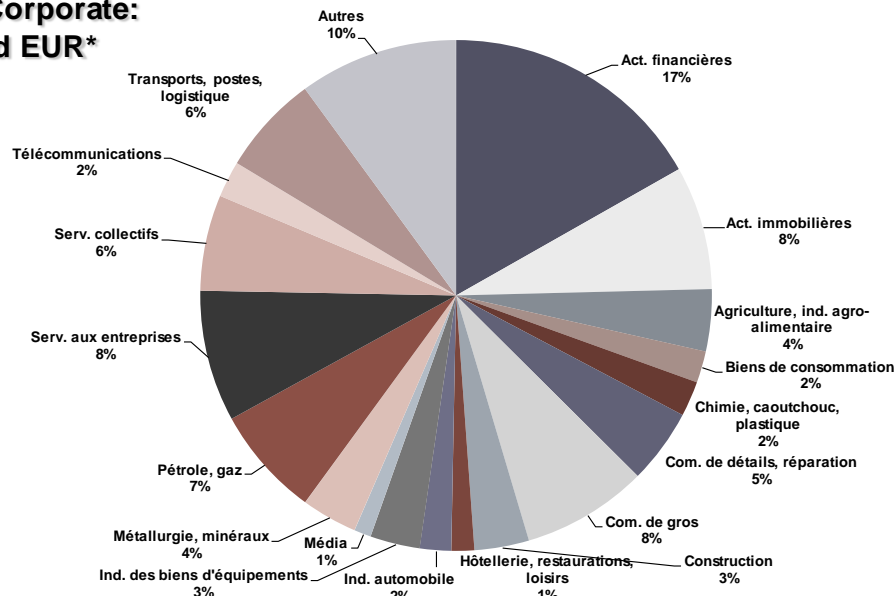
Au cours du premier semestre 2016, Société Générale a émis un équivalent de 1,1 Md EUR d'émissions subordonnées Tier 2.

Le Groupe a également procédé au remboursement à première date de call de l'émission Additional Tier 1 mise en place en février 2009 pour un montant de 450 M USD et au remboursement à maturité de trois émissions Tier 2 (114 M EUR mis en place en février 2004, 113 M EUR mis en place en mai 2004 et 519 M USD mis en place en avril 2006).

3.4 Risques de crédit – actualisation des pages 170-171 du Document de référence 2016

VENTILATION DES ENGAGEMENTS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 30 JUIN 2016

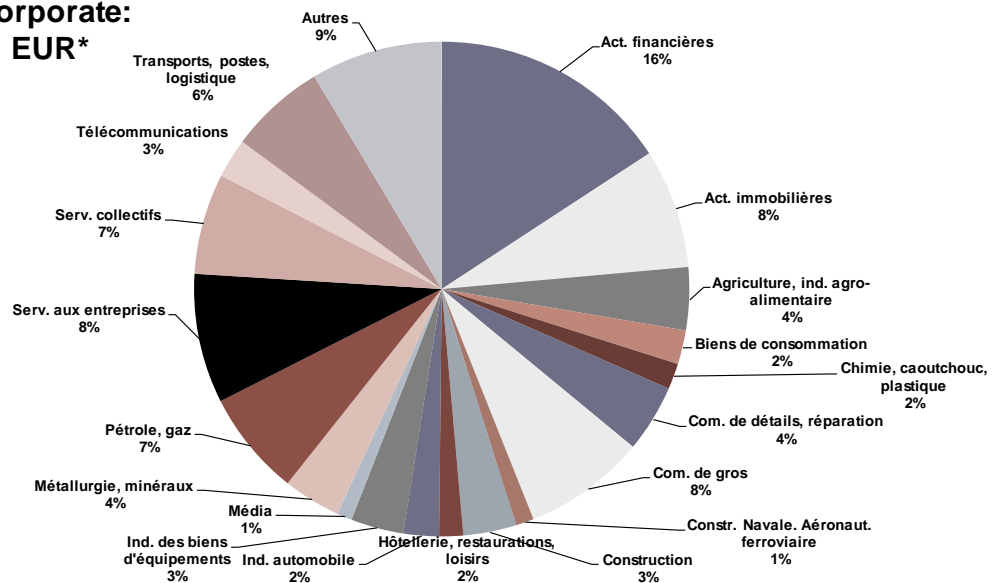
**EAD Corporate:
316 Md EUR***



* EAD bilan du portefeuille entreprises au sens bâlois (grandes entreprises y compris compagnes d'assurance, fonds et *hedge funds*, PME et financements spécialisés)
Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement, hors immobilisations, titres de participation et comptes de régularisation)

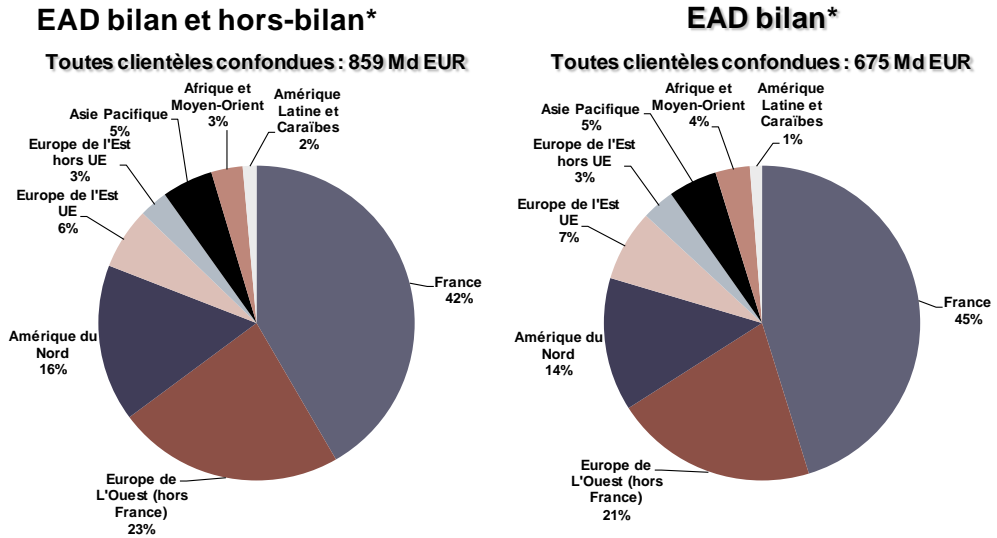
VENTILATION DES ENGAGEMENTS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2015

**EAD Corporate:
313 Md EUR***



* EAD bilan du portefeuille entreprises au sens bâlois (grandes entreprises y compris compagnes d'assurance, fonds et *hedge funds*, PME et financements spécialisés)
Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement, hors immobilisations, titres de participation et comptes de régularisation)

VENTILATION GÉOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS DU GROUPE AU 30 JUIN 2016



* Totalité du risque crédit (risque débiteur, émetteur et de remplacement pour tous portefeuilles, hors immobilisations, titres de participation et comptes de régularisation)

3.5 Couverture des encours douteux - actualisation du tableau 19 de la page 173 du Document de référence 2016

ENCOURS DOUTEUX BRUTS

<i>En Md EUR</i>	30/06/2015	31/03/2016	30/06/2016
Créances brutes*	458,4	464,7	484,0
Créances douteuses*	24,1	23,4	23,4
Taux brut d'encours douteux*	5,3%	5,0%	4,8%
Provisions spécifiques*	13,4	13,3	13,2
Provisions base portefeuille*	1,3	1,4	1,5
Taux brut de couverture des encours douteux* (Provisions globales / Créances douteuses)	61%	63%	63%
Actifs gérés en extinction: encours brut	3,9	2,7	2,5
Créances douteuses	2,3	1,3	1,3
Taux brut d'encours douteux	59%	48%	53%
Provisions spécifiques	2,1	1,1	1,2
Taux brut de couverture des encours douteux*	89%	87%	87%
Taux brut Groupe des encours douteux	5,7%	5,3%	5,1%
Taux brut Groupe de couverture des encours douteux	63%	64%	64%

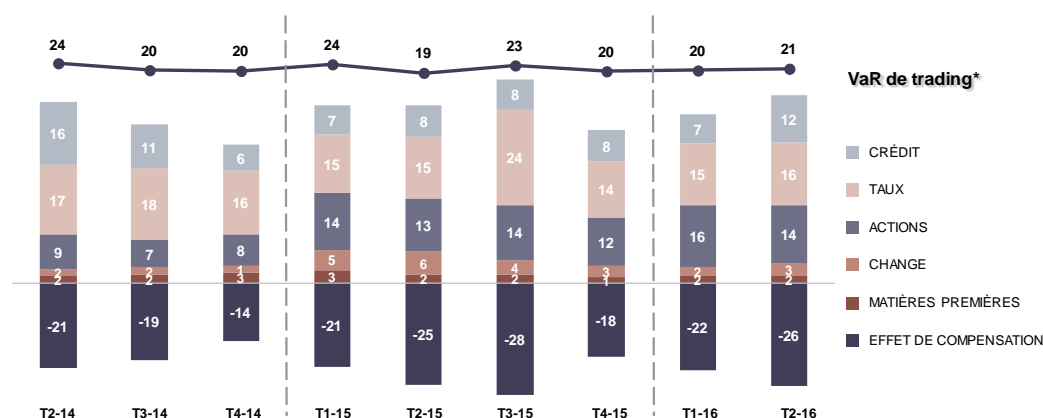
* Hors actifs gérés en extinction. Prêts et créances sur la clientèle, prêts et créances sur les établissements de crédit, locations simples et opérations de location financement et assimilés

3.6 Evolution de la VaR de trading - actualisation de la page 178 du Document de référence 2016

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour des risques de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros.

ÉVOLUTION DE LA VAR DE TRADING* ET DE LA VAR STRESSEE

Moyenne trimestrielle de la VaR de trading*, à 1 jour, 99% (en M EUR)



Stressed VAR** (1 day, 99%, in EUR m)	T2 15	T3 15	T4 15	T1 16	T2 16
Minimum	34	27	36	44	30
Maximum	56	59	62	60	52
Moyenne	48	43	45	52	43

* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables
 ** VaR Stressée : Approche identique à celle de la VaR (* simulation historique » avec des chocs « 1-jour » et un intervalle de confiance à 99 %), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives

Depuis le 01/01/2008, le périmètre de la VaR de crédit exclut des positions de CDO hybrides maintenant traitées prudemment en banking book.

3.7 Risques structurels de taux et de change

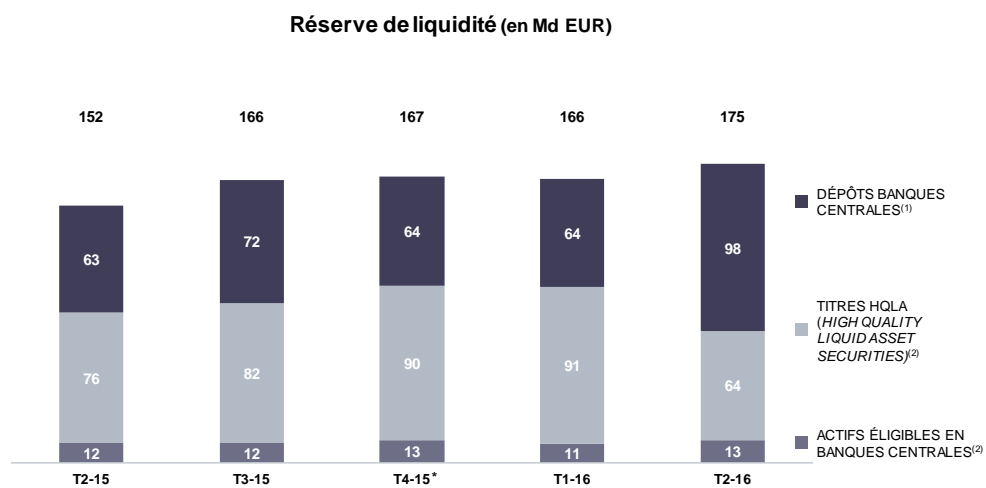
3.7.1 Opérations en devises, mise à jour du tableau N°28, page 191 du Document de référence 2016

(En M EUR)	30.06.2016				31.12.2015			
	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif	Passif	Devises à recevoir	Devises à livrer
EUR	875 951	869 947	38 681	38 399	760 374	746 574	20 811	19 937
USD	339 167	310 224	66 665	64 794	324 591	324 715	43 752	49 152
GBP	62 041	50 313	13 208	11 272	69 513	58 518	7 836	12 791
JPY	45 603	90 217	24 215	29 963	41 084	64 231	21 168	17 611
AUD	6 054	5 520	5 614	6 752	6 122	5 712	3 640	4 923
CZK	30 204	31 657	908	663	29 046	30 656	270	130
RUB	10 199	7 133	180	218	9 843	6 789	21	43
RON	6 917	7 129	196	204	6 595	7 256	47	189
Autres devises	84 107	88 104	30 271	25 693	87 223	89 941	18 256	15 131
Total	1 460 243	1 460 243	179 938	177 958	1 334 391	1 334 391	115 802	119 906

3.8 Risques de liquidité

3.8.1 Réserve de liquidité – actualisation de la page 195 du Document de référence 2016

RÉSERVE DE LIQUIDITÉ



■ Liquidity Coverage Ratio à 152% en moyenne au T2-16

(1) Hors réserves obligatoires

(2) Disponibles, valorisés après décote

* Données ajustées par rapport aux données publiées à fin 2015 – Titres HQLA anciennement à 92 Md EUR

3.8.2 Bilan échéancé – actualisation des pages 196 et 197 du Document de référence 2016

PASSIFS FINANCIERS

30.06.2016

(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Banques centrales		8 108	47	0	0	8 155
Passifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.1	228 400	22 271	17 651	33 558	301 880
Dettes envers les établissements de crédit	Note 3.5	72 568	8 177	21 861	1 463	104 069
Dettes envers la clientèle	Note 3.5	255 390	36 420	61 020	47 660	400 490
Dettes représentées par un titre	Note 3.5	32 554	21 060	37 784	13 751	105 149
Dettes subordonnées	Note 3.8	940	709	2 374	9 741	13 764

ACTIFS FINANCIERS

30th June 2016

(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Caisse et banques centrales		103 178	635	1 330	744	105 887
Actifs financiers à la juste valeur par résultat, hors dérivés	Note 3.1	341 178	1 675	0	0	342 853
Actifs financiers disponibles à la vente	Note 3.2	134 720	8 694	0	1 922	145 336
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 3.4	63 592	6 203	8 863	1 065	79 723
Prêts et créances sur la clientèle	Note 3.4	102 005	53 277	142 950	93 425	391 657
Opérations de location financement et assimilées	Note 3.4	2 664	5 781	14 974	5 007	28 426

AUTRES PASSIFS

30th June 2016

(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		11 152	0	0	0	0	11 152
Passifs d'impôts		0	0	782	0	327	1 109
Autres passifs	Note 4.2	0	100 860	0	0	0	100 860
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		0	191	0	0	0	191
Provisions techniques des entreprises d'assurance	Note 8.2	0	13 942	7 598	29 283	60 530	111 353
Provisions	Note 8.2	5 761	0	0	0	0	5 761
Capitaux propres		58 475	0	0	0	0	58 475

AUTRES ACTIFS

30th June 2016

(En M EUR)	Note aux états financiers consolidés	Non échéancé	0-3 mois	3 mois-1 an	1-5 ans	> 5 ans	Total
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 242	0	0	0	0	3 242
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Note 3.8	0	0	0	0	4 107	4 107
Actifs d'impôts		6 339	0	0	0	0	6 339
Autres actifs	Note 4.2	0	85 635	0	0	0	85 635
Actifs non courants destinés à être cédés		0	61	27	0	0	88
Participations dans les entreprises mises en équivalence		0	0	0	0	1 132	1 132
Immobilisations corporelles et incorporelles		0	0	0	0	20 909	20 909
Écarts d'acquisition		0	0	0	0	4 646	4 646

3.9 Risques et litiges - actualisation des pages 202 à 205 du Document de référence 2016

- Le 31 mai 2016, la section civile du bureau du Procureur Général de l'Eastern District de New York a signifié à Société Générale une demande d'information sollicitant la production d'informations et de documents relatifs aux créances hypothécaires résidentielles titrisées (« RMBS ») émises par les filiales de Société Générale à New York. Société Générale coopère avec les autorités.

- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières ont été assignés dans cinq actions de groupe et plusieurs actions individuelles (hors groupe) en relation avec l'activité de fixation du taux USD LIBOR d'une part et, d'autre part, d'opérations de dérivés indexés sur ce taux. Ces actions ont été initiées par des acheteurs de produits dérivés cotés, de produits dérivés de gré à gré, d'obligations, d'actions et d'hypothèques et ont fait l'objet d'une consolidation devant un juge unique de la District Court de Manhattan. Il leur est notamment reproché d'avoir enfreint le droit américain de la concurrence, le Commodity Exchange Act américain (« CEA ») et différentes lois étatiques. Le 29 mars 2013, la District Court a rejeté les demandes fondées sur le droit de la concurrence. Les demandeurs de la plupart des actions de groupe et des actions individuelles ont interjeté appel de cette décision devant la Cour d'Appel du Second Circuit contre tous les défendeurs. Le 23 mai 2016, la Cour d'Appel a infirmé la décision de rejet et a renvoyé l'affaire en vue de la poursuite de la procédure. Le 6 juillet 2016, Société Générale et d'autres défendeurs ont déposé une requête visant au rejet de la demande, en se fondant sur des arguments de fond et de compétence. Les conclusions en réponse des demandeurs devraient être déposées bientôt.

- Société Générale ainsi que d'autres institutions financières avaient été assignées dans deux actions de groupe devant la US District Court de Manhattan. Les actions ont été initiées par des acheteurs ou vendeurs de produits dérivés indexés sur l'Euroyen sur le Chicago Mercantile Exchange (« CME ») d'une part, et par des acheteurs d'instruments dérivés de gré à gré d'autre part, qui soutiennent que la valeur desdits produits aurait été négociée à des niveaux artificiels à cause de manipulation des taux Yen LIBOR et Euroyen TIBOR. Le 8 octobre 2015, le Tribunal a rejeté la requête déposée par la Caisse de retraite des professeurs de Californie ("CalSTRS") qui visait à intervenir dans le cadre de l'action des demandeurs acheteurs de produits cotés. La Caisse a interjeté appel de cette décision devant la Cour d'Appel fédérale du Second Circuit, puis l'a volontairement retiré le 8 juin 2016. Le 29 février 2016, les demandeurs acheteurs de produits cotés ont modifié une troisième fois leur assignation (« third amended complaint ») en ajoutant contre tous les défendeurs des demandes fondées sur le Commodities Exchange Act américain (« CEA ») sur une période plus longue. Les réponses à cette assignation et la requête des défendeurs visant au rejet de cette demande additionnelle fondée sur le CEA ont été déposées en mai 2016. Les demandes de rejet des actions initiées par les acheteurs d'instruments dérivés de gré à gré ont été déposées. Les parties ont transmis des observations à la Cour s'agissant de la portée de la décision de la Cour d'Appel du 23 mai 2016 sur la requête en cours visant au rejet de la demande des demandeurs acheteurs d'instruments de gré à gré.

- Dans l'affaire opposant la Libyan Investment Authority à Société Générale devant les juridictions anglaises, ces dernières ont décidé le 19 juillet 2016 de reporter l'audience sur le fond du dossier de janvier à avril 2017.

4 - Chapitre 6 : Etats financiers

4.1 Etats financiers au 30 juin 2016

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

BILAN CONSOLIDÉ – PASSIF

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1 - PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 2 - CONSOLIDATION

NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

NOTE 3.2 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

NOTE 3.3 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR

NOTE 3.4 - PRÊTS ET CRÉANCES

NOTE 3.5 - DETTES

NOTE 3.6 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

NOTE 3.7 - DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

NOTE 3.8 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

NOTE 4 - AUTRES ACTIVITÉS

NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

NOTE 4.2 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

NOTE 6 - IMPÔTS

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES

NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS

NOTE 7.2 - RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE

NOTE 8.2 - PROVISIONS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIF

<i>(En M EUR)</i>		30.06.2016	31.12.2015
Caisse et banques centrales		105 887	78 565
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1 et 3.3	560 281	519 333
Instruments dérivés de couverture		22 835	16 538
Actifs financiers disponibles à la vente	Notes 3.2 et 3.3	145 336	134 187
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Notes 3.4 et 3.8	79 723	71 682
Prêts et créances sur la clientèle	Notes 3.4 et 3.8	420 083	405 252
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		3 242	2 723
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	Note 3.8	4 107	4 044
Actifs d'impôts		6 339	7 367
Autres actifs	Note 4.2	85 635	69 398
Actifs non courants destinés à être cédés		88	171
Participations dans les entreprises mises en équivalence		1 132	1 352
Immobilisations corporelles et incorporelles		20 909	19 421
Ecarts d'acquisition		4 646	4 358
Total		1 460 243	1 334 391

BILAN CONSOLIDÉ – PASSIF

<i>(En M EUR)</i>		30.06.2016	31.12.2015
Banques centrales		8 155	6 951
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Notes 3.1 et 3.3	522 469	454 981
Instruments dérivés de couverture		13 708	9 533
Dettes envers les établissements de crédit	Notes 3.5 et 3.8	104 069	95 452
Dettes envers la clientèle	Notes 3.5 et 3.8	400 490	379 631
Dettes représentées par un titre	Notes 3.5 et 3.8	105 149	106 412
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		11 152	8 055
Passifs d'impôts		1 109	1 571
Autres passifs	Note 4.2	100 860	83 083
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		191	526
Provisions techniques des entreprises d'assurance	Note 8.2	111 353	107 257
Provisions	Note 8.2	5 761	5 218
Dettes subordonnées	Note 3.8	13 764	13 046
Total dettes		1 398 230	1 271 716
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres part du Groupe			
Capital et réserves liées		29 265	29 537
Réserves consolidées		25 859	23 905
Résultat de l'exercice		2 385	4 001
Sous-total		57 509	57 443
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		966	1 594
Sous-total capitaux propres part du Groupe		58 475	59 037
Participations ne donnant pas le contrôle		3 538	3 638
Total capitaux propres		62 013	62 675
Total		1 460 243	1 334 391

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(En M EUR)</i>		1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Intérêts et produits assimilés	Note 3.6	12 442	25 431	12 523
Intérêts et charges assimilées	Note 3.6	(7 517)	(16 125)	(7 979)
Commissions (produits)	Note 4.1	5 114	10 144	4 982
Commissions (charges)	Note 4.1	(1 764)	(3 466)	(1 541)
Résultat net des opérations financières		3 778	8 224	4 606
<i>Dont gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</i>	Note 3.1	2 863	7 275	3 915
<i>Dont gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente⁽¹⁾</i>	Note 3.2	915	949	691
Produits des autres activités		20 969	53 324	28 452
Charges des autres activités		(19 863)	(51 893)	(27 821)
Produit net bancaire		13 159	25 639	13 222
Frais de personnel	Note 5	(4 688)	(9 476)	(4 819)
Autres frais administratifs ⁽²⁾		(3 259)	(6 477)	(3 296)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(456)	(940)	(451)
Résultat brut d'exploitation		4 756	8 746	4 656
Coût du risque	Note 3.7	(1 188)	(3 065)	(1 337)
Résultat d'exploitation		3 568	5 681	3 319
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		68	231	110
Gains ou pertes nets sur autres actifs		(12)	197	(41)
Pertes de valeur sur les écarts d'acquisition		-	-	-
Résultat avant impôts		3 624	6 109	3 388
Impôts sur les bénéfices	Note 6	(1 011)	(1 714)	(967)
Résultat net de l'ensemble consolidé		2 613	4 395	2 421
Participations ne donnant pas le contrôle		228	394	202
Résultat net part du Groupe		2 385	4 001	2 219
Résultat par action	Note 7.2	2,71	4,49	2,54
Résultat dilué par action	Note 7.2	2,71	4,49	2,54

(1) Ce montant inclut désormais les dividendes sur titres à revenus variables.

(2) Au 1^{er} semestre 2016, ce montant inclut 218 M EUR au titre de la réduction de l'amende réglée en décembre 2013 dans le cadre de l'affaire Euribor.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Résultat net	2 613	4 395	2 421
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(675)	1 059	588
Ecarts de conversion ⁽¹⁾	(478)	797	782
Actifs financiers disponibles à la vente	(203)	425	(54)
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	566	703	636
<i>Reclassement en résultat</i>	(769)	(278)	(690)
Instruments dérivés de couverture	75	(174)	(218)
<i>Ecarts de réévaluation de la période</i>	77	(171)	(215)
<i>Reclassement en résultat</i>	(2)	(3)	(3)
Quote-part de gains et pertes sur entités mises en équivalence comptabilisés directement en capitaux propres qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(1)	(117)	23
Impôts sur éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat	(68)	128	55
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(231)	80	148
Ecarts actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	(343)	125	221
Impôts sur éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	112	(45)	(73)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(906)	1 139	736
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 707	5 534	3 157
<i>Dont part du Groupe</i>	1 526	5 148	2 990
<i>Dont participations ne donnant pas le contrôle</i>	181	386	167

(1) La variation de l'écart de conversion s'élève à - 478 M EUR et se compose de :

- 460 M EUR de variation de l'écart de conversion en part du Groupe, qui s'explique principalement par l'appréciation de l'euro face au dollar américain pour -293 M EUR et à la livre sterling pour -259 M EUR, partiellement compensée par la dépréciation de l'euro face au yen japonais pour +66 M EUR et au rouble pour +59 M EUR ;

- 18 M EUR de variation de l'écart de conversion dans les participations ne donnant pas le contrôle.

ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En M EUR)	Capital et réserves liées					Résultat de l'exercice part du Groupe	
	Capital souscrit	Primes et réserves liées	Elimination des titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total		Réserves consolidées
Capitaux propres au 1er janvier 2015	1 007	20 141	(731)	9 069	29 486	25 216	-
Augmentation de capital	1				1	(1)	
Elimination des titres auto-détenus			246		246	329	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres				(1 408)	(1 408)	118	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		38			38		
Distribution 1er semestre 2015						(1 301)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle						(85)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	1	38	246	(1 408)	(1 123)	(940)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							148
Autres variations						(10)	
Résultat 1er semestre 2015							2 219
Sous-total	-	-	-	-	-	138	2 219
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence							
Capitaux propres au 30 juin 2015	1 008	20 179	(485)	7 661	28 363	24 414	2 219
Augmentation de capital		4			4		
Elimination des titres auto-détenus			36		36	(178)	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres				1 111	1 111	111	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		23			23		
Distribution 2 ^{ème} semestre 2015						(357)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle						(10)	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	-	27	36	1 111	1 174	(434)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							(68)
Autres variations						(7)	
Résultat 2 ^{ème} semestre 2015							1 782
Sous-total	-	-	-	-	-	(75)	1 782
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence							
Capitaux propres au 31 décembre 2015	1 008	20 206	(449)	8 772	29 537	23 905	4 001
Affectation du résultat						4 001	(4 001)
Capitaux propres au 1er janvier 2016	1 008	20 206	(449)	8 772	29 537	27 906	-
Augmentation de capital (Cf. Note 7.1)	1	-			1	(1)	
Elimination des titres auto-détenus (Cf. Note 7.1)			50		50	(29)	
Emissions / Remboursements d'instruments de capitaux propres				(356)	(356)	130	
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions		33			33		
Distribution 1er semestre 2016 (Cf. Note 7.2)						(1 921)	
Effet des acquisitions et des cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle						5	
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	1	33	50	(356)	(272)	(1 816)	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres							(231)
Autres variations							
Résultat 1er semestre 2016							2 385
Sous-total	-	-	-	-	-	(231)	2 385
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence							
Capitaux propres au 30 juin 2016	1 009	20 239	(399)	8 416	29 265	25 859	2 385

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres qui seront reclassés ultérieurement en résultat (nets d'impôts)

Participations ne donnant pas le contrôle

Ecart de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Total	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle				Total	Total capitaux propres consolidés
					Capital et réserves	Autres instruments de capitaux propres émis par les filiales	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Total		
(757)	1 027	257	527	55 229	2 778	800	67	3 645	58 874	
			-	-				-	-	
			-	575				-	575	
			-	(1 290)				-	(1 290)	
			-	38				-	38	
			-	(1 301)	(231)			(231)	(1 532)	
			-	(85)	(128)			(128)	(213)	
-	-	-	-	(2 063)	(359)	-	-	(359)	(2 422)	
757	68	(217)	608	756			(35)	(35)	721	
			-	(10)	4			4	(6)	
			-	2 219	202			202	2 421	
757	68	(217)	608	2 965	206	-	(35)	171	3 136	
	15	-	15	15				-	15	
-	1 110	40	1 150	56 146	2 625	800	32	3 457	59 603	
			-	4				-	4	
			-	(142)				-	(142)	
			-	1 222				-	1 222	
			-	23				-	23	
			-	(357)	(2)			(2)	(359)	
			-	(10)	(40)			(40)	(50)	
-	-	-	-	740	(42)	-	-	(42)	698	
12	488	47	547	479			27	27	506	
			-	(7)	4			4	(3)	
			-	1 782	192			192	1 974	
12	488	47	547	2 254	196	-	27	223	2 477	
	(103)		(103)	(103)				-	(103)	
12	1 495	87	1 594	59 037	2 779	800	59	3 638	62 675	
			-	-				-	-	
12	1 495	87	1 594	59 037	2 779	800	59	3 638	62 675	
			-	-				-	-	
			-	21				-	21	
			-	(226)				-	(226)	
			-	33	-			-	33	
			-	(1 921)	(276)			(276)	(2 197)	
			-	5	(5)			(5)	-	
-	-	-	-	(2 088)	(281)	-	-	(281)	(2 369)	
(460)	(263)	96	(627)	(858)	-		(47)	(47)	(905)	
			-	-				-	-	
			-	2 385	228			228	2 613	
(460)	(263)	96	(627)	1 527	228	-	(47)	181	1 708	
	(1)	-	(1)	(1)				-	(1)	
(448)	1 231	183	966	58 475	2 726	800	12	3 538	62 013	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Résultat net (I)	2 613	4 395	2 421
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (y compris locations simples)	1 882	3 597	1 776
Dotations nettes aux provisions	3 416	4 507	3 705
Quote-part de bénéfice (perte) du Groupe dans les sociétés mises en équivalence	(68)	(231)	(110)
Variation des impôts différés	286	651	114
Résultat net de cessions sur actifs disponibles à la vente détenus à long terme et filiales consolidées	(698)	(337)	(56)
Variation des produits constatés d'avance	85	44	203
Variation des charges constatées d'avance	(229)	150	(91)
Variation des produits courus non encaissés	(472)	672	(259)
Variation des charges courues non décaissées	(916)	(158)	(37)
Autres mouvements	881	3 747	1 295
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net après impôt et autres ajustements hors résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (II)	4 167	12 642	6 540
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ⁽¹⁾	(2 863)	(7 275)	(3 915)
Opérations interbancaires	6 329	14 659	13 126
Opérations avec la clientèle	4 158	(5 724)	(791)
Opérations sur autres actifs / passifs financiers	16 337	(1 541)	6 011
Opérations sur autres actifs / passifs non financiers	3 220	3 959	625
Augmentations / diminutions nettes des actifs / passifs opérationnels (III)	27 181	4 078	15 056
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES (A) = (I) + (II) + (III)	33 961	21 115	24 017
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'actifs financiers et participations	1 053	1 997	143
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 110)	(4 502)	(2 628)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT (B)	(1 057)	(2 505)	(2 485)
Flux de trésorerie provenant / à destination des actionnaires	(2 404)	(1 522)	(2 247)
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	322	4 404	2 970
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (C)	(2 082)	2 882	723
FLUX NET DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A) + (B) + (C)	30 822	21 492	22 255
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	71 615	52 458	52 458
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	11 193	8 858	8 858
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	82 808	61 316	61 316
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	97 731	71 615	64 166
Solde net des comptes, prêts et emprunts à vue sur les établissements de crédit	15 898	11 193	19 405
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	113 629	82 808	83 571
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	30 821	21 492	22 255

(1) Le résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat comprend les résultats réalisés et latents.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1 - PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

1. INTRODUCTION

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Société Générale (« le Groupe ») au titre de la situation intermédiaire au 30 juin 2016 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (*International Accounting Standards*) 34 « Information financière intermédiaire ». Ainsi les notes présentées en annexe des états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2016. Ces notes doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils figurent dans le Document de référence au titre de l'exercice 2015.

Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est l'Euro.

2. NOUVELLES NORMES APPLICABLES

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 établis conformément au référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté par l'Union européenne et détaillés dans les notes annexes aux états financiers consolidés de l'exercice 2015, complétés par les amendements suivants appliqués par le Groupe à compter du 1er janvier 2016.

AMENDEMENTS AUX NORMES IFRS APPLICABLES À COMPTER DU 1er JANVIER 2016

Normes ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'adoption par l'Union européenne
Amendements à IAS 19 « Régime à prestations définies : cotisations des membres du personnel »	21 novembre 2013	17 décembre 2014
Améliorations annuelles (2010-2012) des IFRS	12 décembre 2013	17 décembre 2014
Amendements à IFRS 11 « Acquisition d'une quote-part dans une activité conjointe »	6 mai 2014	24 novembre 2015
Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les méthodes d'amortissement acceptables »	12 mai 2014	2 décembre 2015
Améliorations annuelles (2012-2014) des IFRS	25 septembre 2014	15 décembre 2015
Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »	18 décembre 2014	18 décembre 2015

L'application de ces amendements et améliorations n'a aucun effet significatif sur le résultat net et les capitaux propres du Groupe.

AMENDEMENTS À IAS 19 « RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES : COTISATIONS DES MEMBRES DU PERSONNEL »

Ces amendements concernent les cotisations des salariés aux régimes à prestations définies. Leur objectif est de simplifier la comptabilisation de ces cotisations lorsqu'elles sont indépendantes du nombre d'années travaillées par les salariés.

AMÉLIORATIONS ANNUELLES (2010-2012) ET (2012-2014) DES IFRS

Dans le cadre de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, l'IASB a publié une série d'amendements à des normes déjà existantes.

AMENDEMENTS À IFRS 11 « ACQUISITION D'INTÉRÊTS DANS UNE ACTIVITÉ CONJOINTE »

Ces amendements clarifient comment comptabiliser l'acquisition d'une participation dans une activité conjointe qui constitue une activité au sens d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Il convient alors d'appliquer, à hauteur de la quote-part acquise, les principes de la norme IFRS 3.

AMENDEMENTS À IAS 16 ET À IAS 38 « CLARIFICATION SUR LES MÉTHODES D'AMORTISSEMENT ACCEPTABLES »

L'IASB confirme que l'utilisation de la méthode fondée sur les revenus pour calculer l'amortissement d'un actif n'est pas appropriée, sauf exception.

AMENDEMENTS À IAS 1 « PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS »

Par ces amendements, l'IASB encourage les entités à recourir à leur jugement professionnel quant au choix des informations à publier dans leurs états financiers. L'IASB précise le concept de la matérialité et la manière de l'appliquer pour éviter de publier des informations non matérielles pouvant nuire à la lisibilité des états financiers.

NORMES COMPTABLES OU INTERPRÉTATIONS QUE LE GROUPE APPLIQUERA DANS LE FUTUR

L'IASB a publié des normes et des interprétations qui n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016. Ces normes et interprétations entreront en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017 au plus tôt ou de leur adoption par l'Union européenne. Elles ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2016.

Normes ou interprétations	Dates de publication par l'IASB	Dates d'application : exercices ouverts à compter du
IFRS 9 « Instruments financiers »	24 juillet 2014	1er janvier 2018
IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients »	28 mai 2014	1er janvier 2018
IFRS 16 « Contrats de location »	13 janvier 2016	1er janvier 2019
Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes »	19 janvier 2016	1er janvier 2017
Amendements à IAS 7 « Initiatives concernant les informations à fournir »	29 janvier 2016	1er janvier 2017
Clarifications d'IFRS15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients »	12 avril 2016	1er janvier 2018
Amendements à IFRS 2 « Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions »	20 juin 2016	1er janvier 2018

IFRS 9 « INSTRUMENTS FINANCIERS »

La norme IFRS 9 constitue une refonte de la norme IAS 39. IFRS 9 définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Sous réserve de son adoption par l'Union européenne, la norme IFRS 9 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, en substitution des principes comptables actuellement appliqués pour la comptabilisation des instruments financiers.

Organisation du programme de mise en œuvre de la norme IFRS 9

Le Groupe a initié dès 2013 des travaux préliminaires pour appréhender les conséquences potentielles de la mise en œuvre de la future norme IFRS 9. Dès la publication de cette dernière en juillet 2014, le Groupe a doté ses filières Risque et Finance d'une organisation spécifique pour conduire les travaux nécessaires à sa mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2018.

Au cours du premier semestre 2016, le Groupe a poursuivi la revue de ses portefeuilles d'actifs financiers pour déterminer leurs futurs classements et modes d'évaluation sous IFRS 9. Par ailleurs, les travaux de calibrage et de validation du cadre méthodologique définissant les règles d'appréciation de la dégradation du risque de crédit et de détermination des pertes attendues à un an et à maturité et intégrant la prise en compte d'une vision prospective sont en cours de finalisation.

Les études de cadrage pour l'adaptation des systèmes d'information et processus se poursuivent également et certains développements informatiques ont été entamés.

A ce stade du projet de mise en œuvre de la norme IFRS 9, les conséquences chiffrées de son application ne peuvent être raisonnablement estimées.

IFRS 15 « PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DES CONTRATS AVEC LES CLIENTS » ET CLARIFICATIONS ASSOCIÉES

Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients. Il convient alors de respecter 5 étapes : identification du contrat conclu avec le client, identification des obligations de performance incluses dans le contrat, détermination du prix de transaction du contrat, allocation du prix de transaction aux différentes obligations de performance et reconnaissance du revenu lorsqu'une obligation de performance est remplie.

Des amendements viennent, par ailleurs, apporter des clarifications sur sa mise en œuvre pour les points suivants : identification des obligations de prestations, distinction agent / principal, licences de propriété intellectuelle.

L'analyse des effets de cette norme sur le résultat net et les capitaux propres du Groupe est en cours.

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Cette nouvelle norme vient modifier la comptabilisation des contrats de location, plus particulièrement dans les états financiers des preneurs. Les modalités d'identification d'un contrat de location sont modifiées pour en distinguer le traitement comptable de celui applicable à un contrat de service. Pour tout contrat de location, le preneur doit reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers ; dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est présentée séparément de la charge d'intérêts sur la dette.

AMENDEMENTS À IAS 12 « COMPTABILISATION D'ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS AU TITRE DE PERTES LATENTES »

Ces amendements viennent clarifier la comptabilisation des actifs d'impôts différés pour les pertes latentes sur les instruments de dettes évalués à la juste valeur.

AMENDEMENTS À IAS 7 « INITIATIVES CONCERNANT LES INFORMATIONS À FOURNIR »

Ces amendements visent à améliorer les informations relatives à la variation de l'endettement lié aux opérations de financement, que cette variation provienne de mouvements de trésorerie ou non.

AMENDEMENTS À IFRS 2 « CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES TRANSACTIONS DONT LE PAIEMENT EST FONDÉ SUR DES ACTIONS »

Ces amendements clarifient les méthodes de comptabilisation de certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions : modélisation des conditions de performance quel que soit le mode de règlement, impacts des prélèvements fiscaux sur les plans, traitement comptable des modifications de dénouement de plans.

3. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat ou parmi les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers ainsi que l'évaluation des dépréciations d'actifs, des provisions enregistrées au passif du bilan (en particulier, les provisions pour litiges dans un contexte juridique complexe), des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan et des écarts d'acquisition.

4. RACHAT DE VISA EUROPE PAR VISA INC.

Après approbation par les autorités européennes compétentes, l'opération de rachat par Visa Inc. des actions non cotées de Visa Europe détenues par le Groupe et classées en *Actifs financiers disponibles à la vente*, conclue le 2 novembre 2015, s'est dénouée le 21 juin 2016. Les actions Visa Europe ont été cédées contre un règlement composé de trois éléments : un paiement immédiat en trésorerie, un paiement différé en trésorerie et une remise immédiate d'actions de préférence Visa Inc. Les actions de préférence Visa Inc. seront convertibles en actions ordinaires dans un délai de quatre à douze ans selon des modalités conditionnelles, elles ne sont pas cotées et leur cessibilité est restreinte. Pour valoriser les actions de préférence ainsi reçues, leur illiquidité et les incertitudes quant aux facteurs qui détermineront leur taux de conversion final en actions ordinaires Visa Inc. ont été pris en compte par le Groupe sur la base d'estimations et d'hypothèses similaires à celles utilisées pour valoriser les actions Visa Europe au 31 décembre 2015. Cette cession a ainsi donné lieu à l'enregistrement d'une plus-value de 725 millions d'euros dans les *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* (montant net part du Groupe après impôts : 662 millions d'euros).

NOTE 2 - CONSOLIDATION

ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE SUR LE PREMIER SEMESTRE 2016

Sont retenues dans le périmètre de consolidation les filiales et entités structurées contrôlées par le Groupe, les partenariats (activités conjointes ou co-entreprises) et les entreprises associées dont les états financiers présentent un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés du Groupe, notamment au regard du total bilan et du résultat brut d'exploitation.

Les principales variations du périmètre de consolidation retenu au 30 juin 2016, par rapport au périmètre du 31 décembre 2015 sont les suivantes :

- **PARCOURS**

Le 3 mai 2016, ALD Automotive a acquis le Groupe Parcours, filiale de Wendel implantée en Europe et principalement en France. Cette acquisition permet à ALD Automotive de se renforcer sur le segment de la clientèle des PME et TPE et d'accélérer sa croissance sur le marché de la location longue durée en France.

- **KLEINWORT BENSON**

Le 6 juin 2016, Société Générale Private Banking Hambros a acquis Kleinwort Benson Bank Limited et Kleinwort Benson Channel Islands Holdings Limited. L'acquisition de ces entités s'inscrit dans la stratégie de développement de la Banque Privée du Groupe dans ses marchés cœur, en ligne avec son ambition d'être la banque relationnelle de référence.

NOTE 3 - INSTRUMENTS FINANCIERS

NOTE 3.1 - ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En M EUR)	30.06.2016		31.12.2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Portefeuille de transaction	503 314	461 139	462 775	400 931
Instruments financiers à la juste valeur par résultat sur option	56 967	61 330	56 558	54 050
Total	560 281	522 469	519 333	454 981
<i>dont titres reçus / donnés en pension livrée</i>	<i>168 497</i>	<i>155 443</i>	<i>136 157</i>	<i>141 265</i>

1. PORTEFEUILLE DE TRANSACTION

ACTIF

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Obligations et autres instruments de dettes	54 053	54 628
Actions et autres instruments de capitaux propres	57 955	79 297
Autres actifs financiers non dérivés	173 878	140 521
Dérivés de transaction	217 428	188 329
Total	503 314	462 775
<i>dont titres prêtés</i>	<i>14 359</i>	<i>15 670</i>

PASSIF

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Dettes représentées par un titre	16 503	15 524
Dettes sur titres empruntés	50 212	37 271
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	15 296	14 142
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	2 011	1 407
Autres passifs financiers non dérivés	156 528	142 359
Dérivés de transaction	220 589	190 228
Total	461 139	400 931

DÉTAIL DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TRANSACTION

(En M EUR)	30.06.2016		31.12.2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de taux d'intérêt	155 140	154 838	126 002	124 931
Instruments de change	26 800	27 777	23 713	24 725
Instruments sur actions et indices	20 512	22 735	18 589	20 727
Instruments sur matières premières	9 371	8 574	12 604	11 690
Dérivés de crédit	5 273	5 658	7 108	7 265
Autres instruments financiers à terme	332	1 007	313	890
Total	217 428	220 589	188 329	190 228

2. INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT SUR OPTION

ACTIF

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Obligations et autres instruments de dettes	21 406	20 704
Actions et autres instruments de capitaux propres	17 728	18 537
Autres actifs financiers	17 551	17 027
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	282	290
Total	56 967	56 558

PASSIF

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option sont essentiellement constitués par les émissions structurées du groupe Société Générale. La variation de juste valeur attribuable au risque de crédit propre a généré une charge de 67 M EUR au 30 juin 2016. Les écarts de réévaluation liés au risque de crédit émetteur du Groupe sont évalués à l'aide de modèles tenant compte des conditions les plus récentes de refinancement effectif du groupe Société Générale sur les marchés et de la maturité résiduelle des passifs concernés.

Au 30 juin 2016, la différence entre la juste valeur des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (61 330 M EUR contre 54 050 M EUR au 31 décembre 2015) et leur montant remboursable à maturité (60 959 M EUR contre 53 769 M EUR au 31 décembre 2015) s'élève à 371 M EUR (281 M EUR au 31 décembre 2015).

3. GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Résultat net sur portefeuille de transaction	(1 846)	712	4 514
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur sur option	8	1 879	651
Résultat sur instruments financiers dérivés de transaction	5 820	3 421	(2 986)
Résultat net sur opérations de couverture	28	244	180
<i>Résultat net sur instruments financiers dérivés de couverture de juste valeur</i>	1 894	(2 004)	(2 575)
<i>Réévaluation des éléments couverts attribuable aux risques couverts</i>	(1 866)	2 248	2 755
<i>Part inefficace de la couverture de flux de trésorerie</i>	-	-	-
Résultat net des opérations de change	(1 147)	1 019	1 556
Total⁽¹⁾	2 863	7 275	3 915

(1) Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement. Il convient de noter que les résultats ci-dessus n'intègrent pas le coût de refinancement de ces instruments financiers, qui est présenté parmi les charges et produits d'intérêts.

NOTE 3.2 - ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

1. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En M EUR)	30.06.2016		31.12.2015	
	Net	dont dépréciation	Net	dont dépréciation
Instruments de dettes	130 979	(265)	119 467	(266)
Instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	12 252	(530)	12 091	(363)
Titres actions détenus à long terme	2 105	(490)	2 629	(510)
Total	145 336	(1 285)	134 187	(1 139)

(1) Y compris les OPCVM.

MOUVEMENTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En M EUR)	2016
Solde au 1er janvier	134 187
Acquisitions	31 617
Cessions / remboursements ⁽¹⁾	(24 148)
Variations de périmètre et autres	1 826
Gains et pertes sur variations de juste valeur de la période comptabilisés en capitaux propres	2 969
Variation des dépréciations sur titres à revenu fixe comptabilisée en résultat	1
Pertes de valeur sur titres à revenu variable comptabilisées en résultat	(197)
Variation des créances rattachées	(72)
Différences de change	(847)
Solde au 30 juin	145 336

(1) Les cessions sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré.

2. GAINS OU PERTES NETS ET PRODUITS D'INTÉRÊTS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Produits de dividendes sur instruments de capitaux propres	155	722	557
Plus ou moins-value de cession sur instruments de dettes	22	133	97
Plus ou moins-value de cession sur instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	17	995	1 133
Perte de valeur des instruments de capitaux propres ⁽²⁾	(186)	(102)	(67)
Participation aux bénéfices sur actifs financiers disponibles à la vente des filiales d'assurance	174	(893)	(1 078)
Plus ou moins-value de cession sur instruments de capitaux propres détenus à long terme ⁽³⁾	744	118	68
Perte de valeur des instruments de capitaux propres détenus à long terme	(11)	(24)	(19)
Total Gains et Pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	915	949	691
Produits d'intérêts sur actifs financiers disponibles à la vente	1 240	2 811	1 413

(1) Dont 15 M EUR au titre des activités d'assurance au 1^{er} semestre 2016.

(2) Dont -186 M EUR au titre des activités d'assurance au 1^{er} semestre 2016.

(3) Dont 725 M EUR sur la cession des titres Visa Europe au 1^{er} semestre 2016 (cf. Note 1).

NOTE 3.3 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR

1. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR AU BILAN

(En M EUR)	30.06.2016				31.12.2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers non dérivés de transaction	103 005	182 440	441	285 886	119 360	154 499	587	274 446
Obligations et autres instruments de dettes	49 704	4 328	21	54 053	46 383	8 021	224	54 628
Actions et autres instruments de capitaux propres	53 301	4 590	64	57 955	72 975	6 322	-	79 297
Autres actifs financiers non dérivés	-	173 522	356	173 878	2	140 156	363	140 521
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	37 007	18 736	1 224	56 967	37 710	16 444	2 404	56 558
Obligations et autres instruments de dettes	20 960	249	197	21 406	20 291	228	185	20 704
Actions et autres instruments de capitaux propres	16 047	1 549	132	17 728	17 419	975	143	18 537
Autres actifs financiers	-	16 656	895	17 551	-	14 951	2 076	17 027
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	-	282	-	282	-	290	-	290
Dérivés de transaction	438	213 057	3 933	217 428	413	184 065	3 851	188 329
Instruments de taux d'intérêt	42	152 557	2 541	155 140	38	123 411	2 553	126 002
Instruments de change	281	26 289	230	26 800	298	23 142	273	23 713
Instruments sur actions et indices	-	19 927	585	20 512	-	18 107	482	18 589
Instruments sur matières premières	-	9 314	57	9 371	-	12 361	243	12 604
Dérivés de crédit	-	4 962	311	5 273	-	6 855	253	7 108
Autres instruments financiers à terme	115	8	209	332	77	189	47	313
Dérivés de couverture	-	22 835	-	22 835	-	16 538	-	16 538
Instruments de taux d'intérêt	-	22 582	-	22 582	-	16 037	-	16 037
Instruments de change	-	253	-	253	-	463	-	463
Instruments sur actions et indices	-	-	-	-	-	5	-	5
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-	33	-	33
Actifs financiers disponibles à la vente	134 728	8 694	1 914	145 336	123 718	8 200	2 269	134 187
Instruments de dettes	124 350	6 432	197	130 979	113 374	5 983	110	119 467
Instruments de capitaux propres	10 210	1 938	104	12 252	10 153	1 827	111	12 091
Titres actions détenus à long terme	168	324	1 613	2 105	191	390	2 048	2 629
Total des instruments financiers en juste valeur à l'actif	275 178	445 762	7 512	728 452	281 201	379 746	9 111	670 058

2. PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR AU BILAN

(En M EUR)	30.06.2016				31.12.2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers non dérivés de transaction	17 301	216 521	6 728	240 550	15 564	189 175	5 964	210 703
Dettes représentées par un titre	-	10 172	6 331	16 503	-	9 728	5 796	15 524
Dettes sur titres empruntés	11	50 201	-	50 212	52	37 219	-	37 271
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	15 279	17	-	15 296	14 105	36	1	14 142
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	2 011	-	-	2 011	1 407	-	-	1 407
Autres passifs financiers non dérivés	-	156 131	397	156 528	-	142 192	167	142 359
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	246	38 497	22 587	61 330	306	32 570	21 174	54 050
Dérivés de transaction	273	215 951	4 365	220 589	279	185 884	4 065	190 228
Instruments de taux d'intérêt	51	151 755	3 032	154 838	42	122 334	2 555	124 931
Instruments de change	222	27 504	51	27 777	221	24 470	34	24 725
Instruments sur actions et indices	-	22 030	705	22 735	-	19 991	736	20 727
Instruments sur matières premières	-	8 473	101	8 574	-	11 436	254	11 690
Dérivés de crédit	-	5 183	475	5 658	-	6 780	485	7 265
Autres instruments financiers à terme	-	1 006	1	1 007	16	873	1	890
Dérivés de couverture	-	13 708	-	13 708	-	9 533	-	9 533
Instruments de taux d'intérêt	-	13 448	-	13 448	-	9 334	-	9 334
Instruments de change	-	156	-	156	-	187	-	187
Instruments sur actions et indices	-	21	-	21	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	83	-	83	-	12	-	12
Total des instruments financiers en juste valeur au passif	17 820	484 677	33 680	536 177	16 149	417 162	31 203	464 514

3. TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR AU BILAN

(En M EUR)	Solde au 1 ^{er} janvier 2016	Acquisitions	Cessions / remboursements	Transferts vers Niveau 2	Transferts depuis Niveau 2	Gains et pertes	Différences de change	Variations de périmètre et autres	Solde au 30 juin 2016
Actifs financiers non dérivés de transaction	587	105	(240)	-	-	(3)	(8)	-	441
Obligations et autres instruments de dettes	224	35	(240)	-	-	2	-	-	21
Actions et autres instruments de capitaux propres	-	70	-	-	-	(5)	(1)	-	64
Autres actifs financiers non dérivés	363	-	-	-	-	-	(7)	-	356
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	2 404	211	(1 007)	(255)	-	(114)	(15)	-	1 224
Obligations et autres instruments de dettes	185	-	(2)	-	-	14	-	-	197
Actions et autres instruments de capitaux propres	143	-	(21)	-	-	11	(1)	-	132
Autres actifs financiers	2 076	211	(984)	(255)	-	(139)	(14)	-	895
Actifs distincts pour régimes d'avantages du personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dérivés de transaction	3 851	64	(752)	(247)	501	454	62	-	3 933
Instruments de taux d'intérêt	2 553	13	(388)	(216)	241	278	60	-	2 541
Instruments de change	273	4	-	(21)	35	(74)	13	-	230
Instruments sur actions et indices	482	46	(147)	(1)	7	203	(5)	-	585
Instruments sur matières premières	243	1	(217)	-	-	30	-	-	57
Dérivés de crédit	253	-	-	(9)	44	25	(2)	-	311
Autres instruments financiers à terme	47	-	-	-	174	(8)	(4)	-	209
Dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 269	288	(694)	(7)	-	91	(22)	(11)	1 914
Instruments de dettes	110	116	(19)	(7)	-	-	(3)	-	197
Instruments de capitaux propres	111	12	(12)	-	-	1	(8)	-	104
Titres actions détenus à long terme	2 048	160	(663)	-	-	90	(11)	(11)	1 613
Total des instruments financiers en juste valeur à l'actif	9 111	668	(2 693)	(509)	501	428	17	(11)	7 512

PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS EN JUSTE VALEUR AU BILAN

(En M EUR)	Solde au 1 ^{er} janvier 2016	Emissions	Rachats / reventes	Remboursements	Transferts vers Niveau 2	Transferts depuis Niveau 2	Gains et pertes	Différences de change	Solde au 30 juin 2016
Passifs financiers non dérivés de transaction	5 964	5 122	56	(4 148)	(212)	224	(236)	(42)	6 728
Dettes représentées par un titre	5 796	5 122	-	(4 123)	(211)	64	(279)	(38)	6 331
Dettes sur titres empruntés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et autres instruments de dettes vendus à découvert	1	-	-	-	(1)	-	-	-	-
Actions et autres instruments de capitaux propres vendus à découvert	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers non dérivés	167	-	56	(25)	-	160	43	(4)	397
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	21 174	6 996	-	(3 404)	(1 895)	857	(1 489)	348	22 587
Dérivés de transaction	4 065	504	(202)	(309)	(452)	125	643	(9)	4 365
Instruments de taux d'intérêt	2 555	17	-	-	(340)	94	704	2	3 032
Instruments de change	34	3	6	-	(7)	1	12	2	51
Instruments sur actions et indices	736	435	(138)	(263)	(42)	5	(19)	(9)	705
Instruments sur matières premières	254	49	(70)	(46)	-	-	(85)	(1)	101
Dérivés de crédit	485	-	-	-	(63)	25	31	(3)	475
Autres instruments financiers à terme	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des instruments financiers en juste valeur au passif	31 203	12 622	(146)	(7 861)	(2 559)	1 206	(1 082)	297	33 680

4. ESTIMATIONS DE PRINCIPAUX PARAMÈTRES NON OBSERVABLES

Le tableau ci-après fournit pour les instruments en niveau 3 leur valorisation au bilan, ainsi que les intervalles de valeurs des principaux paramètres non observables par grande classe d'instruments.

Instruments cash et dérivés (1)	Evaluation au bilan (M EUR)		Principaux types de produits	Technique de valorisation utilisée	Principales données non observables	Intervalle de données non observables min. et max.
	Actif	Passif				
Actions / fonds	2 097	20 227	Instruments dérivés simples et complexes sur fonds, actions ou paniers d'actions	Différents modèles de valorisation des options sur fonds, actions ou paniers d'actions	Volatilités des actions	9,8% ; 153,6%
					Dividendes des actions	0,0% ; 12,6%
					Corrélations	-100% ; 100%
					Volatilités des <i>Hedge funds</i>	7,5% ; 10,0%
					Volatilités des <i>Mutual funds</i>	2,1% ; 47,7%
Taux d'intérêts et/ou taux de change	3 186	12 877	Instruments dérivés hybrides taux / change, taux / crédit	Modèle de valorisation des produits hybrides	Corrélations	34,4% ; 85%
			Instruments dérivés sur taux de change	Modèle de valorisation des options sur taux de change	Volatilités de change	14,8% ; 30,8%
			Instruments dérivés de taux dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacent européens	Modèle de valorisation de produits à remboursements anticipés	Taux constants de remboursements anticipés	0,0% ; 0,0%
			Instruments dérivés sur inflation	Modèle de valorisation des produits inflation	Corrélations	64,4% ; 90%
Crédit	559	475	Collateralized Debt Obligations (CDO) et tranches d'indices	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Corrélation des temps de défaut	0% ; 100%
					Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0% ; 100%
			Autres instruments dérivés de crédit	Modèle de défaut de crédit	Corrélation des temps de défaut	0% ; 100%
					Corrélation <i>quanto</i>	-50% ; 40%
					<i>Spreads</i> de crédit	0 bps ; 1 000 bps
Matières premières	57	101	Instruments sur panier de matières premières	Modèle de valorisation des options sur matières premières	Corrélations	8,5% ; 96,3%

(1) Les instruments hybrides sont ventilés selon les principales données non observables.

5. SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR POUR LES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3

L'évaluation des paramètres non observables est effectuée de façon prudente, et plus particulièrement dans un contexte économique et des conditions de marché toujours incertains. Ce caractère non observable induit toutefois un certain degré d'incertitude sur leur évaluation.

Pour le quantifier, une sensibilité de la juste valeur a été estimée au 30 juin 2016 sur les instruments évalués à partir de paramètres non observables. Cette estimation a été effectuée en prenant en compte soit une variation «normée» des paramètres non observables, calculée pour chacun des paramètres sur une position nette, soit des hypothèses en lien avec la politique d'ajustements additionnels de valorisation de l'instrument financier concerné.

La variation «normée» correspond :

- soit à l'écart-type des prix de consensus (TOTEM...) qui contribuent à évaluer le paramètre néanmoins considéré comme non observable ;
- soit à l'écart-type des données historiques utilisées pour évaluer le paramètre.

SENSIBILITÉ DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS EN NIVEAU 3 À UNE VARIATION RAISONNABLE DES PARAMÈTRES NON OBSERVABLES

(En M EUR)	30.06.2016	
	Impact négatif	Impact positif
Actions et autres instruments de capitaux propres, et dérivés	-23	102
Volatilités des actions	0	16
Dividendes	-1	4
Corrélations	-22	68
Volatilités des <i>Hedge funds</i>	0	9
Volatilités des <i>Mutual funds</i>	0	5
Instruments sur taux d'intérêts et / ou taux de change, et dérivés	-6	44
Corrélations entre taux d'intérêt et / ou taux de change	-4	36
Volatilités de change	-1	4
Taux constants de remboursements anticipés	0	0
Corrélations entre taux d'inflation	-1	4
Instruments de crédit et dérivés	-46	59
Corrélation des temps de défaut	-2	2
Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	-44	44
Corrélations <i>quanto</i>	0	13
<i>Spreads</i> de crédit	0	0
Instruments dérivés sur matières premières	0	2
Corrélations entre matières premières	0	2

Il convient de noter que, compte tenu des réfections apportées aux niveaux de valorisation, cette sensibilité est plus élevée dans le sens d'un impact favorable sur les résultats que dans le sens d'un impact défavorable. Par ailleurs, les montants ci-dessus illustrent les incertitudes de valorisation à la date d'évaluation, sur la base de variations raisonnables; elles ne permettent pas de prévoir ou déduire les variations futures de la juste valeur ou l'impact de conditions de marché extrême.

6. MARGE DIFFÉRÉE CORRESPONDANT AUX PRINCIPAUX PARAMÈTRES NON OBSERVABLES

Le montant restant à comptabiliser dans le compte de résultat dû à la différence entre le prix de transaction et le montant qui serait déterminé à cette date au moyen de techniques de valorisation, diminué des montants enregistrés dans le compte de résultat après la comptabilisation initiale, est présenté dans le tableau ci-dessous. Ce montant est enregistré en compte de résultat au fur et à mesure de l'écoulement du temps ou lorsque les paramètres deviennent observables.

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Montant restant à comptabiliser en résultat en début de période	1 029	1 031	1 031
Montant généré par les nouvelles transactions de la période	427	634	356
Montant enregistré dans le compte de résultat durant la période :	(299)	(636)	(319)
<i>Dont amortissement</i>	(124)	(251)	(121)
<i>Dont passage à des paramètres observables</i>	(31)	(79)	(12)
<i>Dont cessions et arrivées à échéance ou à terminaison</i>	(143)	(307)	(187)
<i>Dont différences de change</i>	(1)	1	1
Montant restant à comptabiliser en résultat en fin de période	1 157	1 029	1 068

NOTE 3.4 - PRÊTS ET CRÉANCES

1. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires	42 687	26 113
Prêts et comptes ⁽¹⁾	21 592	21 291
Prêts subordonnés et participatifs	145	458
Titres reçus en pension livrée	15 158	23 699
Créances rattachées	121	122
Prêts et créances sur les établissements de crédit avant dépréciation	79 703	71 683
Dépréciation sur créances individualisées	(36)	(37)
Réévaluation des éléments couverts	56	36
Prêts et créances sur les établissements de crédit	79 723	71 682

(1) Au 30 juin 2016, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 97 M EUR contre 82 M EUR au 31 décembre 2015.

2. PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires débiteurs	26 162	22 653
Autres concours à la clientèle ⁽¹⁾	351 704	348 619
Opérations de location-financement ⁽¹⁾	28 426	27 972
Créances rattachées	1 507	1 661
Titres reçus en pension livrée	27 240	19 131
Prêts et créances sur la clientèle avant dépréciation	435 039	420 036
Dépréciation sur créances individualisées	(13 966)	(13 978)
Dépréciation sur groupes d'actifs homogènes	(1 517)	(1 388)
Réévaluation des éléments couverts	527	582
Prêts et créances sur la clientèle	420 083	405 252

(1) Au 30 juin 2016, le montant des créances individuelles présentant un risque avéré s'élève à 24 497 M EUR contre 24 411 M EUR au 31 décembre 2015.

NOTE 3.5 - DETTES

1. DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Comptes ordinaires	26 183	14 920
Dettes au jour le jour	4 756	4 807
Dettes à terme	61 521	63 418
Dettes rattachées	88	101
Réévaluation des éléments couverts	368	158
Titres donnés en pension	11 153	12 048
Total	104 069	95 452

2. DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Comptes d'épargne à régime spécial	86 308	83 745
<i>A vue</i>	61 862	59 923
<i>A terme</i>	24 446	23 822
Autres dépôts clientèle à vue ⁽¹⁾	204 436	184 853
Autres dépôts clientèle à terme ⁽¹⁾	86 899	90 591
Dettes rattachées	911	528
Réévaluation des éléments couverts	389	370
Total dépôts clientèle	378 943	360 087
Valeurs données en pension à la clientèle	15	91
Titres donnés en pension à la clientèle	21 532	19 453
Total	400 490	379 631

(1) Ces postes incluent les dépôts relatifs aux gouvernements et administrations centrales.

3. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Bons de caisse	634	850
Emprunts obligataires	22 017	23 350
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	79 776	79 256
Dettes rattachées	580	897
Sous-total	103 007	104 353
Réévaluation des éléments couverts	2 142	2 059
Total	105 149	106 412
<i>Dont montant des dettes à taux variable</i>	<i>29 018</i>	<i>30 235</i>

NOTE 3.6 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

(En M EUR)	1er semestre 2016			2015			1er semestre 2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec les établissements de crédit	831	(596)	235	1 349	(1 678)	(329)	715	(862)	(147)
Comptes à vue et prêts/emprunts interbancaires	605	(521)	84	1 102	(1 600)	(498)	589	(785)	(196)
Titres et valeurs reçus/donnés en pension	226	(75)	151	247	(78)	169	126	(77)	49
Opérations avec la clientèle	6 000	(2 370)	3 630	12 860	(5 721)	7 139	6 561	(2 983)	3 578
Créances commerciales	264	-	264	583	-	583	302	-	302
Autres concours à la clientèle	5 360	(1)	5 359	11 562	(2)	11 560	5 916	-	5 916
Comptes ordinaires débiteurs	355	-	355	678	-	678	316	-	316
Comptes d'épargne à régime spécial	-	(473)	(473)	-	(1 061)	(1 061)	-	(603)	(603)
Autres dettes envers la clientèle	4	(1 840)	(1 836)	-	(4 629)	(4 629)	-	(2 365)	(2 365)
Titres et valeurs reçus/donnés en pension	17	(56)	(39)	37	(29)	8	27	(15)	12
Opérations sur instruments financiers	5 029	(4 551)	478	10 020	(8 726)	1 294	4 641	(4 134)	507
Actifs financiers disponibles à la vente	1 240	(25)	1 215	2 811	-	2 811	1 414	-	1 414
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	93	-	93	188	-	188	83	-	83
Dettes représentées par des titres	-	(1 058)	(1 058)	-	(1 992)	(1 992)	-	(1 023)	(1 023)
Dettes subordonnées et convertibles	-	(259)	(259)	-	(487)	(487)	-	(218)	(218)
Prêts/emprunts de titres	4	(17)	(13)	15	(21)	(6)	9	(12)	(3)
Dérivés de couverture	3 692	(3 192)	500	7 006	(6 226)	780	3 135	(2 881)	254
Opérations de location-financement	582	-	582	1 202	-	1 202	606	-	606
Location-financement immobilier	115	-	115	236	-	236	116	-	116
Location-financement mobilier	467	-	467	966	-	966	490	-	490
Total produits/charges d'intérêts	12 442	(7 517)	4 925	25 431	(16 125)	9 306	12 523	(7 979)	4 544
<i>Dont produits d'intérêts relatifs à des actifs financiers dépréciés</i>	<i>183</i>			<i>436</i>			<i>218</i>		

Ces charges d'intérêts intègrent le coût de refinancement des instruments financiers à la juste valeur par résultat, dont les résultats sont classés en gains ou pertes nets sur ces instruments (cf. Note 3.1). Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement.

NOTE 3.7 - DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS

1. DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS FINANCIERS

(En M EUR)	Stock au 31.12.2015	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2016
Etablissements de crédit	37	-	(1)	(1)	-	-	36
Crédits à la clientèle	13 158	2 686	(1 972)	714	(746)	65	13 191
Créances de location- financement et assimilées	820	308	(287)	21	(63)	(3)	775
Groupes d'actifs homogènes	1 388	335	(208)	127	-	2	1 517
Actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾⁽²⁾	1 139	203	(56)	147	(5)	4	1 285
Autres ⁽¹⁾	540	109	(65)	44	(23)	17	578
Total	17 082	3 641	(2 589)	1 052	(837)	85	17 382

(1) Dont 30 M EUR de dotations nettes relatives au risque de contrepartie.

(2) Dont dotations aux dépréciations sur instruments de capitaux propres détenus hors activité assurance pour 11 M EUR et qui se décomposent comme suit :

- 2 M EUR : perte de valeur sur titres non dépréciés au 31 décembre 2015 ;

- 9 M EUR : perte de valeur complémentaire sur les titres déjà dépréciés au 31 décembre 2015.

2. PROVISIONS

(En M EUR)	Stock au 31.12.2015	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2016
Provisions sur engagements hors-bilan avec les établissements de crédit	15	25	(6)	19	-	-	34
Provisions sur engagements hors-bilan avec la clientèle	353	273	(232)	41	(1)	26	419
Provisions pour litiges	1 869	213	(16)	197	(36)	(5)	2 025
Autres provisions ⁽¹⁾	911	68	(75)	(7)	(47)	14	871
Provisions sur instruments financiers et litiges	3 148	579	(329)	250	(84)	35	3 349

(1) Dont dotations nettes relatives aux provisions PEL/CEL pour 13 M EUR au 30 juin 2016.

3. COÛT DU RISQUE

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Risque de contrepartie			
Dotations nettes pour dépréciation	(950)	(2 232)	(1 047)
Pertes non couvertes	(96)	(293)	(123)
sur créances irrécouvrables	(74)	(245)	(94)
sur autres risques	(22)	(48)	(29)
Récupérations	66	164	71
sur créances irrécouvrables	66	161	70
sur autres risques	-	3	1
Autres risques			
Dotations nettes aux autres provisions ⁽¹⁾	(208)	(704)	(238)
Total	(1 188)	(3 065)	(1 337)

(1) Pour tenir compte de l'évolution d'un ensemble de risques juridiques, dont notamment les enquêtes et procédures en cours avec des autorités américaines et européennes, ainsi que la décision du Conseil d'État relative au précompte, le Groupe a inscrit à son passif une provision pour litiges qui a fait l'objet au 30 juin 2016 d'une dotation complémentaire de 200 M EUR pour la porter à 1 900 M EUR (incluant une estimation des frais de procédure afférents).

NOTE 3.8 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

1. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

	30.06.2016	
(En M EUR)	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts et créances sur les établissements de crédit	79 723	81 104
Prêts et créances sur la clientèle	420 083	424 607
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4 107	4 353
Total actifs financiers valorisés au coût amorti au bilan	503 913	510 064

	31.12.2015	
(En M EUR)	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts et créances sur les établissements de crédit	71 682	72 357
Prêts et créances sur la clientèle	405 252	406 975
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4 044	4 268
Total actifs financiers valorisés au coût amorti au bilan	480 978	483 600

2. PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI

	30.06.2016	
(En M EUR)	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit	104 069	104 133
Dettes envers la clientèle	400 490	401 429
Dettes représentées par un titre	105 149	107 451
Dettes subordonnées	13 764	14 392
Total passifs financiers valorisés au coût amorti au bilan	623 472	627 405

	31.12.2015	
(En M EUR)	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes envers les établissements de crédit	95 452	95 739
Dettes envers la clientèle	379 631	380 263
Dettes représentées par un titre	106 412	109 227
Dettes subordonnées	13 046	14 040
Total passifs financiers valorisés au coût amorti au bilan	594 541	599 269

NOTE 4 - AUTRES ACTIVITÉS

NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES DE COMMISSIONS

	1er semestre 2016			2015			1er semestre 2015		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
<i>(En M EUR)</i>									
Opérations avec les établissements de crédit	67	(57)	10	138	(128)	10	66	(61)	5
Opérations avec la clientèle	1 294	-	1 294	2 611	-	2 611	1 275	-	1 275
Opérations sur instruments financiers	1 298	(1 128)	170	2 364	(2 148)	216	1 169	(963)	206
Opérations sur titres	315	(426)	(111)	680	(1 006)	(326)	315	(414)	(99)
Opérations sur marchés primaires	143	-	143	280	-	280	175	-	175
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	840	(702)	138	1 404	(1 142)	262	679	(549)	130
Engagements de financement et de garantie	372	(35)	337	768	(91)	677	369	(37)	332
Prestations de services	1 921	-	1 921	3 963	-	3 963	1 956	-	1 956
Autres	162	(544)	(382)	300	(1 099)	(799)	147	(480)	(333)
Total	5 114	(1 764)	3 350	10 144	(3 466)	6 678	4 982	(1 541)	3 441

NOTE 4.2 - AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

1. AUTRES ACTIFS

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Dépôts de garantie versés ⁽¹⁾	46 176	39 099
Comptes de règlement débiteurs sur opérations sur titres	10 881	6 557
Charges payées ou comptabilisées d'avance	751	569
Autres débiteurs divers ⁽²⁾	28 074	23 407
Total brut	85 882	69 632
Dépréciation	(247)	(234)
Total net	85 635	69 398

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie versés sur instruments financiers.

(2) Les débiteurs divers incluent notamment les montants restant à recevoir sur les primes échelonnées sur les instruments dérivés conditionnels, ainsi que les créances diverses liées aux activités d'assurance.

2. AUTRES PASSIFS

(En M EUR)	30.06.2016	31.12.2015
Dépôts de garantie reçus ⁽¹⁾	50 656	44 488
Comptes de règlement créditeurs sur opérations sur titres	11 381	6 938
Autres opérations sur titres	2	21
Charges à payer sur engagements sociaux	2 142	2 818
Produits constatés d'avance	1 690	1 605
Autres créditeurs divers ⁽²⁾	34 989	27 213
Total	100 860	83 083

(1) Il s'agit principalement de dépôts de garantie reçus sur instruments financiers.

(2) Les créditeurs divers incluent notamment les montants restant à payer de primes échelonnées sur les instruments dérivés conditionnels, ainsi que les dettes diverses liées aux activités d'assurance.

NOTE 5 - CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

1. FRAIS DE PERSONNEL

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Rémunérations du personnel	(3 371)	(6 817)	(3 461)
Charges sociales et fiscales	(794)	(1 604)	(832)
Charges de retraite nettes - régimes à cotisations définies	(334)	(679)	(332)
Charges de retraite nettes - régimes à prestations définies	(59)	(128)	(74)
Participation, intéressement, abondement et décote	(130)	(248)	(120)
Total	(4 688)	(9 476)	(4 819)
<i>Dont charges nettes au titre des plans d'avantages en actions</i>	(65)	(234)	(85)

2. DÉTAIL DES PROVISIONS SUR AVANTAGES DU PERSONNEL

(En M EUR)	Stock au 31.12.2015	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Ecart actuariels	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2016
Provisions sur avantages du personnel	1 784	176	(176)	-	-	320	(14)	2 090

3. DESCRIPTION DU PLAN 2016 D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Autorisation des actionnaires	18.05.2016
Décision du Conseil d'Administration	18.05.2016
Nombre d'actions attribuées et restantes au 30.06.2016 ⁽³⁾	1 213 258 ⁽¹⁾
Période d'acquisition des droits	18.05.2016 - 29.03.2019
Conditions de performance	oui ⁽²⁾
Juste valeur (% du cours du titre à l'attribution)	87%
Méthode de valorisation utilisée	Arbitrage

(1) Hors actions attribuées dans le cadre de la politique spécifique de fidélisation et de rémunération des catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence sur le profil de risque du Groupe et définie en conformité avec la Directive européenne CRD4 applicable depuis le 1er janvier 2014 (dite population régulée).

(2) Pour l'ensemble du Groupe, les conditions sont basées sur l'indicateur de performance suivant : le résultat net part du Groupe (RNPG) du groupe Société Générale.

(3) Aucune action perdue au 30 juin 2016.

NOTE 6 - IMPÔTS

1. DÉTAIL DE LA CHARGE D'IMPÔT

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Charge fiscale courante	(725)	(1 064)	(853)
Charge fiscale différée	(286)	(650)	(114)
Total de la charge d'impôt	(1 011)	(1 714)	(967)

RÉCONCILIATION ENTRE LE TAUX D'IMPÔT NORMATIF DU GROUPE ET LE TAUX D'IMPÔT EFFECTIF

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Résultat avant impôt, hors résultat des sociétés mises en équivalence et pertes de valeur sur les écarts d'acquisition (En M EUR)	3 556	5 878	3 278
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant la contribution sociale de 3,3%)	34,43%	34,43%	34,43%
Différences permanentes	6,07%	5,15%	2,34%
Différentiel sur titres exonérés ou imposés à taux réduit	(5,22)%	(1,05)%	(0,41)%
Différentiel de taux d'imposition sur les profits taxés à l'étranger	(5,87)%	(6,65)%	(6,14)%
Effet des pertes de l'exercice non déductibles et de l'utilisation des reports déficitaires	(0,98)%	(2,71)%	(0,71)%
Taux effectif Groupe	28,43%	29,17%	29,51%

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 % auquel s'ajoute une contribution sociale de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 M EUR) instaurée depuis 2000. La contribution exceptionnelle de 10,7% à laquelle le Groupe était assujéti en 2015 n'est plus applicable pour les sociétés arrêtant leurs comptes à partir du 31 décembre 2016.

Les plus-values à long terme sur titres de participation sont exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 12 % du montant de la plus-value brute depuis la loi de Finances 2013.

En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges.

Le taux d'imposition retenu pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés françaises s'élève à 34,43 % pour les résultats imposés au taux de droit commun. Pour les résultats imposés au taux réduit, le taux retenu est de 4,13 % compte tenu de la nature des opérations concernées.

2. PROVISIONS FISCALES

(En M EUR)	Stock au 31.12.2015	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Change et variations de périmètre	Stock au 30.06.2016
Provisions fiscales	286	89	(14)	75	(39)	-	322

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES

NOTE 7.1 - ACTIONS PROPRES ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES ÉMIS

1. ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES PAR SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A.

(En nombre d'actions)	2016	2015
Actions ordinaires	807 504 009	806 239 713
<i>Dont actions détenues en propre avec droits de vote⁽¹⁾</i>	<i>8 287 004</i>	<i>9 513 568</i>
<i>Dont actions détenues par le personnel</i>	<i>61 042 566</i>	<i>57 400 407</i>

(1) Ne comprend pas les actions Société Générale détenues à des fins de transaction ou dans le cadre du contrat de liquidité.

Au 30 juin 2016, le capital de Société Générale S.A. entièrement libéré s'élève à 1 009 380 011 EUR et se compose de 807 504 009 actions d'une valeur nominale de 1,25 EUR.

Au cours du premier semestre 2016, Société Générale S.A. a réalisé une augmentation de capital par incorporation de réserves dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites et conditionnelles aux salariés pour 1 M EUR.

2. TITRES AUTO-DÉTENUS

Au 30 juin 2016, les 12 185 760 actions détenues par les sociétés du Groupe à des fins d'autocontrôle, de transaction ou de gestion active des fonds propres représentent 1,51 % du capital de Société Générale S.A..

Le montant porté en déduction de l'actif net relatif à l'acquisition par le Groupe de ses propres instruments de capitaux propres, fermes ou dérivés, est de 399 M EUR, dont 103 M EUR au titre des activités de transaction.

Au 30 juin 2016, aucun titre Société Générale n'est détenu dans le cadre du contrat de liquidité qui dispose de 51 M EUR afin d'intervenir sur le titre Société Générale.

ÉVOLUTION DE L'AUTOCONTRÔLE SUR 2016

(En M EUR)	Contrat de liquidité	Activités de transaction	Autocontrôle et gestion active des Fonds Propres	Total
Cessions nettes d'achats	-	23	27	50
Plus-values nettes d'impôts sur actions propres et dérivés sur actions propres imputées sur les capitaux propres	-	5	(34)	(29)

NOTE 7.2 - RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

1. RÉSULTAT PAR ACTION

(En M EUR)	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Résultat net part du Groupe	2 385	4 001	2 219
Résultat net attribuable aux Titres super subordonnés	(224)	(443)	(219)
Résultat net attribuable aux Titres subordonnés à durée indéterminée	4	8	4
Frais d'émissions relatifs aux Titres subordonnés	-	(7)	-
Résultat net relatif au rachat des Titres subordonnés à durée indéterminée	-	-	-
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires	2 165	3 559	2 004
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ⁽¹⁾	798 386 732	792 503 322	789 747 628
Résultat par action ordinaire (en EUR)	2,71	4,49	2,54
Nombre moyen de titres ordinaires retenu au titre des éléments dilutifs ⁽²⁾	31 766	100 457	106 929
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net dilué par action	798 418 498	792 603 779	789 854 557
Résultat dilué par action ordinaire (en EUR)	2,71	4,49	2,54

(1) Hors actions d'autocontrôle.

(2) Le nombre d'actions retenu dans les éléments dilutifs est calculé selon la méthode du "rachat d'actions" et prend en compte les attributions d'actions gratuites et les plans d'options de souscription d'actions.

Les plans d'options de souscription d'actions ont un effet dilutif dépendant du cours moyen de l'action Société Générale qui s'élève au 30 juin 2016 à 33,88 EUR. Dans ce contexte, au 30 juin 2016, seules les actions attribuées sans condition de performance du plan d'option de souscription d'actions de 2009 sont dilutives.

2. DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le montant de dividendes distribués au cours du premier semestre 2016 par le Groupe s'élève à 2 197 M EUR et se décompose de la manière suivante :

(En M EUR)	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Actions ordinaires	(1 596)	(243)	(1 839)
<i>Dont payé en actions</i>	-	-	-
<i>Dont payé en numéraire</i>	(1 596)	(243)	(1 839)
Autres instruments de capitaux propres	(325)	(33)	(358)
Total	(1 921)	(276)	(2 197)

NOTE 8 - AUTRES INFORMATIONS

NOTE 8.1 - INFORMATION SECTORIELLE

1. INFORMATION SECTORIELLE PAR PÔLE ET SOUS-PÔLE

(En MEUR)	Groupe Société Générale		Banque de détail en France			Hors pôles ⁽²⁾			
	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*
	Produit net bancaire	13 159	25 639	13 222	4 184	8 588	4 227	467	167
Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	(8 403)	(16 893)	(8 566)	(2 765)	(5 486)	(2 695)	3	(160)	(33)
Résultat brut d'exploitation	4 756	8 746	4 656	1 419	3 102	1 532	470	7	5
Coût du risque	(1 188)	(3 065)	(1 337)	(348)	(824)	(413)	(191)	(591)	(198)
Résultat d'exploitation	3 568	5 681	3 319	1 071	2 278	1 119	279	(584)	(193)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	68	231	110	24	42	22	5	23	11
Gains nets sur autres actifs	(12)	197	(41)	(3)	(26)	(19)	(11)	163	(3)
Résultat courant avant impôts	3 624	6 109	3 388	1 092	2 294	1 122	273	(398)	(185)
Impôts sur les bénéfices	(1 011)	(1 714)	(967)	(361)	(853)	(418)	(169)	123	58
Résultat net	2 613	4 395	2 421	731	1 441	704	104	(275)	(127)
Participations ne donnant pas le contrôle	228	394	202	-	-	-	88	126	61
Résultat net part du Groupe	2 385	4 001	2 219	731	1 441	704	16	(401)	(188)

Banque de détail et Services Financiers Internationaux

(En MEUR)	Banque de détail à l'international		Services Financiers Spécialisés aux Entreprises			Assurances			
	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*
	Produit net bancaire	2 472	5 042	2 502	803	1 515	750	441	825
Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	(1 579)	(3 206)	(1 645)	(409)	(774)	(383)	(183)	(327)	(176)
Résultat brut d'exploitation	893	1 836	857	394	741	367	258	498	234
Coût du risque	(378)	(1 127)	(573)	(25)	(119)	(47)	-	-	-
Résultat d'exploitation	515	709	284	369	622	320	258	498	234
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	7	16	8	17	55	13	-	-	-
Gains nets sur autres actifs	13	(36)	(26)	-	-	-	-	(1)	-
Résultat courant avant impôts	535	689	266	386	677	333	258	497	234
Impôts sur les bénéfices	(122)	(148)	(56)	(108)	(195)	(101)	(82)	(159)	(75)
Résultat net	413	541	210	278	482	232	176	338	159
Participations ne donnant pas le contrôle	128	247	129	2	2	2	1	1	1
Résultat net part du Groupe	285	294	81	276	480	230	175	337	158

Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

(En MEUR)	Activités de marché et Services aux Investisseurs		Financement et Conseil			Gestion d'Actifs et Banque Privée			
	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*	1er semestre 2016	2015*	1er semestre 2015*
	Produit net bancaire	3 093	6 003	3 519	1 209	2 415	1 218	490	1 084
Charges générales d'exploitation ⁽¹⁾	(2 230)	(4 566)	(2 484)	(779)	(1 533)	(742)	(461)	(841)	(408)
Résultat brut d'exploitation	863	1 437	1 035	430	882	476	29	243	150
Coût du risque	(8)	(66)	(31)	(236)	(312)	(58)	(2)	(26)	(17)
Résultat d'exploitation	855	1 371	1 004	194	570	418	27	217	133
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2	6	3	-	(6)	(5)	13	95	58
Gains nets sur autres actifs	-	-	(1)	(12)	98	9	1	(1)	(1)
Résultat courant avant impôts	857	1 377	1 006	182	662	422	41	311	190
Impôts sur les bénéfices	(154)	(361)	(270)	(8)	(58)	(65)	(7)	(63)	(40)
Résultat net	703	1 016	736	174	604	357	34	248	150
Participations ne donnant pas le contrôle	7	14	6	1	3	2	1	1	1
Résultat net part du Groupe	696	1 002	730	173	601	355	33	247	149

* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2015, afin de tenir compte de la nouvelle règle d'allocation du capital sur la base de 11% des encours pondérés des métiers.

(1) Y compris dotations aux amortissements.

(2) Les produits ou charges ne relevant pas directement de l'activité des pôles sont intégrés dans le résultat du Hors Pôles. Ainsi, les écarts de réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre (-67 M EUR au 30 juin 2016) sont rattachés au Hors Pôles. Le PNB du Hors Pôles du premier semestre 2016 inclut 725 M EUR de plus-value sur la cession des titres Visa Europe.

(En M EUR)	Groupe Société Générale		Banque de détail en France		Hors Pôles ⁽⁴⁾	
	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Actifs sectoriels	1 460 243	1 334 391	222 637	219 420	147 187	120 221
Passifs sectoriels ⁽³⁾	1 398 230	1 271 716	218 114	210 926	101 075	93 692

Banque de détail et Services Financiers Internationaux

(En M EUR)	Banque de détail à l'International		Services Financiers Spécialisés aux entreprises		Assurances	
	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Actifs sectoriels	112 717	109 039	33 825	31 481	123 553	120 371
Passifs sectoriels ⁽³⁾	85 217	83 912	10 477	10 125	116 236	113 483

Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs

(En M EUR)	Activités de Marchés et Services aux Investisseurs		Financement et Conseil		Gestion d'Actifs et Banque Privée	
	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Actifs sectoriels	684 138	603 471	96 653	96 157	39 533	34 231
Passifs sectoriels ⁽³⁾	803 726	702 901	31 892	28 393	31 493	28 284

(3) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

(4) Les actifs ou passifs ne relevant pas directement de l'activité des pôles sont intégrés dans le bilan du Hors Pôles. Ainsi, les écarts de réévaluation des dettes liées au risque de crédit propre et les instruments dérivés de crédit couvrant les portefeuilles de prêts et créances sont rattachés au Hors Pôles.

2. INFORMATION SECTORIELLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

DÉCOMPOSITION DU PNB PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(En M EUR)	France		Europe			Amériques			
	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Produits nets d'intérêts et assimilés ⁽⁵⁾	2 367	4 403	2 080	1 795	3 894	1 921	214	(115)	(26)
Produits nets de commissions	1 948	3 918	2 067	894	1 634	831	240	555	283
Résultat net des opérations financières ⁽⁵⁾	1 743	3 844	2 470	973	1 739	701	546	1 472	753
Autres produits nets d'exploitation	335	17	(31)	773	1 401	653	-	20	11
Produit net bancaire	6 393	12 182	6 586	4 435	8 668	4 106	1 000	1 932	1 021

(En M EUR)	Asie/Océanie		Afrique			Total			
	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015	1er semestre 2016	2015	1er semestre 2015
Produits nets d'intérêts et assimilés ⁽⁵⁾	126	320	153	423	804	415	4 925	9 306	4 543
Produits nets de commissions	91	218	91	177	353	169	3 350	6 678	3 441
Résultat net des opérations financières ⁽⁵⁾	490	1 100	646	26	69	37	3 778	8 224	4 607
Autres produits nets d'exploitation	9	7	6	(11)	(14)	(8)	1 106	1 431	631
Produit net bancaire	716	1 645	896	615	1 212	613	13 159	25 639	13 222

(5) Les dividendes sur titres à revenus variables ont été reclassés de Produits nets d'intérêts et assimilés à Résultat net des opérations financières.

DÉCOMPOSITION DES AGRÉGATS BILANTIELS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(En M EUR)	France		Europe		Amériques	
	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Actifs sectoriels	1 048 966	955 096	247 403	227 120	106 136	96 289
Passifs sectoriels ⁽⁶⁾	992 485	898 441	243 612	222 822	107 188	97 489

(En M EUR)	Asie/Océanie		Afrique		Total	
	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015	30.06.2016	31.12.2015
Actifs sectoriels	37 854	35 795	19 884	20 091	1 460 243	1 334 391
Passifs sectoriels ⁽⁶⁾	36 593	34 386	18 352	18 578	1 398 230	1 271 716

(6) Les passifs sectoriels correspondent aux dettes (total passif hors capitaux propres).

NOTE 8.2 - PROVISIONS

1. DÉTAIL DES PROVISIONS

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2016	31.12.2015
Provisions sur instruments financiers et litiges (cf. Note 3.7)	3 349	3 148
Provisions sur avantages du personnel (cf. Note 5)	2 090	1 784
Provisions fiscales (cf. Note 6)	322	286
Total	5 761	5 218

2. DÉTAIL DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

<i>(En M EUR)</i>	30.06.2016	31.12.2015
Provisions techniques des contrats d'assurance-vie en unités de compte	20 339	20 043
Provisions techniques des autres contrats d'assurance-vie	79 434	78 316
Provisions techniques des contrats d'assurance non-vie	1 182	1 175
Participation aux bénéfices différée passive	10 398	7 723
Total	111 353	107 257
Part des réassureurs	(231)	(293)
Provisions techniques (y compris participation aux bénéfices différée) nettes de la part des réassureurs	111 122	106 964

4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

DELOITTE & ASSOCIÉS
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Société Générale

Société Anonyme
17, cours Valmy
92972 Paris-La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de Société Générale, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 4 août 2016

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

DELOITTE & ASSOCIÉS

Isabelle SANTENAC

José-Luis GARCIA

5 - Chapitre 7 : Action, capital et éléments juridiques

5.1 Répartition du capital et des droits de vote⁽¹⁾

	Situation au 30.06.2016 ⁽²⁾				
	Nombre d'actions	% du capital	nombre droits de vote ⁽³⁾	% des droits de vote ⁽³⁾	% des droits de vote exerçables en AG
Plan mondial d'actionnariat salarié	58 161 133	7,20%	104 480 928	11,80%	11,91%
Grands actionnaires détenant plus de 1,5% du capital ou des droits de vote	32 061 497	3,97%	48 826 529	5,51%	5,57%
<i>CDC</i>	20 992 185	2,60%	26 687 905	3,01%	3,04%
<i>Meiji Yasuda Life Insurance Cy</i>	11 069 312	1,37%	22 138 624	2,50%	2,52%
Public	709 141 193	87,80%	723 771 049	81,75%	82,52%
Autodétention	8 287 004	1,03%	8 287 004	0,94%	0,00%
Autocontrôle	0	0,00%	0	0,00%	0,00%
Total		100,00%		100,00%	100,00%
Base de référence		807 650 827		885 365 510	877 078 506

(1) Y compris droits de vote double (article 14 des statuts de Société Générale).

(2) Au 30 juin 2016, la part des actionnaires institutionnels européens dans le capital est estimée à 44,75 %.

(3) Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, des droits de vote sont associés aux actions d'autocontrôle et d'autodétention pour le calcul du nombre total de droits de vote, mais ces actions sont dépourvues de droit de vote en Assemblée générale.

NB : Les statuts de Société Générale comprennent des seuils déclaratifs à intervalle de 0,5% à partir de 1,5%.

BlackRock, Inc a déclaré avoir franchi à la hausse le 29 juin 2016, le seuil de 5% des droits de vote de Société Générale et détenir à cette date 44 850 605 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,55% du capital et 5,06% des droits de vote. Cette déclaration de franchissement de seuil a fait l'objet d'une publication par l'AMF le 1^{er} juillet 2016.

5.2 Liste des informations réglementées publiées au cours des 6 derniers mois

COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES AU TITRE DE L'INFORMATION PERMANENTE

- 05/04/2016 – Communication des séries trimestrielles 2015 pro forma
- 08/04/2016 – Révision par la commission européenne de l'amende réglée par Société Générale dans le cadre de l'affaire Euribor
- 14/04/2016 – Rapport sur les politiques et pratiques de rémunération 2015
- 18/05/2016 – Assemblée générale annuelle et conseil d'administration du 18 mai 2016

DOCUMENT DE REFERENCE ET ACTUALISATIONS – RAPPORT FINANCIER ANNUEL

- 07/03/2016 – Document de référence 2016
- 07/03/2016 – Mise à disposition du Document de référence 2016
- 07/03/2016 – Mise à disposition du Rapport financier annuel
- 04/05/2016 – Mise à disposition de la première actualisation du Document de référence 2016 déposé le 4 mai 2016
- 04/05/2016 – Première actualisation du Document de référence 2016 déposée le 4 mai 2016

INFORMATION FINANCIERE TRIMESTRIELLE

- 04/05/2016 – Résultats du 1^{er} trimestre 2016
- 03/08/2016 – Résultats du 2^{ème} trimestre 2016

DECLARATIONS MENSUELLES DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS

- 4 formulaires de déclaration

DESCRIPTIFS DES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS ET BILANS DU CONTRAT DE LIQUIDITE

- 10/05/2016 – Descriptif du programme de rachat d'actions
- 04/07/2016 – Bilan semestriel du contrat de liquidité

HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX

- 07/03/2016 – Honoraires des contrôleurs légaux des comptes

COMMUNIQUES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSEMBLEES D' ACTIONNAIRES

- 15/04/2016 – Mise a disposition ou consultation des informations relatives a l'Assemblée générale mixte des actionnaires du 18 mai 2016

6 - Chapitre 8 : Responsable de l'actualisation du Document de référence

6.1 Responsable de l'actualisation du Document de référence

M. Frédéric OUDEA, Directeur général de Société Générale.

6.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du Document de référence 2016 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes semestriels consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité constitué par les sections de la présente actualisation listées dans la table de concordance à la section 7.2 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de référence 2016 et de son actualisation A-02.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de référence 2016 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 386 à 387 et 450 à 451 du Document de référence 2016, ainsi que celles incorporées par référence pour les exercices 2013 et 2014, respectivement en pages 376 à 377 et 434 à 435 du Document de référence 2014 et en pages 460 à 461 et 518 à 519 du Document de référence 2015. Les rapports des contrôleurs légaux référant aux comptes consolidés 2015, 2014 et 2013 contiennent des observations.

Fait à Paris, le 4 août 2016

M. Frédéric OUDEA
Directeur général de Société Générale

6.3 Responsables du contrôle des comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Nom : Société Ernst & Young et Autres
représentée par Mme Isabelle Santenac

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Nom : Société Deloitte & Associés
représentée par M. José-Luis Garcia

Adresse : 185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de 1^{ère} nomination : 18 avril 2003

Date de renouvellement : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Expiration de ce mandat : à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Nom : Société Picarle et Associés

Adresse : 1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Nom : Société BEAS

Adresse : 195, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Date de nomination : 22 mai 2012

Durée du mandat en cours : 6 exercices

Les sociétés Ernst & Young et Autres et Deloitte & Associés sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

7 - Chapitre 9 : Table de concordance

7.1 Table de concordance de l'actualisation

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 ^{ère} Actualisation	2 ^{ème} Actualisation
1. PERSONNES RESPONSABLES	480	80	113
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	481	81	114
3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES			
3.1. Informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur pour chaque exercice	Chiffres clés p. 6	19-44	
3.2. Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires	NA		4-28
4. FACTEURS DE RISQUE	115-131 ; 136-208	73-78	47-70
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR			
5.1. Histoire et évolution de la Société	5 ; 464		
5.2. Investissements	57		40
6. APERÇU DES ACTIVITÉS	22-23		
6.1. Principales activités	6 ; 42-49	25-46	4-40
6.2. Principaux marchés	6-23 ; 361-364		
6.3. Événements exceptionnels	NA		
6.4. Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	NA		
6.5. Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	2	2	19-20
7. ORGANIGRAMME			
7.1. Description sommaire du Groupe	6 ; 22-23		29
7.2. Liste des filiales importantes	27-41 ; 367-383 ; 438-448		29 ; 84
8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS			
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	58 ; 365		35
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	210-264		
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT			
9.1. Situation financière	50-56		10 ; 33-39
9.2. Résultat d'exploitation	24-41	19-44	4-28
10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX			
10.1. Informations sur les capitaux de l'émetteur	268-274 ; 357-358		77-78 ; 111
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	275		79
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	53-56	45-46	36-39
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	465		
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	54-56 ; 58		
11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	NA		
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	59		41
13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	NA		
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE			
14.1. Conseil d'administration et Direction générale	64-89	47	42-45
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	74		
15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES			

Rubriques	Numéros de pages du Document de référence	1 ^{ère} Actualisation	2 ^{ème} Actualisation
15.1. Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	90-112	48-72	
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	344		
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION			
16.1. Date d'expiration du mandat actuel	65-71		
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	NA		
16.3. Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	83-86		
16.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	76		
17. SALARIÉS			
17.1. Nombre de salariés	232-247		
17.2. Participations et stock-options des administrateurs	65-71 ; 90-112		46 ; 101
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	242-243		
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES			
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	460-461		111
18.2. Droits de vote différents des actionnaires sus-visés	460-461 ; 465		111
18.3. Contrôle de l'émetteur	460-461		
18.4. Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA		
19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES	113-114 ; 344 ; 438-448		
20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR			
20.1. Informations financières historiques	138-139 ; 148 ; 156 ; 158-164 ; 169-176;178-179 ; 188-194 ; 268-385; 390-449 ; 485		
20.2. Informations financières proforma	NA	3-18	
20.3. États financiers	138-139 ; 148 ; 156 ; 158-164 ; 169-176 ; 178-179; 188-194; 268-385 ; 390-449		
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	132-133 ; 386-387, 450-451		
20.5. Date des dernières informations financières	268 ; 390		71
20.6. Informations financières intermédiaires	NA	19-44	4-28 ; 71-108
20.7. Politique de distribution des dividendes	454-457		42
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	202-205	18 ; 78	70
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	57		
21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES			
21.1. Capital social	458-465	79	111
21.2. Acte constitutif et statuts	466-470	79	
22. CONTRATS IMPORTANTS	58		
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	NA		
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	465		
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	22-23 ; 367-383 ; 438-448		

7.2 Table de concordance du rapport financier semestriel

En application de l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Rapport financier semestriel	N° de page
Etats financiers au 30 juin 2016	71-108
Rapport semestriel d'activité	4-41
– Évènements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	4-40
– Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	41
– Principales transactions intervenues entre parties liées	NA
Attestation du responsable	113
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière du 1 ^{er} semestre de l'exercice 2016	109-110